



PERFORMANCE ET PERSPECTIVES **MACROÉCONOMIQUES** DE L'AFRIQUE

JANVIER 2023



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



PERFORMANCE ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

JANVIER 2023



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-0-9741108-6-8

© Banque africaine de développement 2023

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Les conditions macroéconomiques mondiales sont récemment devenues de plus en plus incertaines. Des chocs multiples persistent et rendent l'élaboration des politiques et la prise de décisions d'investissement très difficiles. Les répercussions de cet environnement externe hautement volatile se sont propagées sur le continent africain et menacent d'interrompre la reprise progressive après les effets persistants de la pandémie de COVID-19. La nature dynamique et persistante des chocs mondiaux et leur interaction avec les poches de risques nationaux et régionaux existants nécessitent un diagnostic régulier et des actions de politiques ciblées pour traiter leur impact sur les économies africaines.

Compte tenu de cette situation, la Banque a décidé de lancer le rapport intitulé *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique*, une nouvelle publication semestrielle qui paraîtra aux premier et troisième trimestres de chaque année. Elle aura pour objectif de fournir aux décideurs africains, investisseurs mondiaux, chercheurs et autres partenaires du développement une évaluation actualisée et factuelle de la performance macroéconomique récente du continent et de ses perspectives à court et moyen termes dans le contexte de l'évolution dynamique de l'économie mondiale. Ce nouveau rapport sera actualisée grâce aux prévisions et analyses issues de la surveillance des développements macroéconomiques régionaux et mondiaux. Cette publication complète les *Perspectives économiques en Afrique*, la publication annuelle phare de la Banque, qui sera lancée en marge des Assemblées

annuelles en mai de chaque année. Son édition de cette année portera sur les politiques visant à mobiliser des financements par le secteur privé en faveur du changement climatique et du développement vert en Afrique.

La publication de cette première édition du rapport *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* intervient à un moment où les économies africaines sont confrontées à des difficultés considérables. Des chocs mondiaux et nationaux compromettent les progrès réalisés en matière de rétablissement de la stabilité macroéconomique et sociale et de soutien à la reprise économique à cause de l'augmentation du coût de la vie alimentée par des pressions inflationnistes croissantes. Nos estimations indiquent un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel moyen de l'Afrique à 3,8 % en 2022. Ce ralentissement traduit les impacts de facteurs défavorables, dont les conséquences de tensions géopolitiques croissantes, les risques liés au changement climatique et les effets prolongés de la COVID-19. Ces impacts ont été amplifiés par le durcissement des conditions financières mondiales et par l'augmentation résultante des coûts du service de la dette intérieure.

Malgré cet environnement extérieur difficile, l'Afrique a continué à faire preuve de résilience. Tous les pays sauf un ont conservé une croissance positive en 2022, avec des perspectives stables en 2023 et 2024. Le taux de croissance projeté du continent devrait atteindre une moyenne d'environ

4 % entre 2023 et 2024, surpassant ainsi les moyennes mondiales prévues de 2,7 % et 3,2 %. Pour les cinq pays africains les plus performants avant la pandémie de la COVID-19, les prévisions de croissance annuelle du PIB dépassent les 5,5 %, ce qui leur permettrait de réintégrer la ligue des 10 économies à la croissance la plus forte du monde en 2023–24. Cette stabilité projetée de la croissance à moyen terme reflète en grande partie les avantages du soutien de politique en Afrique, les efforts mondiaux pour atténuer les impacts des chocs exogènes et de l'incertitude croissante, et la stabilité de la croissance en Asie, l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique.

Toutefois, cette reprise opportune et la résilience économique des économies africaines doit s'accompagner d'un optimisme prudent. Les conditions financières mondiales se sont durcies et devraient rester restrictives à court terme à cause de la volatilité accrue des marchés financiers mondiaux et de la persistance des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette situation pourrait exercer des pressions supplémentaires sur les taux de change et maintenir les vulnérabilités de la dette et l'inflation nationales à des niveaux élevés, menaçant ainsi la sécurité alimentaire et énergétique dans la plupart des pays africains.

Cette édition du rapport *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* reconnaît les défis difficiles qu'auront à relever les économies africaines pour naviguer dans le labyrinthe des multiples risques mondiaux qui se chevauchent. Le rapport préconise donc des mesures de politiques audacieuses à l'échelle nationale, régionale et mondiale pour aider les

économies africaines à atténuer les risques cumulés. La Banque renouvelle son appel à une mise en œuvre accélérée de réformes structurelles visant à renforcer l'industrialisation du secteur privé soutenue par le gouvernement dans des secteurs clés, entre autres l'agriculture et l'agro-industrie, les transitions énergétiques justes et intelligentes face au climat, le développement des chaînes de valeur des ressources naturelles, en particulier celles des minéraux pour le développement vert, les infrastructures de soins de santé de qualité et les industries pharmaceutiques, la numérisation et la gouvernance électronique.

Le rapport présente également des options de politiques visant à atténuer les effets du durcissement des conditions financières mondiales et à revitaliser les flux financiers vers l'Afrique. Il sera essentiel d'utiliser l'épargne accumulée par le secteur privé (tant en Afrique qu'à l'étranger) et de l'orienter pour financer d'urgence les infrastructures et le développement social d'une Afrique qui continue de se reconstruire de mieux en mieux pour assurer un avenir résilient, prospère et durable à tous ses habitants.

Je suis donc heureux d'annoncer la publication du rapport *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2023*. Unissons-nous pour construire l'Afrique que nous voulons, c'est-à-dire un continent qui continue de jouer un rôle central dans l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et qui contribue à la soutenabilité des économies partout dans le monde.

Dr. Akinwumi A. Adesina

Président, Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	vii
Messages clés	1
1	
Performance et perspectives de croissance	9
Malgré des estimations indiquant un ralentissement de la croissance moyenne en Afrique en 2022 après la forte reprise de 2021, les perspectives à moyen terme restent stables	9
Décomposition de la croissance du point de vue sectoriel et du point de vue de la demande	12
Performances et perspectives de croissance dans les régions et les pays	14
Risques et facteurs favorables aux perspectives de croissance	18
Taux de change, inflation et politique monétaire	19
Positions budgétaires et mobilisation des ressources intérieures	24
Dynamique de la dette et implications pour la croissance	30
Position extérieure et balance du compte courant	34
Flux financiers externes	36
2	
Effets socioéconomiques de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie	43
Extrême pauvreté et inégalité	43
Sécurité alimentaire et nutrition	47
Hausse des prix de l'énergie et sécurité énergétique	51
3	
Options de politiques pour faire face à l'inflation croissante, à la croissance modérée et à la vulnérabilité accrue à la dette	57
References	61
Annexe 1	
Annexe statistique	63
Encadrés	
1.1 L'expérience relativement bonne du Togo en matière de mobilisation des ressources intérieures	29
2.1 Subventions énergétiques ou transferts monétaires ciblés pour atténuer les effets de la hausse des prix sur la pauvreté ?	48

Figures

1	Performance et perspectives de croissance par région, 2020–24	7
2	Carte thermique de perspectives des principaux indicateurs macroéconomiques, moyenne, 2023–24	8
1.1	Croissance du PIB réel, 2019–24	9
1.2	Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–novembre 2022	10
1.3	Indices des prix des produits de base mondiaux, janvier 2020–novembre 2022	11
1.4	Principaux indices des marchés financiers mondiaux, janvier 2020–novembre 2022	12
1.5	Croissance du PIB réel par habitant, 2019–24	12
1.6	Composition sectorielle de la croissance du PIB, 2017–24	13
1.7	Composition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2017–24	14
1.8	Croissance du PIB en Afrique, par région, 2021–24	15
1.9	Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2021–24	17
1.10	Variations du taux de change, 2020–21 et 2021–22	20
1.11	Indice des pressions sur la chaîne d'approvisionnement mondiale	21
1.12	Inflation des prix à la consommation, 2021 et 2022	22
1.13	Taux directeurs actuels et changements depuis le 11 mai 2022	24
1.14	Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2020–24	25
1.15	Solde budgétaire en pourcentage du PIB par pays, 2021–22	25
1.16	Croissance du PIB réel et soldes budgétaires, 2021–22	26
1.17	Projections du déficit fiscal revues à la baisse dans un contexte économique difficile	27
1.18	Revenus moyens par groupe économique en Afrique, 2010–22	28
1.19	Dettes publiques brutes en pourcentage du PIB, 2010–24	30
1.20	Les moteurs de la dynamique de la dette publique en pourcentage du PIB, 2013–23	31
1.21	Écarts de rendement des obligations souveraines africaines à 10 ans, novembre 2019–octobre 2024	32
1.22	Les courbes de rendement se déplacent vers le haut, 2022	33
1.23	Soldes des comptes courants par groupe économique, 2020–24	34
1.24	Décomposition du solde du compte courant, 2000–24	36
1.25	Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015–21	37
1.26	Investissements de portefeuille en Afrique, 2020 et 2021	38
2.1	Dépenses en produits alimentaires et énergétiques des ménages en fonction du revenu	44
2.2	Impact estimé de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur le revenu réel par habitant des ménages en Afrique	44
2.3	Impact estimé de l'inflation des prix alimentaires et énergétiques sur l'extrême pauvreté en 2022	45
2.4	Carte thermique de l'impact estimé de l'inflation des prix de l'alimentation et de l'énergie sur l'extrême pauvreté par pays en 2022	46
2.5	Impact estimé de l'inflation des prix de l'alimentation et de l'énergie sur l'inégalité par pays	47
2.6	Corrélation entre les variations du coefficient de Gini et les variations de l'inflation des prix alimentaires intérieurs en 2022	47
2.7	Dynamique de la prévalence de la sous-alimentation, 2000–2021	49
2.8	Augmentation en pourcentage estimée du nombre de personnes sous-alimentées en 2022, par région	50
2.9	Ratio moyen de dépendance aux importations de céréales en Afrique, 2017–2019	51
2.10	Subvention annuelle aux combustibles fossiles par habitant en pourcentage du PIB par habitant, 2015–2020	52
2.11	Subvention annuelle aux combustibles fossiles par habitant (dollars américains), 2020	52
2.12	Pertes de ventes annuelles moyennes dues à une panne d'électricité, 2010 ou plus tard	53

Tableaux

A1.1	Croissance du PIB réel (pourcentage)	63
A1.2	Groupes de pays	65
A1.3	Note de détresse de la dette extérieure, 2016–2022	66

REMERCIEMENTS

Le rapport *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2023* a été préparé par la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP) sous la direction générale et la supervision du professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef par intérim et vice-président du Complexe ECVP et directeur principal de l'Institut africain de développement (ECAD) avec le soutien d'Eric Ogunleye, Ferdinand Bakoup, Amadou Boly et Amah Koffi.

La préparation du rapport a été supervisée par Abdoulaye Coulibaly, Directeur (Gouvernance et réformes économiques) et Directeur (Officier en charge), Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche (ECMR). Anthony Simpasa (chef de division par intérim, Politique macroéconomique, prévisions et viabilité de la dette, ECMR.1), Hamed Amusa, Francis Leni Anguyo, Lacina Balma, Alexandre Kopoin, Adamon Mukasa, Dawit Tessema et Andinet Woldemichael, tous de l'ECMR.1 ont composé l'équipe de base. Le rapport a été codirigé par Francis Leni Anguyo et Alexandre Kopoin, avec des contributions de l'équipe de base. Assi Okara, Zackary Seogo, James Ochieng Banu, Yaye Betty Camara, Julian Slotman, Blaise Gnimassoun, Zeineb Cherif, Tadadjeu Sosson, et Mercy Tacia, ont contribué à diverses sections du rapport. Promise Aderibigbe et Michael Abah ont fourni un excellent soutien administratif.

Les informations statistiques ont été compilées par le département des statistiques, sous la direction de Louis Koua Kouakou (directeur par intérim

du département des statistiques et responsable de la division des statistiques économiques et sociales). L'équipe statistique comprenait Anouar Chaouch et Soumaila Karambiri.

Le rapport a également été revu et a bénéficié des commentaires des équipes internes de la Banque et d'experts externes. Au sein de la Banque, une équipe d'économistes du Département Économies pays (ECCE) dirigée par Emmanuel Pinto Moreira (directeur), Audrey Chouchane (cheffe de division par intérim, ECCE.1) et Hervé Lohoues (chef de division par intérim, ECCE.2) et coordonnée par Jacob Oduor et Toussaint Houeninvo ont participé à la révision du rapport. Linguère Mbaye et Bumi Camara du Bureau de coordination des États en transition ont fourni de précieux commentaires et suggestions. Le rapport a également bénéficié des commentaires de pairs évaluateurs externes – le professeur Léonce Ndikumana (Université du Massachusetts à Amherst) et le professeur Christopher Adam (Université d'Oxford).

Laetitia Yattien-Amiguet, Justin Kabasele et Guy-Ange Gnabro du département Communication et Relations extérieures de la Banque ont assuré la conception générale de la couverture du rapport. L'édition, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson comprenant Joe Caponio, Meta de Coquereau, Mike Crumplar, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec l'aide de Debra Naylor pour la mise en page et Jean-Paul Dailly et une équipe de JPD Systems pour la traduction.

MESSAGES CLÉS

Après la reprise remarquable en 2021 à la suite du choc de la COVID-19, les économies africaines ont connu un ralentissement en 2022 dû à de nombreuses difficultés. Cependant, elles restent résilientes avec des perspectives stables. Le ralentissement de la croissance économique était dû à une conjonction de facteurs dont la multiplication des impacts du changement climatique, la persistance des risques liés à la COVID-19 en Afrique et dans le monde, et les répercussions des tensions géopolitiques dues à l'augmentation des conflits et de l'insécurité sur le continent et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. Ces chocs intérieurs et extérieurs ont entraîné une volatilité importante sur les marchés financiers mondiaux, alimenté les pressions inflationnistes, augmenté les coûts du capital et du service de la dette, perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier sur les marchés alimentaires et énergétiques. Ils ont également érodé la demande sur les principaux marchés d'exportation de l'Afrique, dont l'Europe et la Chine, ses principaux partenaires commerciaux.

À l'instar de nombreuses économies de marché émergentes, la plupart des économies africaines ont beaucoup souffert du resserrement des conditions financières et de l'appréciation du dollar américain. Le coût du service de l'encours de la dette a ainsi augmenté et le risque de surendettement s'est relevé. L'accès aux marchés de capitaux internationaux pour des nouveaux financements des besoins budgétaires

des pays s'est aussi restreint. Enfin, l'instabilité sur les marchés des changes s'est considérablement accrue, mettant la stabilité des prix hors de contrôle de la plupart des banques centrales. Ces différents événements interviennent à un moment où les positions budgétaires des pays africains étaient déjà mises à rude épreuve par les réponses politiques à la COVID-19 et le soutien aux populations vulnérables confrontées à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et ce dans un contexte de niveaux d'endettement élevés et d'augmentation des impacts physiques du changement climatique.

La croissance moyenne estimée du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti, passant de 4,8 % en 2021 à 3,8 % en 2022, et devrait se stabiliser à 4 % en 2023–24. La combinaison des chocs intérieurs et extérieurs soulignés ci-dessus explique ce ralentissement. De plus, la révision à la baisse de la croissance annuelle du PIB réel de la Libye pour 2021, passant de 177,3 % à 28,3 %, suite aux mises à jour de la production pétrolière du pays, a éclipsé les baisses marginales des autres économies, comme l'illustre la baisse observée en 2021 de 2,1 points de pourcentage du taux de croissance moyen du continent. Les perspectives stables projetées pour 2023–2024 reflètent le soutien de politique continu en Afrique et les efforts mondiaux pour atténuer l'impact des chocs externes et de l'incertitude croissante. La réouverture anticipée de la Chine après trois ans d'une politique de zéro

¹ Termes convenus lors des Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, eSwatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé «Conflit entre la Russie et l'Ukraine».

COVID ainsi que la perspective d'une croissance stable pour l'Asie pourraient soutenir la croissance de l'Afrique à moyen terme. L'Asie, un marché important pour les produits de base africains, représente environ 40 % des exportations totales de marchandises du continent.

Malgré la confluence de multiples chocs, les cinq régions africaines ont enregistré une croissance positive en 2022, et les perspectives pour 2023–24 devraient être stables (figure 1).

- *Afrique centrale.* Soutenue par les prix favorables des matières premières, la croissance est estimée avoir été la plus rapide du continent à 4,7 %, contre 3,6 % en 2021.
- *Afrique australe.* La croissance a connu la plus forte décélération, passant de 4,3 % en 2021 à environ 2,5 % en 2022. Ce ralentissement reflète la morosité de la croissance de l'Afrique du Sud, dont la hausse des taux d'intérêt, la faiblesse de la demande intérieure et la persistance des pannes de courant ont eu des répercussions sur l'économie.
- *Afrique de l'Ouest.* Les estimations montrent un ralentissement de la croissance qui passerait de 4,4 % en 2021 à 3,6 % en 2022, reflétant les ralentissements en Côte d'Ivoire et au Nigeria, les deux grandes économies de la région. En dépit de la COVID-19, de l'insécurité et de la faiblesse de la production de pétrole malgré des cours internationaux en hausse, la croissance du Nigeria en 2023 pourrait bénéficier des efforts en cours pour rétablir la sécurité dans la région productrice de pétrole en proie à l'insécurité. Une transition politique pacifique après les élections de 2023 pourrait encore renforcer la confiance des investisseurs. Une reprise du Nigeria en 2023 pourrait contribuer à porter la croissance moyenne de l'Afrique de l'Ouest à plus de 4 % à moyen terme.
- *Afrique du Nord.* Les estimations de croissance montrent un recul de 1,1 point de pourcentage. Elle passerait ainsi de 5,4 % en 2021 à 4,3 % en 2022, en raison d'une forte contraction en Libye et de la sécheresse au Maroc. La croissance devrait se stabiliser à 4,3 % en 2023, en raison du rebond attendu dans ces deux pays et d'une croissance soutenue ailleurs dans la région.

- *Afrique de l'Est.* Les estimations montrent un ralentissement de la croissance, passant de 5,1 % en 2021 à 4,2 % en 2022. Cependant, la région devrait se redresser pour revenir à la croissance moyenne d'avant la pandémie, et dépasser 5,0 % en 2023 et 2024. Malgré une relative diversification de la structure de leur production, les pays de l'Afrique de l'Est sont dans une large mesure des importateurs nets de produits de base, et pourraient donc faire les frais des prix internationaux élevés, auxquels s'ajoutent des chocs climatiques récurrents et de l'insécurité, notamment dans la Corne de l'Afrique.

Le ralentissement de la demande mondiale, le resserrement des conditions financières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont affecté les économies africaines de diverses façons. L'impact des chocs sur les économies riches en ressources et sur les principaux exportateurs de produits de base a varié en 2022 selon le type de produits exportés. Dans l'ensemble, les perspectives sont positives car les prix des principales exportations africaines restent élevés et la concurrence pour les ressources naturelles de l'Afrique devrait s'intensifier, avec la recherche par les économies avancées de marchés alimentaires et énergétiques alternatifs et de ressources minérales pour soutenir leurs transitions vertes.

- Selon les estimations, les *économies dépendantes du tourisme* ont connu une accélération de la croissance qui est passée de 4,2 % en 2021 à 6,3 % en 2022, grâce à l'atténuation relative des risques de la pandémie et l'épargne accumulée par les ménages dans les pays d'origine des touristes pendant la pandémie. Mais avec la hausse de l'inflation dans ces pays, la croissance devrait légèrement se tasser en 2023 pour atteindre 5,1 %.
- Les estimations montrent une légère décélération de la croissance dans les *pays exportateurs de pétrole*, lesquels représentent environ 51 % du PIB du continent. Elle passerait de 4,2 % en 2021 à 4,0 % en 2022. Cette contraction est due d'une part à une forte décélération de la croissance en Libye et d'autre part à une croissance modérée au Nigeria, les deux plus

Malgré la confluence de multiples chocs, les cinq régions africaines ont enregistré une croissance positive en 2022, et les perspectives pour 2023-24 devraient être stables

grandes économies de ce groupe. Leur croissance devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023 grâce à la réduction attendue des risques politiques en Libye et à l'amélioration prévue de la production pétrolière au Nigeria, les cours pétroliers restant élevés par rapport à la baisse enregistrée pendant la pandémie.

- Les estimations de croissance des *autres économies à forte intensité en ressources* montrent une baisse, passant de 4,7 % en 2021 à 2,8 % en 2022. Cette décélération reflète des faiblesses structurelles, une production d'électricité insuffisante, une modération des dépenses de consommation des ménages due à une inflation élevée, et une faiblesse de la demande mondiale. Comme pour leurs homologues exportateurs de pétrole, la croissance moyenne de ce groupe pourrait remonter légèrement à 3 % en 2023, au fur et à mesure de l'amélioration des conditions du marché.
- Les estimations indiquent également une baisse de la croissance dans les *économies à faible intensité en ressources*, laquelle passerait de 6,3 % en 2021 à 4,3 % en 2022. Cette baisse est due aux pressions inflationnistes qui érodent la consommation des ménages et à la faiblesse de la demande mondiale d'exportations. Ces économies, dont la plupart sont importatrices nettes de pétrole, ont souffert des prix élevés dans les secteurs de l'énergie et des denrées alimentaires, qui ont pénalisé les dépenses de consommation des ménages.

Le resserrement des conditions financières mondiales a exercé une pression sur les monnaies nationales africaines, faisant courir un risque de hausse d'une inflation déjà élevée.

Cependant, cette dernière devrait s'atténuer en 2023 avec le maintien par les pays de politiques monétaires et structurelles restrictives. Le durcissement des conditions mondiales a déstabilisé les marchés des changes de la plupart des pays africains, mais avec des effets différents. La plupart des monnaies africaines, en particulier dans les pays exportateurs de matières premières, ont perdu une valeur substantielle par rapport au dollar en 2022 en raison du resserrement de la politique monétaire post-COVID-19 aux États-Unis. Les taux de dépréciation ont varié, allant de 69 % au

Soudan du Sud à 33 % au Ghana, 24 % en Sierra Leone et 21 % au Malawi. D'autres monnaies africaines se sont appréciées, comme de 29 % en Angola, 16 % aux Seychelles, et 14 % en Zambie. Bien que les taux de dépréciation devraient ralentir en 2023 et 2024, la fragilité monétaire des économies africaines les plus intégrées au niveau mondial, à savoir l'Algérie, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud, devrait se poursuivre en 2023, en grande partie à cause de la persistance du durcissement de conditions financières mondiales et de la faiblesse de la demande extérieure.

Selon les estimations, l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 13,8 % en 2022 contre 12,9 % en 2021, soit le niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie.

L'inflation a été à deux chiffres dans 19 pays africains, avec les niveaux les plus élevés en Afrique de l'Est (25,3 %), en Afrique de l'Ouest (16,8 %) et en Afrique australe (13,2 %). Les taux sont restés à un chiffre en Afrique du Nord (8,1 %) et en Afrique centrale (7,3 %). Le Zimbabwe a enregistré la plus forte hausse, l'inflation passant de 98,5 % en 2021 à 285 % en 2022. Cette hausse brutale est due en partie à la majoration des coûts des importations alors que l'économie continue de faire face à des défis économiques prolongés. L'inflation reste également élevée au Malawi (21,7 %) et en Angola (18,6 %). Les pressions inflationnistes en 2022 proviennent principalement d'une inflation importée due aux répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi qu'à la persistance de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. L'inflation moyenne devrait progressivement ralentir pour atteindre 13,5 % en 2023 et 8,8 % en 2024, un niveau inférieur aux 9,1 % d'avant la pandémie en 2019 et à la moyenne de 9,6 % entre 2014 et 2018. Le resserrement actuel des politiques monétaires et l'amélioration relative des conditions de l'offre alimentaire intérieure pourraient aussi ralentir la hausse des prix. L'Afrique centrale connaîtra une inflation relativement faible, projetée à 5,7 % en 2023, et reflétant en partie la coordination de ses politiques monétaires et les avantages d'une monnaie régionale stable.

La reprise attendue et la résilience économique des pays africains à court et moyen termes suscitent un optimisme prudent vu l'importance de l'incertitude mondiale

Le déficit du compte courant de l'Afrique s'est légèrement réduit, passant de 1,7 % du PIB en 2021 à 1,5 % en 2022, grâce à une amélioration des balances commerciales résultant d'une hausse des exportations de produits de base. Ce déficit devrait se stabiliser à 1,6 % du PIB en 2023–24, grâce aux effets d'entraînement des prix des produits de base sur les importateurs et exportateurs nets de ces produits. De même, le déficit budgétaire moyen devrait se réduire et passer de 5,2 % du PIB en 2021 à 4,4 % en 2022, à la suite des mesures d'assainissement budgétaire prises par plusieurs pays. La hausse des prix des matières premières a dopé les revenus des exportateurs nets. De plus, les recettes du tourisme ont augmenté, avec un raffermissement des arrivées de touristes suite à la baisse des risques de pandémie et à l'assouplissement des restrictions y relatives.

Cette reprise attendue et la résilience économique des pays africains à court et moyen termes suscitent un optimisme prudent vu l'importance de l'incertitude mondiale. Plusieurs facteurs pourraient augmenter les risques de défaut de paiement de la dette dans certains pays africains : l'accumulation déjà élevée de la dette et la modification de sa structure au cours de la dernière décennie, ainsi que des pressions financières supplémentaires créées par l'appréciation du dollar américain et le resserrement des conditions monétaires au niveau mondial. La forte dépendance aux exportations de produits de base à valeur ajoutée limitée pourrait également retarder le processus de transformation structurelle tiré par la transition verte. En outre, les risques politiques pourraient s'aggraver dans 30 pays africains. Parmi eux, l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye, Madagascar, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe doivent organiser des élections nationales en 2023 et 2024. De plus, les faibles taux de vaccination contre la COVID-19 (actuellement 26 %) font courir un risque modéré d'émergence de nouvelles variantes à travers l'Afrique, risque que pourrait amplifier une réouverture complète de l'économie mondiale. Finalement, des risques faibles à modérés de tensions géopolitiques persistantes, et une nouvelle escalade de l'invasion

de l'Ukraine par la Russie pourraient venir perturber davantage les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés des matières premières. (La figure 2 présente les perspectives des principaux indicateurs macroéconomiques des pays).

De ce qui précède, les principaux risques de dégradation des perspectives sont les suivants :

- Des taux d'intérêt élevés, qui pourraient exacerber le coût du service de la dette et faire basculer certains pays dans un risque élevé de surendettement.
- Pertes et dommages dus à des événements climatiques extrêmes.
- Une dépendance à l'égard des exportations de produits de base avec une valeur ajoutée minimale.
- Des conflits régionaux dans des points chauds clés tels que le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali et le Mozambique.
- Des risques politiques associés aux prochaines élections nationales dans certains pays.

Selon les estimations, 15 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans l'extrême pauvreté en Afrique en raison de la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires en 2022, amplifiant ainsi l'augmentation de l'extrême pauvreté induite par la pandémie. Les ménages les plus pauvres ont souffert de manière disproportionnée des prix élevés des produits de base, perdant en moyenne environ 0,9 % de leur revenu réel par habitant en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et 1,2 % en raison de la flambée des coûts énergétiques. Certains pays ont enregistré des baisses bien plus importantes de leur revenu par habitant. En revanche, les 10 % les plus riches de la population du continent ont subi des pertes moins importantes – 0,7 % en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et 0,9 % en raison de la hausse des coûts de l'énergie, vu la part plus faible des denrées alimentaires et de l'énergie dans leurs budgets.

Les effets de la hausse de l'inflation et de la morosité de la croissance nécessitent des

mesures de politiques audacieuses, combinant des politiques monétaires, fiscales et structurelles :

- Un resserrement opportun et agressif de la politique monétaire dans les pays où l'inflation est aiguë, et un resserrement prudent dans les pays où les pressions inflationnistes sont faibles.
- Une coordination efficace des actions budgétaires et monétaires afin d'optimiser les résultats d'une intervention politique ciblée pour maîtriser l'inflation et les pressions budgétaires.
- Un renforcement de la résilience par la stimulation du commerce intra-africain, en particulier dans le domaine des produits manufacturés, afin de protéger les économies de la volatilité des prix des matières premières.
- Une accélération des réformes structurelles pour renforcer les capacités de l'administration fiscale et les investissements dans la digitalisation et la gouvernance électronique afin d'améliorer la transparence, de réduire les flux financiers illicites et d'accroître la mobilisation des ressources nationales.
- Une amélioration de la gouvernance institutionnelle et la promulgation de politiques susceptibles de mobiliser le financement du secteur privé, en particulier dans le cadre de projets entièrement nouveaux, à l'épreuve du climat et des pandémies, ainsi qu'une mobilisation des ressources de l'Afrique pour un développement inclusif et durable.
- Des mesures décisives pour réduire les déficits budgétaires structurels et l'accumulation de la dette publique dans les pays confrontés à un risque élevé de surendettement ou déjà en situation de surendettement.
- Un soutien renforcé aux populations les plus vulnérables pour amortir l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dans les pays disposant d'une certaine marge de manœuvre budgétaire. À cela, il faut ajouter une gestion des réserves de change pour réduire la volatilité des taux de change et renforcer la compétitivité des exportations.

Des politiques industrielles stratégiques sont nécessaires pour corriger les défaillances du marché, stimuler l'orientation vers

l'exportation et encourager une concurrence saine dans les secteurs clés. La pénétration des exportations africaines sur les marchés internationaux est limitée par des politiques industrielles qui n'encouragent pas la concurrence et l'ajout de valeur aux produits de base. Les économies africaines devraient repenser leurs modèles de développement en tirant profit des opportunités offertes par le secteur privé. Elles devraient catalyser l'agriculture et l'agrobusiness intelligents sur le plan climatique, et transformer leur secteur énergétique en favorisant l'émergence et le développement d'industries de transformation du gaz en électricité, d'hydrogène vert et d'autres énergies renouvelables. Elles devraient aussi encourager le développement des infrastructures de santé et des industries pharmaceutiques selon les possibilités de leurs ressources nationales et de la compétitivité du marché. Le développement du contenu local mérite également un soutien, ainsi que l'adoption d'un système commercial de franchise qui permettrait de développer les chaînes de valeur et de tirer davantage de valeur des ressources naturelles, en particulier dans les pays disposant de minéraux pour le développement vert.

Les pays africains doivent stimuler le commerce régional pour mieux résister aux retombées du ralentissement économique mondial et réduire les déficits commerciaux persistants. Des réformes structurelles visant à stimuler le commerce régional peuvent créer un marché régional plus dynamique à moyen et long termes. Elles comprennent une accélération des investissements dans les infrastructures régionales matérielles et immatérielles, y compris les transports et la logistique. Il faut également encourager la libre circulation des biens et des services en supprimant les barrières commerciales et non commerciales. Enfin, il faut renforcer les systèmes de paiement africains. Avec les récentes perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et les appels au rapatriement des entreprises dans leur pays d'origine (*re-shoring*) ou leur relocalisation dans des pays amis (*friend-shoring*), la Zone de libre-échange continentale africaine présente une opportunité significative pour les pays d'internaliser les chocs tout en améliorant leurs balances

Les effets de la hausse de l'inflation et de la morosité de la croissance nécessitent des mesures de politiques audacieuses

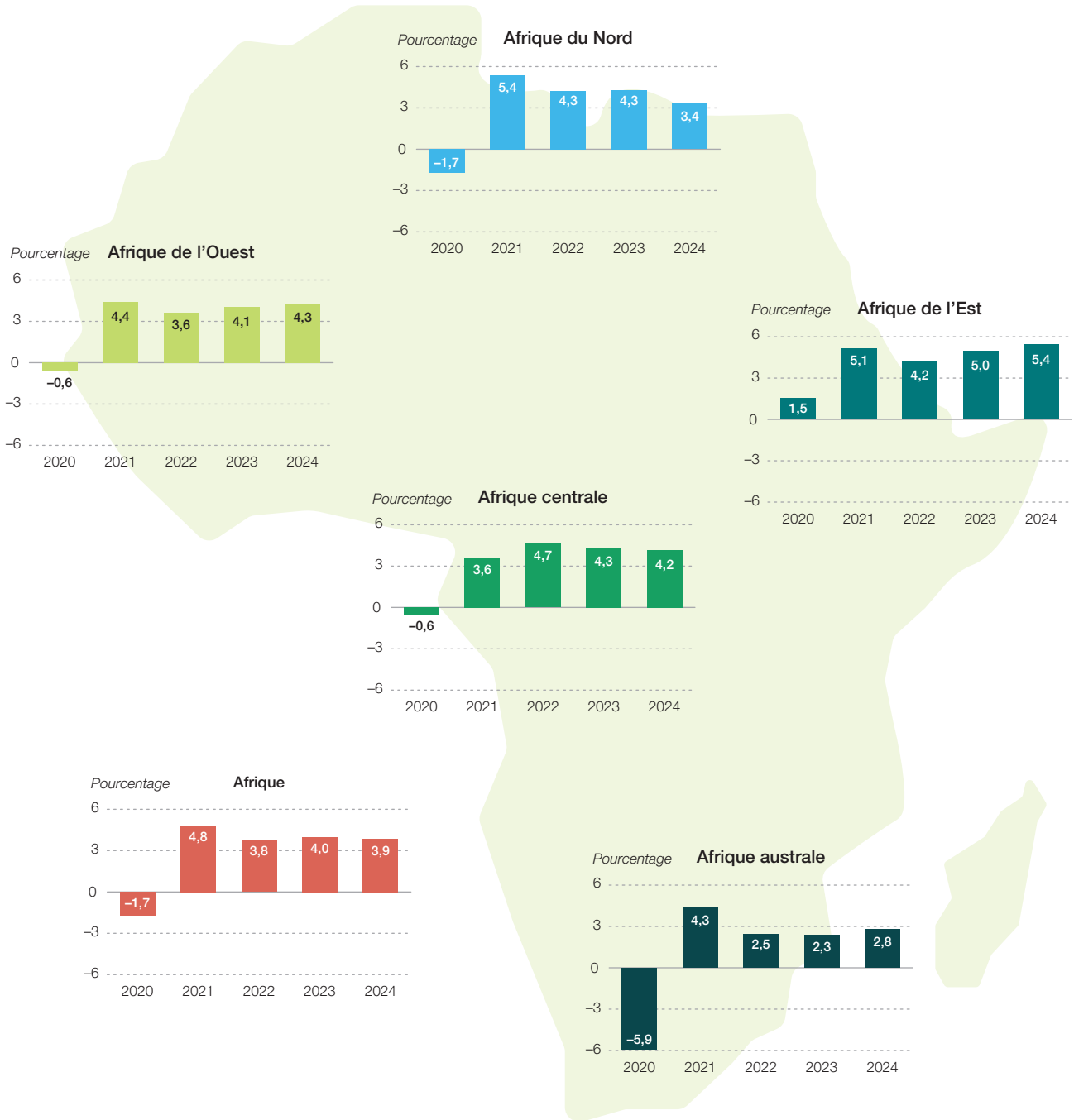
commerciales et en renforçant leur résilience économique.

Pour combler les importants déficits de financement en Afrique, il est impératif de promulguer des politiques susceptibles de mobiliser et de tirer parti du financement du développement en Afrique par le secteur privé. Les banques multilatérales de développement et les

autres institutions de financement du développement devraient déployer leur capital-risque pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique. Un recentrage de l'architecture financière mondiale devrait viser à mieux aligner les flux financiers sur la croissance inclusive et le développement durable sans aggraver les vulnérabilités de la dette.

Pour combler les importants déficits de financement en Afrique, il est impératif de promulguer des politiques susceptibles de mobiliser et de tirer parti du financement du développement en Afrique par le secteur privé

FIGURE 1 Performance et perspectives de croissance par région, 2020–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 2 Carte thermique de perspectives des principaux indicateurs macroéconomiques, moyenne, 2023–24

	Croissance du PIB (%)	Inflation (%)	Balance du compte courant (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)		Croissance du PIB (%)	Inflation (%)	Balance du compte courant (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)
Afrique du Sud	1,6	5,0	-0,4	-4,5	Lesotho	2,2	5,7	-4,7	-5,7
Algérie	2,3	6,7	3,4	-3,7	Libéria	4,4	7,0	-16,3	-4,0
Angola	3,7	9,7	9,4	0,1	Libye	12,9	3,5	23,7	20,5
Bénin	6,4	2,0	-4,0	-3,8	Madagascar	5,3	7,4	-6,0	-7,1
Botswana	3,8	7,1	3,1	1,0	Malawi	3,0	14,0	-12,0	-8,0
Burkina Faso	3,3	6,9	0,1	-5,0	Mali	5,4	2,9	-7,1	-4,0
Burundi	4,4	9,5	-11,3	-4,8	Maroc	2,9	2,4	-2,1	-5,0
Cameroun	4,2	3,0	-3,1	-1,8	Maurice	4,8	5,9	-6,6	-5,3
Cap-Vert	5,2	3,9	-6,5	-5,0	Mauritanie	5,3	7,3	-9,3	-1,9
Centrafrique	3,6	3,9	-7,5	-3,8	Mozambique	6,5	7,8	-14,2	-3,7
Comores	3,3	3,1	-3,8	-2,8	Namibie	2,7	4,6	-5,5	-4,8
Congo	4,4	3,1	5,4	5,9	Niger	9,6	2,9	-13,4	-4,9
Congo, Rép. Dem.	6,8	7,7	0,2	-2,5	Nigeria	3,2	14,6	-0,4	-4,9
Côte d'Ivoire	7,1	3,1	-5,0	-4,5	Ouganda	5,9	6,2	-8,0	-4,0
Djibouti	5,1	3,8	19,1	-2,7	Rwanda	7,9	6,7	-10,8	-6,6
Égypte	3,8	12,2	-3,0	-6,5	São Tomé et Príncipe	3,0	11,3	-9,6	-3,4
Érythrée	2,9	5,2	10,5	0,2	Sénégal	9,4	3,1	-11,6	-4,8
eSwatini	2,8	4,9	0,9	-3,4	Seychelles	5,2	2,5	-19,2	-1,2
Éthiopie	6,0	24,1	-3,9	-3,0	Sierra Leone	3,8	24,0	-8,0	-2,9
Gabon	3,2	3,0	-1,3	2,0	Somalie	3,4	4,0	-14,6	-1,1
Gambie	6,4	9,9	-13,0	-2,3	Soudan	2,7	78,7	-7,3	-4,3
Ghana	3,3	19,5	-4,2	-7,6	Soudan du Sud	2,2	14,2	0,7	-0,3
Guinée	5,4	10,3	-5,0	-3,3	Tanzanie	5,6	5,1	-3,5	-3,1
Guinée équatoriale	-7,3	5,4	-3,8	3,2	Tchad	3,7	3,0	-2,1	7,8
Guinée-Bissau	4,6	3,4	-4,8	-3,8	Togo	6,3	3,0	-5,7	-5,7
Kenya	5,4	6,0	-5,2	-6,7	Tunisie	2,4	8,0	-5,6	-7,3
					Zambie	4,2	8,3	-2,6	-7,9
					Zimbabwe	2,9	120,4	0,3	-1,2

Note : La croissance du PIB et l'inflation sont exprimées en pourcentage ; les soldes du compte courant et les soldes budgétaires sont exprimés en pourcentage du PIB. Cette carte thermique présente les perspectives des pays pour certains indicateurs macroéconomiques clés. Les pays sont classés selon trois critères : vert pour les bonnes performances, jaune pour les performances moyennes, et rouge pour les performances faibles. La croissance du PIB réel supérieure à 6 % est colorée en vert, de 4 à 6 % en jaune, et inférieure à 4 % en rouge. L'inflation est inférieure à 5 % en vert, de 5 à 9,9 % en jaune et supérieure à 10 % en rouge. L'excédent du compte courant est coloré en vert, les déficits inférieurs à 5 % en jaune et supérieurs à 5 % en rouge. Les déficits fiscaux inférieurs à 3 % sont indiqués en vert, les déficits de 3 à 5 % en jaune et les déficits supérieurs à 5 % en rouge.

Source : Calculs des services de la Banque.

PERFORMANCE ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE

Malgré des estimations indiquant un ralentissement de la croissance moyenne en Afrique en 2022 après la forte reprise de 2021, les perspectives à moyen terme restent stables

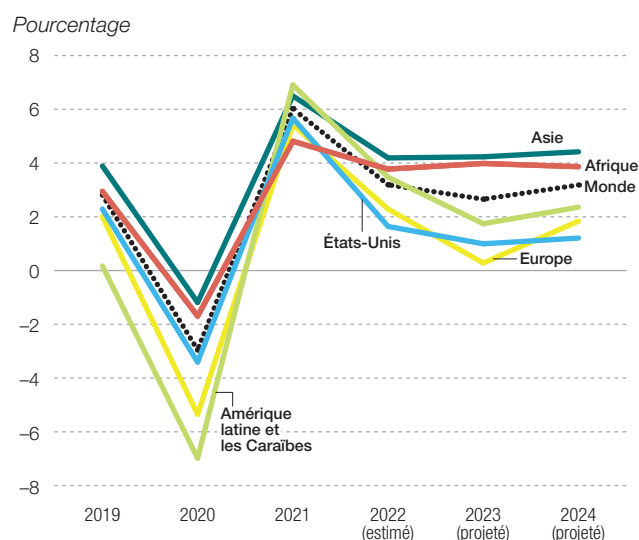
Selon les estimations, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Afrique a ralenti à 3,8 % en 2022, contre 4,8 % en 2021, soit une forte révision à la baisse par rapport aux 6,9 % estimés dans les *Perspectives économiques en Afrique 2022* (figure 1.1 et tableau A1.1 en annexe).¹ Cette révision à la baisse découle de l'ajustement de la croissance du PIB réel de la Libye à 28,3 % en 2021, soit une réduction de près de 150 points de pourcentage par rapport à l'estimation précédente de 177,3 %. Cette réduction reflète une diminution importante de la production pétrolière causée par des épisodes d'insurrection armée et d'instabilité politique dues à la lutte entre des factions rivales pour le contrôle de la richesse pétrolière.

Le ralentissement de la croissance en 2022 est principalement attribué aux vents contraires identifiés dans les *Perspectives économiques en Afrique 2022* (PEA 2022), à savoir l'effet persistant de la pandémie de la COVID-19, en particulier en Chine, et la hausse des prix mondiaux des produits de base (alimentation et énergie), renforcée par des perturbations des chaînes d'approvisionnement résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, auxquels s'ajoute le resserrement des conditions financières mondiales et locales sur les économies africaines. Selon les estimations, 23 des 54 pays d'Afrique – dont les deux plus grandes économies, le Nigeria et l'Afrique du Sud – ont enregistré une baisse de la croissance en 2022. La plus forte décélération a été enregistrée

en Libye, qui a perdu 40,4 points de pourcentage par rapport à la croissance estimée et révisée de l'année précédente, suivie par l'eSwatini et le Maroc avec 6,6 et 6,4 points de pourcentage, respectivement. La situation macroéconomique de la Libye reste précaire. Malgré la reprise enregistrée en 2021, on estime que son économie s'est contractée de 12,1 % en 2022. Cette récession reflète les manifestations qui ont débuté en avril 2022 et qui ont entraîné le blocage de plusieurs grands ports et champs pétrolifères, faisant chuter la production en dessous de la moyenne quotidienne de 1 million de barils enregistrée en 2021.

La croissance africaine estimée à 3,8 % en 2022 est toutefois plus forte que la moyenne de 2,9 % en 2019, avant la pandémie, et les 3,3 %

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel, 2019–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022.

Les cinq économies africaines les plus performantes avant la pandémie devraient connaître une croissance moyenne de plus de 5,5 % en 2023-2024

enregistrés pendant la période 2014–18, période qui a marqué la fin du supercycle des matières premières. La croissance africaine devrait rester stable, avec une moyenne d'environ 4,0 % en 2023–24. Cette stabilisation de la croissance à moyen terme reflète en grande partie le soutien des politiques en Afrique et les efforts mondiaux pour atténuer les chocs exogènes et l'incertitude croissante. La réouverture de la Chine après trois ans de politique du zéro COVID et les perspectives d'une croissance stable pour l'Asie pourraient appuyer la croissance de l'Afrique à moyen terme. L'Asie est un marché important pour les produits de base de l'Afrique, et représente environ 40 % des exportations totales de marchandises du continent. Les perspectives de croissance économique de l'Afrique pourraient aussi largement bénéficier d'une augmentation du commerce intrarégional. Ce dernier pourrait compenser certaines des pertes d'exportation attribuées à la faible demande dans d'autres grands marchés de destination comme les États-Unis et l'Europe.

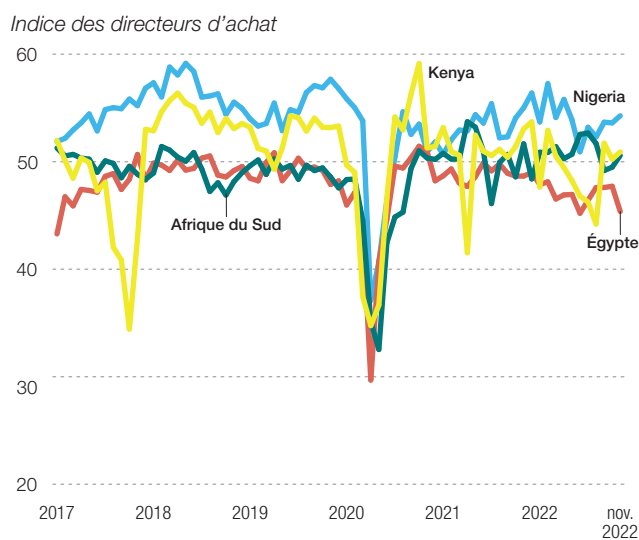
Les cinq économies africaines les plus performantes avant la pandémie devraient connaître une croissance moyenne de plus de 5,5 % et retrouver leur place parmi les dix économies à la croissance la plus rapide du monde. Cependant, des risques considérables subsistent quant à l'évolution des

prix mondiaux du pétrole et son impact sur la croissance dans l'ensemble du continent. L'incertitude continue de régner sur le marché mondial du pétrole à cause des réductions de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) plus la Russie, ainsi que de l'efficacité du plafonnement des prix imposé au pétrole russe par les économies du G7. Une nouvelle escalade de l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait maintenir élevés les prix du pétrole et d'autres produits de base pendant une période prolongée, tandis qu'une résolution rapide du conflit pourrait atténuer les pressions inflationnistes.

La croissance estimée de l'Afrique en 2022 est inférieure à celle de l'Asie, mais surpasse celle de l'Europe et la moyenne mondiale. L'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international prévoyait un taux de croissance mondial de 3,2 % en 2022 et de 2,7 % en 2023 (voir figure 1.1). Ces projections dépeignent une fragilité mondiale généralisée, tirée par les trois plus grandes économies du monde (la Chine, la zone euro et les États-Unis). La récession est une quasi-certitude en Europe avec la Chine qui affiche l'un des taux de croissance les plus faibles depuis des décennies, tandis que l'inflation atteint son plus haut niveau depuis quatre décennies aux États-Unis. Ce ralentissement, qui s'étend à d'autres régions du monde, aura des répercussions négatives importantes sur la demande d'exportations africaines et sur les flux d'investissement et, donc, sur la croissance économique.

Les principaux indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, tels que l'indice des directeurs d'achat (PMI), suggèrent également une morosité de l'activité dans quatre des six premières économies africaines, qui représentent au moins la moitié du PIB du continent (figure 1.2). Les PMI de l'Égypte et du Kenya, et dans une moindre mesure ceux du Nigeria et de l'Afrique du Sud, sont orientés à la baisse depuis mars 2022, ce qui suggère un ralentissement durable de l'activité économique dans ces pays, ralentissant ainsi leur croissance. De mars à novembre 2022, l'indice PMI de l'Égypte a diminué de 4,3 % en glissement annuel, contre une augmentation de 9,7 % au cours de la même période en 2021. Cette même tendance baissière s'observe dans

FIGURE 1.2 Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–novembre 2022



Source : Haver Analytics et IHS Markit.

les PMI en glissement annuel du Kenya et du Nigeria, respectivement de 2,6 % et 0,2 % contre des augmentations de 8,5 % et 11,6 % en 2021. Les performances décevantes des PMI reflètent en partie le resserrement des politiques monétaires visant à maîtriser la spirale de l'inflation.

Des faiblesses structurelles continuent également de freiner l'activité économique dans certaines des principales économies à forte intensité en ressources. En Afrique du Sud, les pannes d'électricité ont perturbé l'activité économique dans tous les secteurs, allant du commerce de détail et des autres services à l'industrie manufacturière et minière. La croissance économique du Nigeria a été affectée directement par la faible production de pétrole en raison de l'insécurité et du vieillissement des infrastructures, et de façon indirecte par un impact en cascade sur les secteurs non pétroliers ayant des liens importants avec l'économie pétrolière. La faible production de pétrole au Nigeria a érodé l'effet positif des prix élevés des cours mondiaux du pétrole, tandis que la hausse des prix mondiaux des aliments et des engrais a alimenté une inflation déjà élevée.

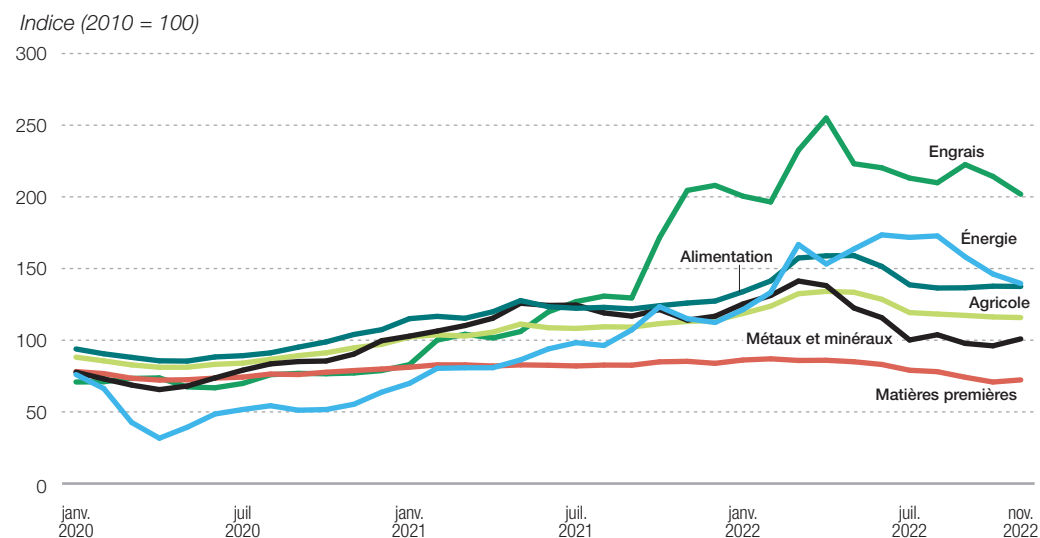
La hausse des prix des matières premières s'est accélérée en mars 2022 (figure 1.3), immédiatement après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février, mais ces prix ont depuis

retrouvé les niveaux d'avant le conflit, à l'exception des prix de l'énergie. Ces derniers ont augmenté de 27,6 %, tirés par le gaz naturel, et ont été volatiles, mais orientés à la hausse, en raison de l'incertitude de l'approvisionnement, la Russie ayant réduit les livraisons de pipelines vers l'Europe en réponse aux sanctions imposées par les États-Unis et ses alliés européens. L'instabilité des approvisionnements énergétiques mondiaux et la prolongation des conflits continueront d'entraîner des prix élevés.

Le resserrement des conditions financières mondiales dû aux hausses des taux d'intérêt par les banques centrales des économies de marché avancées et émergentes a créé des tensions et une volatilité accrue sur les marchés financiers et boursiers mondiaux (figure 1.4). Par exemple, entre mars et décembre 2022, la Réserve fédérale américaine a relevé le taux des fonds fédéraux de 420 points de base cumulés pour éviter l'enracinement de l'inflation qui avait atteint un pic de 9,1 % en juillet, un record en 40 ans. Associée à une incertitude croissante et à la frilosité des investisseurs, la mondialisation du risque financier dû à une politique monétaire restrictive et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a renforcé la nécessité d'un resserrement des politiques monétaires par les banques centrales africaines dont

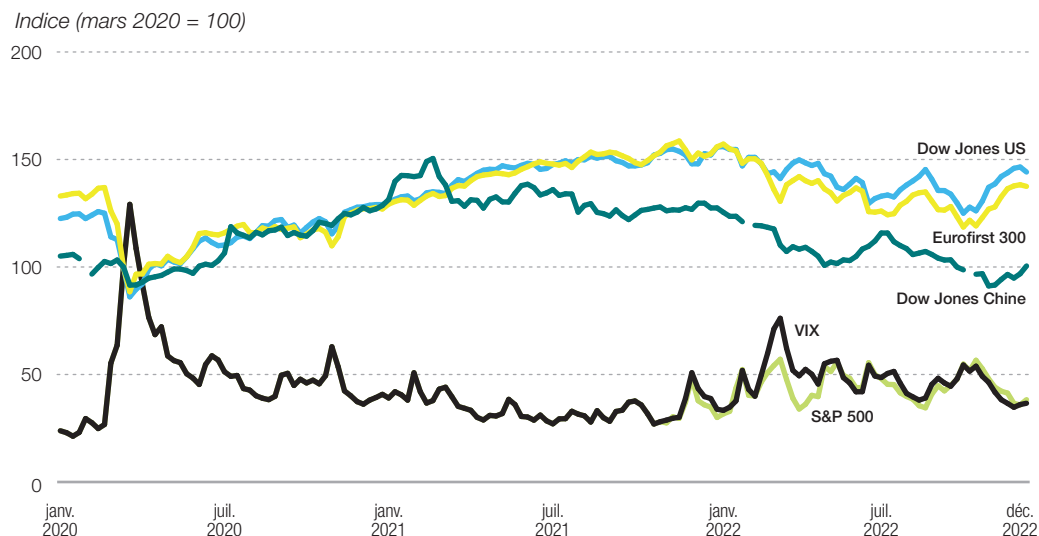
L'instabilité des approvisionnements énergétiques mondiaux et la prolongation des conflits continueront à entraîner des prix élevés

FIGURE 1.3 Indices des prix des produits de base mondiaux, janvier 2020–novembre 2022



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des produits de base de la Banque mondiale.

FIGURE 1.4 Principaux indices des marchés financiers mondiaux, janvier 2020–novembre 2022



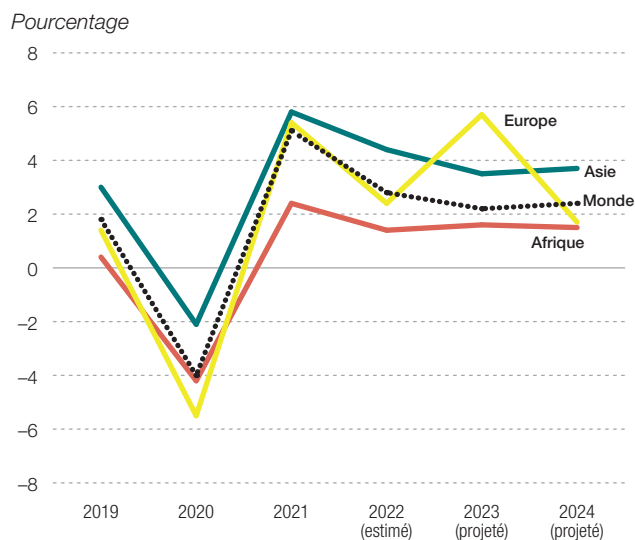
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Haver Analytics.

La morosité de la performance économique de l'Afrique en 2022 s'est traduite par une faible croissance du revenu par habitant

les modifications des taux directeurs sont discutées dans la section sur les politiques monétaires ci-dessous. Les pays africains subissent également les pressions du resserrement de leur politique monétaire sur leurs devises, ce qui alimente l'inflation intérieure et affaiblit les perspectives d'une reprise rapide de la croissance économique.

La morosité de la performance économique de l'Afrique en 2022 s'est traduite par une faible croissance du revenu par habitant (figure 1.5), ce qui pose des défis considérables pour la réduction de la pauvreté et pourrait retarder l'inversion des pertes de revenus induites par la pandémie en 2020. Après une forte reprise en 2021, les estimations de la croissance du revenu par habitant sont passées de 4,5 % à 1,7 % en 2022, reléguant l'Afrique au dernier rang de toutes les régions. Cette tendance pourrait retarder le développement socio-économique, d'autant plus que 24 pays sont à faible revenu, et que la pandémie de la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont inversé les progrès antérieurs en matière de réduction de la pauvreté.²

FIGURE 1.5 Croissance du PIB réel par habitant, 2019–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement, mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022, et estimations de la Division de la population des Nations Unies.

Décomposition de la croissance du point de vue sectoriel et du point de vue de la demande

Les contributions de la consommation privée et de l'investissement à la croissance ont considérablement diminué en 2022 du côté de la demande, tout comme la contribution du secteur des services du côté de l'offre.

Du côté de l'offre, les services sont restés le principal contributeur à la croissance du PIB. En 2022, ce secteur a contribué à hauteur

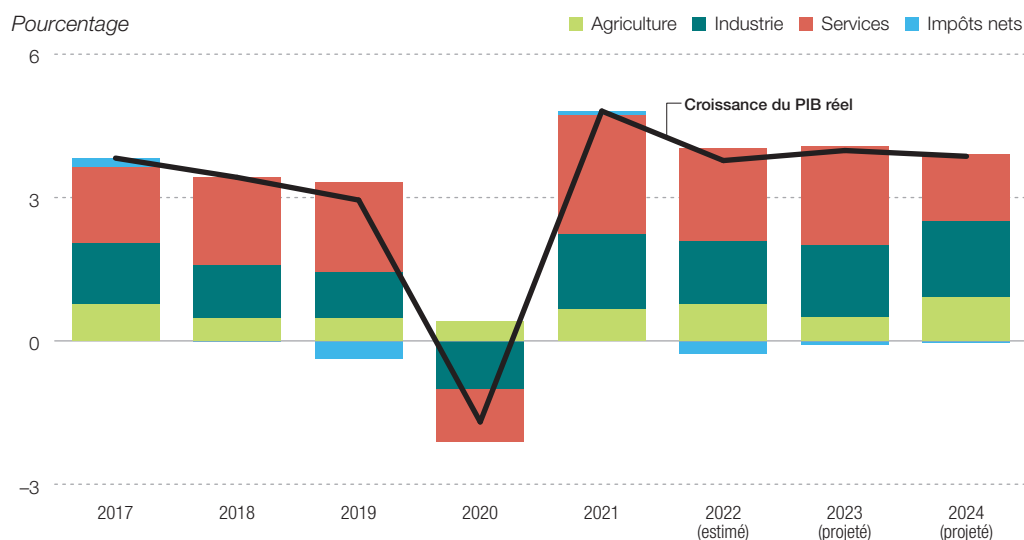
de 1,9 point de pourcentage à la croissance totale, représentant une part de 48,1 %, contre 2,5 points de pourcentage et une part de 52,9 % l'année précédente (figure 1.6). La réduction de la contribution des services à la croissance totale de la production réelle globale est due au ralentissement généralisé de la croissance après la forte reprise de 2021. Bien que la contribution projetée des services à la croissance devrait atteindre 2,1 points de pourcentage en 2023, le resserrement des conditions financières pose un défi considérable à cette perspective, en particulier pour les services financiers et le tourisme. Le secteur industriel a également enregistré une baisse non négligeable de sa contribution à la croissance en 2022, passant de 1,6 point de pourcentage en 2021 à 1,3 point de pourcentage, notamment à cause d'une inflation et des coûts de production élevés qui ont freiné la demande globale. En 2023 et 2024, la contribution de l'industrie à la croissance devrait se maintenir à une moyenne de 1,6 point de pourcentage.

Les dépenses de consommation des ménages privés et les investissements (formation brute de capital) ont été les principaux moteurs de la croissance du côté de la demande. En 2022, la contribution de ces deux composantes à la croissance du PIB de l'Afrique, estimée à 3,8% (figure 1.7), a été de 2,3 et 0,9 points de

pourcentage respectivement. Cette contribution équivalait à environ 84,6 % de la croissance de la demande intérieure globale, ce qui est nettement inférieur aux 93,3 % de l'année précédente, mais supérieure à la moyenne d'avant la pandémie. À cette époque, la contribution moyenne combinée à la croissance était de 80,4 % en 2017–19, tandis que celle de la consommation privée des ménages était de 50,1 % et celle de l'investissement de 23,2 %. Ce manque à gagner a été comblé par les exportations nettes, qui se sont fortement redressées en 2022, représentant 0,2 point de pourcentage de la croissance du PIB (soit environ une part de 4,8 %) contre -0,3 point de pourcentage (soit une part de -5,8 %) en 2021. Toutefois, la dépendance excessive de l'Afrique à l'égard des exportations de produits de base sans forte valeur ajoutée, du fait de politiques industrielles ne favorisant pas la concurrence et l'ajout de valeur aux produits de base, pourrait retarder le processus de transformation structurelle présenté par la transition verte. Il est impératif pour les pays africains de repenser leurs modèles de développement et de mettre en œuvre des politiques industrielles stratégiques pour corriger les défaillances du marché et encourager une concurrence saine dans les secteurs clés afin de favoriser la pénétration de leurs exportations sur les marchés mondiaux.

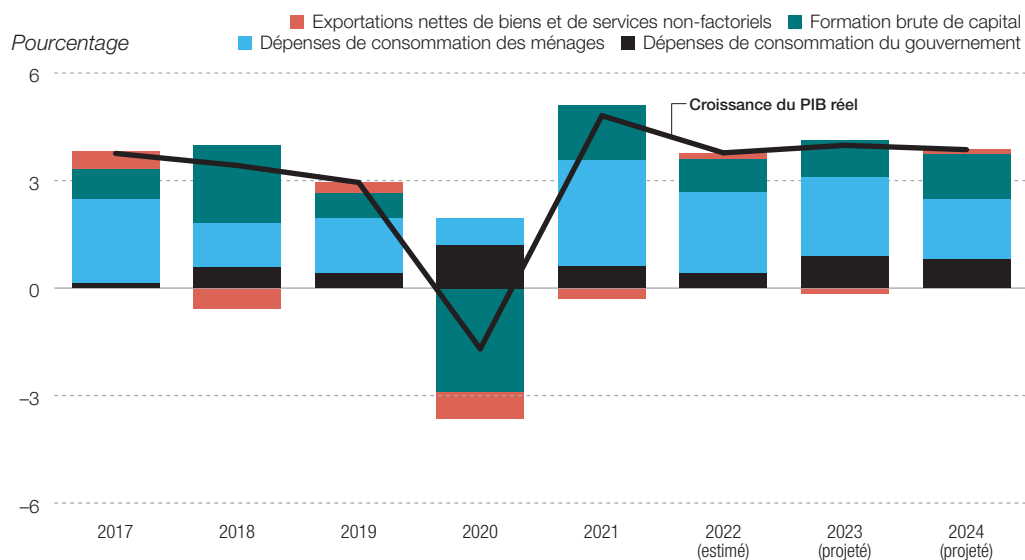
Les dépenses de consommation des ménages privés et les investissements (formation brute de capital) ont été les principaux moteurs de la croissance du côté de la demande

FIGURE 1.6 Composition sectorielle de la croissance du PIB, 2017–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.7 Composition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2017–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

La baisse de la contribution de la consommation privée et des investissements à la croissance en 2022 reflète la hausse de l'inflation et le resserrement des conditions financières, qui ont limité les dépenses privées. En revanche, la contribution positive des exportations nettes reflète l'amélioration des termes de l'échange grâce à la hausse des prix des produits de base. Au cours des trois dernières années, la contribution des dépenses de consommation des administrations publiques à la croissance du PIB est restée stable à environ 0,7 point de pourcentage, soit près du double de la moyenne des trois années précédant la pandémie. La hausse des dépenses de consommation depuis 2020 reflète une politique budgétaire expansionniste ayant pour objectif de contenir l'impact de la pandémie et de protéger l'économie nationale et les ménages des chocs résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. À court terme, les taux d'intérêt élevés pourraient freiner l'investissement, tandis que les prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que la dépréciation des devises, pourraient peser sur les dépenses de consommation privée. Compte tenu de ces facteurs, la persistance de ces incertitudes pourrait avoir pour résultat de maintenir à moyen terme la fragilité des dépenses de consommation (privées et publiques) et des investissements.

Performance et perspectives de croissance dans les régions et les pays

Les performances économiques en Afrique varient selon les régions

Le ralentissement de la croissance moyenne de l'Afrique masque des variations entre régions, reflétant en grande partie les différences de structure des économies, leur dépendance à l'égard des produits de base, les impacts différenciés des chocs exogènes mondiaux ainsi que celui des réponses de politiques nationales pour atténuer ces chocs (figure 1.8).

Afrique du Nord

Les estimations de la croissance en Afrique du Nord montrent un recul de 1,1 point de pourcentage, passant de 5,4 % en 2021 à 4,3 %. Cette baisse reflète principalement la forte contraction en Libye et les effets de la sécheresse au Maroc. La croissance de la région devrait se stabiliser à 4,3 % en 2023, soutenue par la forte reprise attendue en Libye et au Maroc, ce qui pourrait contrebalancer le ralentissement prévu en Algérie et en Égypte. Toutefois, les économies de la région restent soumises à d'importants vents contraires, notamment due à la fluidité de la situation politique en Libye et les chocs climatiques, qui pourraient avoir un impact sur la croissance en 2024,

Les estimations de la croissance en Afrique du Nord montrent un recul de 1,1 point de pourcentage, passant de 5,4 % en 2021 à 4,3 %

comme le montre la baisse prévue de 3,4 % du PIB réel. En revanche, la croissance de l'Égypte a presque doublé, passant de 3,3 % en 2021 à 6,1 % en 2022, grâce à l'expansion des investissements dans les infrastructures, à la hausse de la production de gaz et à l'augmentation du trafic maritime sur le canal de Suez. De même, la croissance de la Mauritanie a plus que doublé, passant de 2,4 % en 2021 à 5,3 % en 2022, grâce à un rebond de la consommation des ménages, une augmentation de la production de minerai de fer et d'or, et à de nouveaux investissements dans le gaz naturel et les énergies renouvelables. Les pays d'Afrique du Nord exportateurs de pétrole et de gaz, tels que l'Algérie et la Libye, pourraient devenir des sources alternatives pour les besoins en pétrole et en gaz de l'Union européenne, si les plans de celle-ci visant à se diversifier pour ne plus dépendre des importations en provenance de Russie se concrétisent.

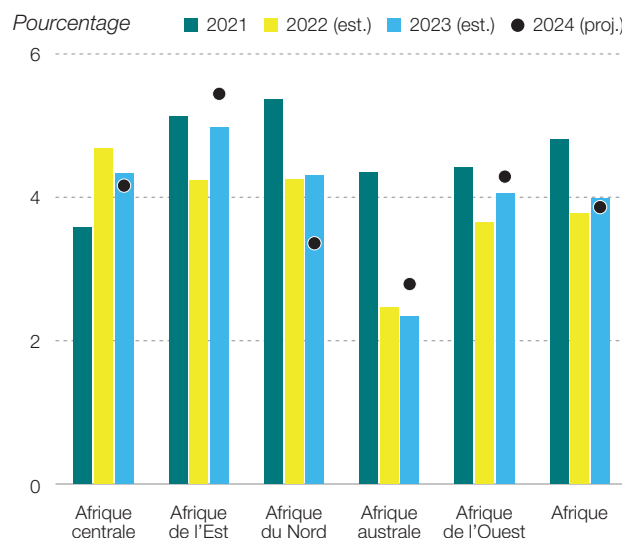
Afrique centrale

La croissance en Afrique centrale est estimée à 4,7 % en 2022, contre 3,6 % en 2021. Cette croissance généralisée a bénéficié des prix élevés des produits de base pour une région qui compte des exportateurs nets de pétrole brut, de minéraux et d'autres produits de base. La croissance devrait diminuer légèrement pour atteindre 4,3 % en 2023 et se stabiliser à 4,2 % en 2024, avec la reprise de la demande mondiale et un renforcement des conditions intérieures pour soutenir la demande des consommateurs et les investissements, en vue de contrer l'aversion au risque induite par la pandémie. La République démocratique du Congo et de la Guinée équatoriale ont connu la croissance du PIB réel la plus rapide en 2022, avec une progression de 6,6 % et de 5,5 %, respectivement. La Guinée équatoriale fait partie des pays les plus touchés par la pandémie, avec des contractions prolongées jusqu'en 2021, de sorte que son expansion rapide en 2022 reflète un retour à sa trajectoire de croissance antérieure.

Afrique de l'Est

La croissance en Afrique de l'Est devrait se modérer à 4,2 % en 2022, contre 5,1 % en 2021, puis remonter à 5 % en 2023 et 5,4 % en 2024. Malgré la relative diversification de leur structure

FIGURE 1.8 Croissance du PIB en Afrique, par région, 2021–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

de production, les pays de la région restent dans une large mesure des importateurs nets de produits de base qui subissent le poids de prix internationaux élevés. Ils sont également soumis à des chocs climatiques récurrents tels que la sécheresse, notamment dans la Corne de l'Afrique. Le ralentissement en 2022 reflète principalement les effets de ces chocs, amplifiés par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Des politiques monétaires et budgétaires restrictives visant à contenir l'inflation ont également limité la demande de consommation des ménages nationaux, amplifiant les effets des chocs exogènes sur l'activité économique dans une région où se trouvent certaines des économies les plus fragiles en raison de conflits internes. La baisse de la consommation des ménages a été aggravée par la contraction des activités agricoles et manufacturières, la faible croissance du crédit au secteur privé et l'augmentation de la dette du secteur public.

Les pays les plus performants en termes de croissance en 2022 sont les Seychelles (8,3 %), le Rwanda (6,9 %) et le Kenya (5,5 %). En revanche, la fragilité et les faiblesses structurelles de l'économie du Soudan du Sud devraient persister, la récession devant se poursuivre jusqu'en 2023 avant un rebond de la croissance à 4,6 % en 2024. Le Rwanda devrait tirer la croissance dans

La croissance en Afrique de l'Ouest a ralenti, passant de 4,4 % en 2021 à 3,6 % en 2022

cette région en 2023 et 2024, avec des taux supérieurs à 7 %, bénéficiant de l'augmentation des dépenses d'infrastructure. L'Ouganda et l'Éthiopie devraient également connaître une forte croissance en 2023 et 2024 qui pourrait dépasser 5 % en raison de l'évolution du secteur pétrolier pour l'Ouganda et de la poursuite des dépenses d'infrastructure pour l'Éthiopie.

Afrique de l'Ouest

La croissance en Afrique de l'Ouest a ralenti, passant de 4,4 % en 2021 à 3,6 % en 2022. Elle devrait s'accélérer à moyen terme, pour atteindre 4,1 % en 2023 et 4,3 % l'année suivante. À l'exception du Niger, de la Gambie, de la Guinée et du Togo, tous les autres pays de la région ont connu une diminution de leur croissance en 2022. Les performances économiques soutenues des économies les plus diversifiées de la région devraient permettre à la croissance régionale moyenne d'atteindre 4,1 % en 2023 et 4,3 % en 2024.

- Au Ghana, la croissance a chuté à 3,6 % en 2022, contre 5,4 % l'année précédente, reflétant de profonds déséquilibres macroéconomiques, dont une inflation plus élevée, une monnaie locale ayant dépréciée et une dette publique élevée, estimée à 91 % du PIB.
- Au Nigeria, la plus grande économie de la région, les estimations de la croissance indiquent une baisse à 3,0 % en 2022 contre 3,6 % en 2021, toutefois supérieure au taux de croissance démographique du pays, qui est d'environ 2,4 %. Le Nigeria a toutefois souffert d'une chute prolongée de sa production pétrolière en raison d'inefficacités techniques dues au vieillissement des infrastructures et aux vols, ce qui a limité ses gains liés aux cours internationaux élevés du pétrole. Il connaît également de profonds déséquilibres macroéconomiques, provenant d'une subvention coûteuse du carburant, d'une inflation élevée depuis près de 20 ans et du manque de devises étrangères avec pour résultat une dépréciation rapide de sa monnaie nationale, et une érosion du pouvoir d'achat de ses citoyens. L'incertitude quant à la continuité des politiques au lendemain des élections générales de 2023, conjuguée à la montée de l'insécurité, a entamé la confiance des investisseurs,

ce qui a freiné les investissements et affaibli les perspectives de croissance du pays. Face à ces vents contraires, la croissance du PIB réel devrait rester modeste, à 3,1 % en 2023, avant de se redresser lentement pour atteindre 3,3 % en 2024.

- En Côte d'Ivoire, les investissements dans les infrastructures logistiques stratégiques, l'expansion de projets de construction pour répondre à l'urbanisation croissante et les projets énergétiques prévus pour améliorer le secteur des énergies renouvelables du pays devraient accélérer le taux de croissance estimé de 6,8 % en 2022 et à 7,2 % en 2023.
- Le Sénégal, qui s'apprête à devenir un exportateur de pétrole et de gaz en 2023 et qui profite d'une reprise du tourisme et de la production agricole, pourrait se retrouver sur la liste des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique. Dans ce contexte, la croissance du Sénégal devrait s'accélérer, passant de 4,7 % en 2022 à 10,2 % en 2023.

Afrique australe

La croissance en Afrique australe devrait rester morose en 2022, passant de 4,3 % en 2021 à 2,5 %, en raison des faiblesses persistantes de l'Afrique du Sud, la plus grande économie de la région et son principal partenaire commercial. La croissance du PIB réel de l'Afrique du Sud a diminué de plus de moitié, passant de 4,9 % en 2021 à 1,9 % en 2022, en raison de la baisse de la demande mondiale, des pannes de courant et d'inondations dévastatrices qui ont affecté la production industrielle dans le KwaZulu-Natal.³ Une accumulation de pressions inflationnistes a également affecté les dépenses de consommation des ménages, lesquelles restent un moteur essentiel de la croissance en Afrique du Sud. Les liens commerciaux étroits de l'Afrique du Sud avec les autres pays d'Afrique australe impliquent que des chocs qui secouent le pays sont transmis directement ou indirectement au reste de la région. En particulier, les pays de la Zone monétaire commune⁴ et de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU)⁵ subissent des chocs quasi symétriques à ceux qui affectent l'Afrique du Sud.

Ailleurs dans la zone SACU, la croissance a été supérieure à 2 %, sauf en Eswatini, dont

la croissance de 1,3 % a été encore plus faible que celle de l'Afrique du Sud voisine. Tiré par une reprise soutenue des entrées touristiques, le PIB réel de l'île Maurice a connu la croissance la plus rapide, à 7,0 % en 2022. La production réelle de l'Angola, deuxième économie de la région, a augmenté de 2,9 % en 2022, soutenue par les prix élevés du pétrole et d'autres minéraux. Le Mozambique, qui a dû faire face à de multiples chocs, dont une insurrection dans la région de Cabo Delgado, les effets persistants du cyclone Idai et des épisodes d'inflation élevée, a affiché une croissance de 3,8 % en 2022. La cessation des hostilités dans le Cabo Delgado est essentielle pour stimuler les investissements dans le gaz naturel liquéfié et d'autres industries connexes, et pour matérialiser des bénéfices sociaux y relatifs dans les zones environnantes. En conséquence, la croissance devrait s'accroître pour atteindre 5,0 % en 2023 et 8,0 % en 2024. À moyen terme, cependant, la faiblesse persistante de l'Afrique du Sud continuera de peser sur la région, dont la production réelle devant décélérer à 2,3 % en 2023 avant de remonter à 2,8 % en 2024, en grande partie grâce à une amélioration générale des conditions économiques. Cette amélioration devrait être tirée par le Mozambique, dont la croissance économique devrait progresser de 3 points de pourcentage pour atteindre 8 %.

Groupes de pays

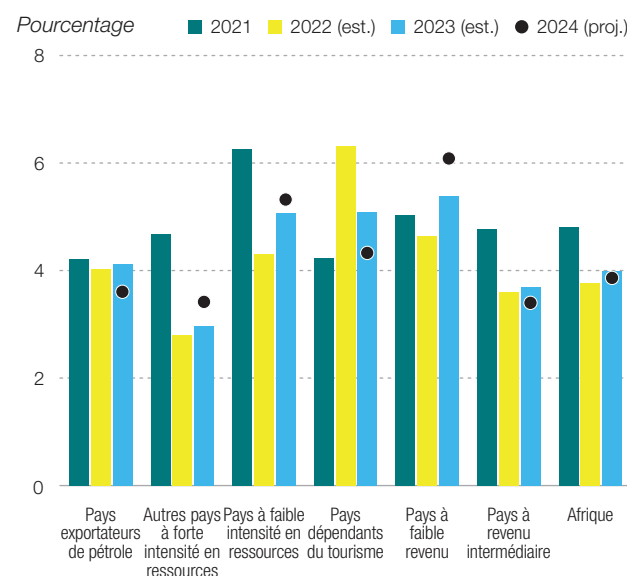
Les économies dépendantes du tourisme ont connu une croissance estimée à 6,3 % en 2022, avec en tête les Seychelles (8,3 %), Maurice (7,0 %) et le Cap-Vert (4,5 %) (figure 1.9). Bien que ces pays représentent moins de 1 % du PIB du continent, la forte contraction de leur production réelle pendant la pandémie a eu une incidence significative sur la croissance moyenne de l'Afrique. Leur forte croissance enregistrée en 2022 est donc importante pour soutenir la reprise post-pandémique de l'Afrique. L'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, associé aux économies accumulées pendant la COVID-19, a stimulé la demande touristique latente, comme en témoigne le rebond plus important que prévu du nombre de visiteurs. Par exemple, les arrivées de touristes aux Seychelles en octobre 2022 avaient

dépassé les prévisions du gouvernement de 258 000, le nombre actuel de touristes étant égal à 89 % des arrivées de 2019 et nettement supérieur aux 183 000 arrivées en 2021. Le nombre de touristes a également été stimulé par des stratégies nationales, notamment les permis de résidence temporaire à long terme ou la suspension des exigences de visa pour les marchés touristiques haut de gamme. Ces stratégies reflètent les efforts de politiques visant à promouvoir le secteur pour garantir des revenus touristiques durables et créer des emplois. Le plein impact de la reprise des activités touristiques et de l'assouplissement des restrictions minimales résiduelles dans les voyages internationaux pourrait toutefois être neutralisé par une inflation élevée et le durcissement des conditions financières dans les principaux pays d'origine des touristes. La croissance devrait donc ralentir à 5,1 % en 2023. Mais si les conditions mondiales défavorables persistent et que le risque de résurgence d'une pandémie se matérialise, la croissance pourrait encore ralentir à 4,3 % en 2024.

La croissance moyenne des économies à faible intensité en ressources naturelles a chuté, passant de 6,3 % en 2021 à 4,3 % en 2022, à cause des effets de l'inflation accrue sur la

L'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, associé aux économies accumulées pendant la COVID-19, a stimulé la demande touristique dans les économies dépendantes du tourisme

FIGURE 1.9 Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2021–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

La croissance moyenne des pays exportateurs de pétrole a légèrement diminué, passant de 4,2 % en 2021 pour atteindre 4,0 % en 2022, reflétant en grande partie la forte baisse en Libye et la croissance relativement plus faible au Nigeria

consommation des ménages et de la faiblesse de la demande mondiale d'exportations. La décélération a été la plus rapide en Eswatini (6,6 points de pourcentage), suivi du Maroc (6,4 points de pourcentage), du Rwanda (4,0 points de pourcentage) et du Kenya (2,0 points de pourcentage). Les économies à faible intensité en ressources, qui représentent environ 24 % du PIB de l'Afrique, sont plus diversifiées que celles à forte intensité en ressources, même si l'agriculture reste le pilier de la plupart de ces économies. Les économies à faible intensité en ressources – Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Kenya, Rwanda et Togo – ont affiché des taux de croissance supérieurs à 5,5 %. La croissance de ce groupe devrait s'accroître pour atteindre 5,1 % en 2023, grâce à une reprise prévue des dépenses publiques pour les projets d'infrastructure et la résilience de leurs structures économiques diversifiées.

La croissance moyenne des pays exportateurs de pétrole a légèrement diminué, passant de 4,2 % en 2021 pour atteindre 4,0 % en 2022. Cette légère contraction reflète en grande partie la forte baisse en Libye et la croissance relativement plus faible au Nigeria. Ces pays contribuent pour environ 51 % du PIB du continent, de sorte que leur croissance exerce une influence significative sur la performance moyenne de l'Afrique. Le Nigeria, première économie d'Afrique et premier producteur de pétrole, représente environ 30 % de la production de ce groupe de pays. Mais le pays a souffert d'une baisse constante de sa production pétrolière, à cause d'un sous-investissement continu dans les infrastructures, d'une augmentation des vols et de l'insécurité générale. Cet effet négatif sur la production a neutralisé tous les gains résultant de la hausse des prix du pétrole brut, entravant ainsi la contribution du secteur pétrolier à la croissance. Le sous-développement des infrastructures pétrolières et gazières dans de nombreux pays exportateurs de pétrole pourrait les empêcher de profiter pleinement du changement prévu par l'Union européenne pour diminuer sa dépendance du pétrole russe. La croissance moyenne de ce groupe de pays devrait donc se stabiliser à 4,1 % en 2023, mais baisser à 3,6 % en 2024. Les efforts visant à maintenir la stabilité politique et à stimuler les investissements

pour ouvrir de nouveaux champs pétrolifères, réhabiliter les puits de pétrole vieillissants et développer les infrastructures de production et de transport pourraient permettre aux exportateurs de pétrole d'Afrique de profiter de l'effort mondial pour remplacer le pétrole russe. Des risques considérables subsistent toutefois à long terme, à mesure que la transition vers le net zéro s'accélère.

La croissance moyenne dans les autres économies à forte intensité en ressources a chuté, passant de 4,7 % en 2021 à un niveau estimé à 2,8 % en 2022. Cette décélération reflète l'insuffisance de la production d'électricité, la modération des dépenses de consommation des ménages en raison d'une inflation élevée et l'anémie de la demande mondiale. Le Botswana enregistre la baisse la plus forte avec un déclin de 7,1 points de pourcentage en 2022, beaucoup plus brutal que celui du Burkina Faso (4,3 points de pourcentage), du Zimbabwe (4,2 points de pourcentage), de l'Afrique du Sud (3,0 points de pourcentage) ou du Ghana (1,8 point de pourcentage). La croissance moyenne de ce groupe devrait rester stable, mais plus faible, à 3,0 %, et ne devrait augmenter en 2024, seulement à 3,4 %, en raison de la reprise des opérations minières à grande échelle après le repli de la COVID-19 au Mali, en Guinée, au Libéria, en Tanzanie et au Niger.

Risques et facteurs favorables aux perspectives de croissance

Les perspectives de croissance à moyen terme de l'Afrique sont soumises à d'importants vents contraires. Les principaux risques de détérioration sont les suivants :

- Un fort ralentissement de l'économie mondiale pourrait réduire la demande pour les exportations africaines et freiner les flux d'investissement.
- La persistance de l'inflation, le resserrement prolongé des conditions financières mondiales et le coût élevé du capital, ainsi que les dépréciations des monnaies nationales et la baisse des flux financiers pourraient accroître les risques de surendettement dans certains pays africains.
- Les pertes et dommages continus dus au climat et à d'autres chocs météorologiques

extrêmes pourraient affecter la production agricole et alimenter des prix alimentaires durablement élevés et exacerber l'extrême pauvreté.

- Une dépendance excessive persistante à l'égard des exportations de produits de base, qui limite les possibilités d'une transition verte et d'une transformation structurelle tirée par le secteur manufacturier.
- Les tensions géopolitiques et une nouvelle escalade du conflit résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie restent des risques importants pour les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'évolution des prix des produits de base.
- Les conflits et les tensions dans certains pays africains les rendent plus fragiles aux chocs.
- Les élections nationales prévues dans 30 pays africains – dont l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la Libye, Madagascar, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe en 2023 et 2024 – pourraient accroître l'incertitude quant à une politique durable et à la stabilité politique et affaiblir les sentiments des investisseurs.
- La prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait faire durer l'incertitude mondiale déjà élevée, et augmenter les prix des aliments et de l'énergie. Elle pourrait aussi augmenter les vulnérabilités de la dette souveraine et les niveaux d'endettement dans de nombreux pays africains.
- Les faibles taux de vaccination contre la COVID-19 (selon les estimations, actuellement seuls 26 % de la population sont entièrement vaccinés) limitent l'immunité collective de l'Afrique, ce qui laisse le continent vulnérable à d'éventuelles nouvelles variantes et à une résurgence des infections lorsque le monde passera à un assouplissement complet des restrictions.

Sur le plan positif, les perspectives africaines de croissance pourraient se renforcer, sous réserve d'une croissance économique mondiale plus élevée que prévu et de la réussite des efforts visant à trouver rapidement une solution à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce scénario permettrait d'atténuer la pression sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Le récent engagement (en décembre 2022) des États-Unis d'octroyer

55 milliards de dollars à l'Afrique au cours des trois prochaines années sous la forme de nouvelles opportunités commerciales et d'infrastructures pourrait combler les besoins de financement de l'Afrique et encourager des investissements dans les énergies propres et l'économie numérique. Cet engagement renouvelé entre l'Afrique et ses partenaires fait suite au forum de coopération Chine-Afrique qui s'est tenu au Sénégal en août 2022 sous le thème « *Renforcer l'amitié, la solidarité et la coopération pour une nouvelle ère de développement commun* » qui donne un nouvel élan au développement futur du continent. De tels engagements renforceront les efforts mondiaux visant à mobiliser des ressources pour compenser les effets du changement climatique. De plus, une résolution complète et plus rapide des problèmes d'endettement de l'Afrique, comme le rétablissement de l'Initiative de suspension du service de la dette et la coordination et l'accélération des négociations dans le cadre commun du G20, pourrait également libérer des ressources pour des investissements dans les infrastructures publiques afin de soutenir la croissance.

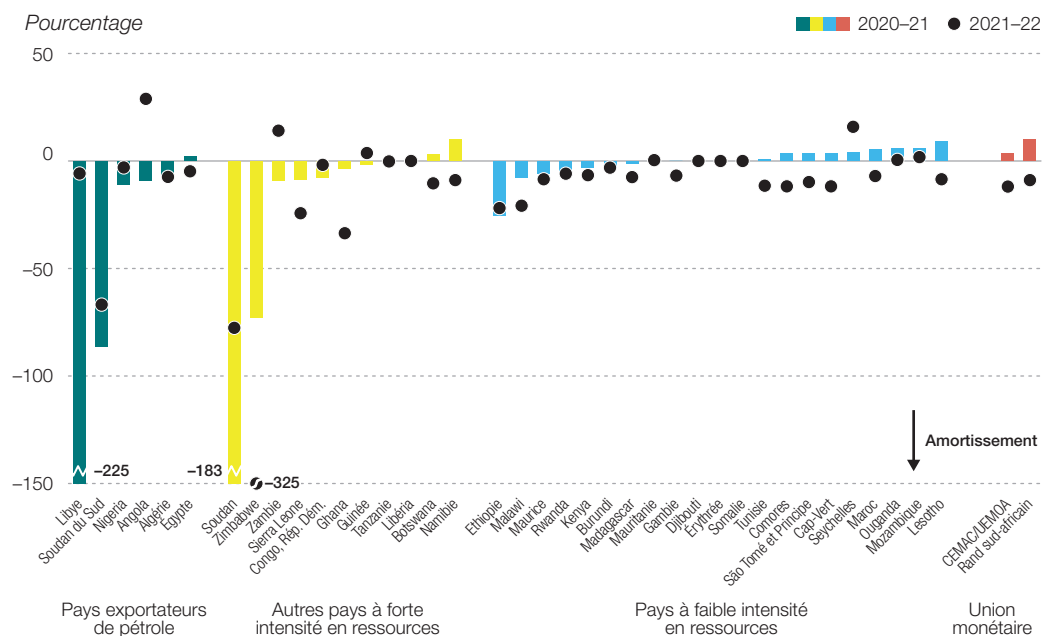
Taux de change, inflation et politique monétaire

Le durcissement des conditions financières mondiales a déstabilisé les marchés des changes de la plupart des pays africains.

Bien que la dynamique des taux de change en Afrique ait été mitigée, la majorité des monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar américain (figure 1.10), en partie en raison des hausses agressives des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine en 2022, mais aussi de l'incertitude mondiale qui pousse les investisseurs à se détourner des actifs des économies de marché émergentes, y compris les monnaies africaines, pour se tourner vers les bons du Trésor américain, une valeur « refuge ». Bien que la plupart des devises africaines aient perdu une part substantielle de leur valeur par rapport au dollar américain en 2022, d'autres se sont appréciées ou sont restées stables. À l'exception de l'Angola, les autres principaux pays africains exportateurs de produits de base ont connu des dépréciations soutenues de leur taux de change – et ce, malgré la hausse

Bien que la dynamique des taux de change en Afrique ait été mitigée, la majorité des monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar américain

FIGURE 1.10 Variations du taux de change, 2020–21 et 2021–22



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

À l'exception de l'Angola, les autres principaux pays africains exportateurs de produits de base ont connu des dépréciations soutenues de leur taux de change - et ce, malgré la hausse des prix internationaux des produits de base en 2022

des prix internationaux des produits de base en 2022. Les taux de dépréciation ont varié de 68,8 % au Soudan du Sud – dont la monnaie s'est affaiblie à la suite de la réunification des taux de change, et à la détérioration de la situation économique et politique – à 7,4 % en Algérie, 4,8 % en Égypte et 3 % au Nigeria. En Algérie, les autorités monétaires ont dévalué le dinar pour protéger les réserves de change. Au Soudan du Sud et au Nigeria, les contraintes d'approvisionnement en devises ont alimenté un élargissement de la prime entre le taux de change officiel et le taux de change du marché parallèle. Par exemple, au Nigeria, le taux de change sur le marché parallèle s'est déprécié de près d'un tiers en glissement annuel, éclipsant la dépréciation de 3 % du taux officiel, communément appelé taux de l'investisseur et de l'exportateur, et creusant l'écart entre les deux taux de change d'environ 70 %.

Parmi les monnaies des autres pays à forte intensité en ressources, le cedi ghanéen a été l'une des moins performantes d'Afrique, se dépréciant de plus de 33,4 % face au dollar américain en 2022. Les effets de premier ordre d'une baisse de la confiance des investisseurs quant à la soutenabilité de l'importante dette du pays

ont conduit à cette forte dépréciation. Les pressions à la dépréciation des devises ont également été importantes pour le leone de la Sierra Leone (baisse de 24 % par rapport au dollar américain) et le kwacha du Malawi (baisse de 21 %). Ces deux pays connaissent de sérieux déséquilibres macroéconomiques, notamment des recettes limitées et de faibles flux d'investissement. Les monnaies nationales de l'Éthiopie, du Soudan et du Zimbabwe se sont dépréciées de plus de 10 % par rapport au dollar américain, dû à l'aversion mondiale pour le risque et de la perte de confiance des investisseurs dans les économies en développement. La faiblesse des monnaies des principales économies africaines – Afrique du Sud, Algérie, Kenya et Nigeria – devrait également persister en 2023, en grande partie en raison du resserrement des conditions financières mondiales et de la faiblesse de la demande extérieure. En principe, un renforcement des politiques monétaires dans le contexte du resserrement des conditions financières dans les pays avancés pourrait aider les pays à contenir cette vague de dépréciations. Cependant, un nouveau resserrement des politiques monétaires pourrait accroître le coût déjà élevé du capital et stopper la reprise

économique. Les banques centrales africaines sont donc confrontées à un véritable dilemme de politique face aux chocs mondiaux successifs.

Parmi les devises les plus performantes, le kwanza de l'Angola s'est apprécié de plus de 29 % en glissement annuel par rapport au dollar américain en 2022, reflétant les effets combinés de l'augmentation des recettes pétrolières, de l'amélioration de la notation de crédit par les principales agences de notation et d'une politique monétaire plus accommodante. Le kwacha zambien a également été renforcé à la suite de l'accord des créanciers pour restructurer la dette extérieure du pays, ce qui a déclenché l'approbation de la Facilité élargie de crédit de 3 ans du FMI pour 1,3 milliard de dollars américains. Les perspectives favorables des investisseurs pour la situation macroéconomique de la Zambie qui en ont résulté ont stimulé le kwacha, qui s'est apprécié de 14 % en glissement annuel par rapport au dollar américain en 2022. Le taux de change des Seychelles s'est apprécié d'environ 16 % par rapport au dollar américain en 2022, principalement en raison de la reprise des activités touristiques

et de l'augmentation y relative des entrées de devises.

L'accumulation des pressions inflationnistes en 2022 devrait s'atténuer progressivement à moyen terme, à mesure que les interventions de politique monétaire restrictive gagnent du terrain.

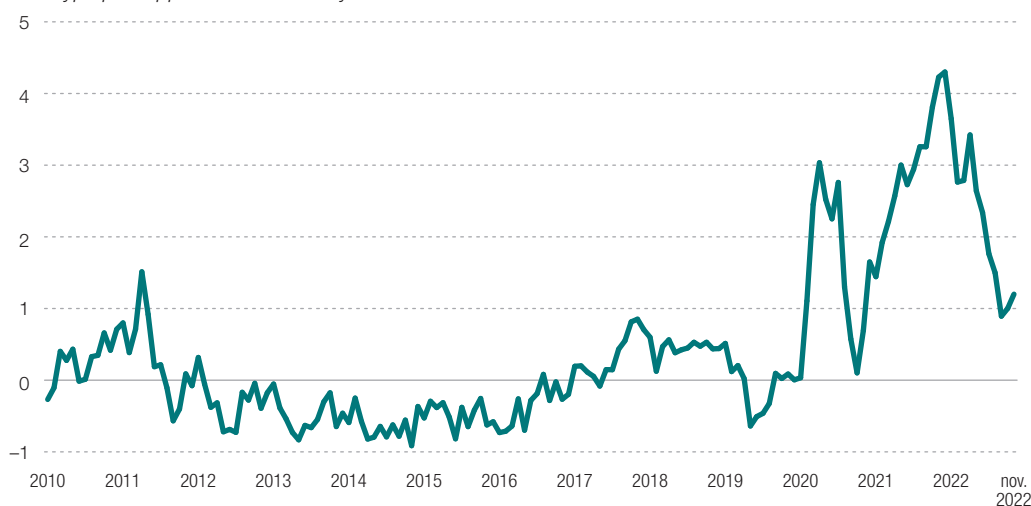
L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a exacerbé les chaînes d'approvisionnement mondiales déjà faibles, entraînant une nouvelle hausse des prix des produits de base et une augmentation des pressions inflationnistes. Après avoir atteint un pic de 4,3 en décembre 2021, l'écart-type de l'indice mensuel des chaînes d'approvisionnement mondiales a diminué régulièrement, reflétant un relâchement des pressions. Mais cet indice reste à un niveau historiquement élevé, supérieur à la moyenne pré-pandémique de -0,07 en 2019 (figure 1.11). Les pressions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales restent donc une préoccupation majeure, même avec l'anémie de la demande mondiale.

L'accumulation des pressions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, amplifiées par

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a exacerbé les chaînes d'approvisionnement mondiales déjà faibles, entraînant une nouvelle hausse des prix des produits de base et une augmentation des pressions inflationnistes

FIGURE 1.11 Indice des pressions sur la chaîne d'approvisionnement mondiale

Écart-type par rapport à la valeur moyenne



Note : Indice mis à l'échelle sur la base de l'écart-type. L'indice de pression de la chaîne d'approvisionnement mondiale (GSCPI) est une nouvelle mesure des conditions de la chaîne d'approvisionnement, fournie par la Federal Reserve Bank of New York. Il est calculé en combinant les variables de plusieurs indices de transport et de fabrication, tels que ceux liés aux délais de livraison, aux prix et aux stocks.

Source : Bureau of Labor Statistics ; Harper Petersen Holding GmbH ; Baltic Exchange ; IHS Markit ; Institute for Supply Management ; Haver Analytics ; Refinitiv ; calculs des auteurs.

En Afrique, l'inflation moyenne des prix à la consommation aurait augmenté de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 13,8 % en 2022 contre 12,9 % en 2021

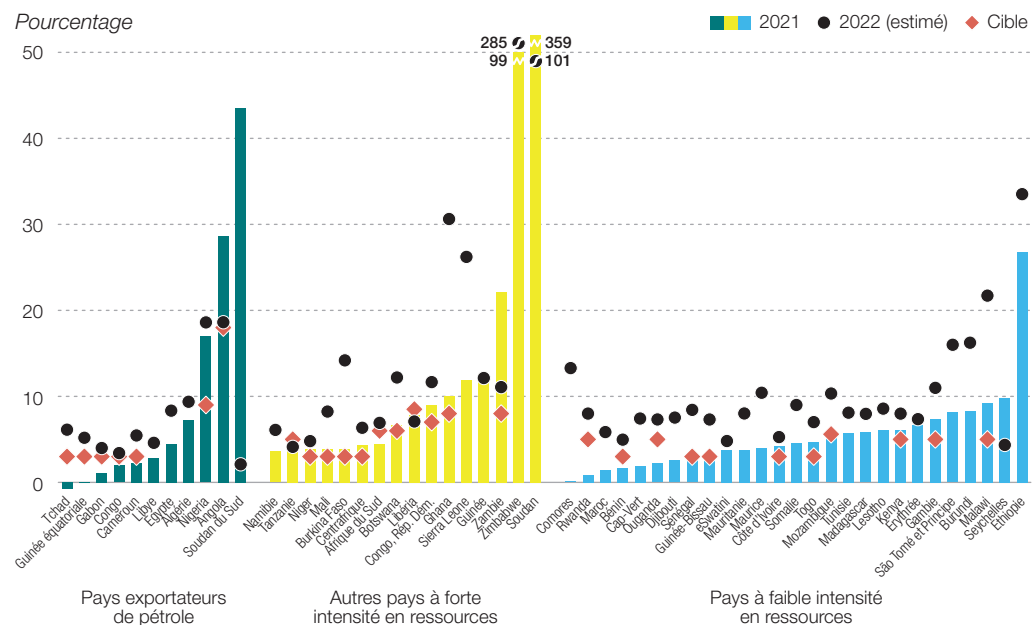
les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, s'est traduite par une forte hausse des prix mondiaux des produits de base, en particulier ceux des denrées alimentaires et de l'énergie au cours du premier semestre 2022. Avec environ 29,4 %, l'augmentation des prix du pétrole brut est la plus rapide passant de 86,50 \$ en janvier 2022 à 112 \$ en mai 2022, pour atteindre une moyenne de 91,80 \$ entre juin et septembre 2022. De leur côté, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté sur la même période de 13,5 %, passant de 139,90 \$ à 158,80 \$, pour atteindre en moyenne 141,21 \$ depuis le second semestre 2022. Ces hausses de prix ont alimenté de fortes pressions inflationnistes.

En Afrique, l'inflation moyenne des prix à la consommation aurait augmenté de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 13,8 % en 2022 contre 12,9 % en 2021 (une légère révision par rapport à l'estimation précédente de 13 % dans les PEA 2022), son niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie. L'inflation élevée et persistante en Afrique reflète des facteurs intérieurs tels que des dépenses expansionnistes d'investissement public et, plus important encore, l'effet direct de l'inflation importée, principalement alimentée par des facteurs extérieurs tels que la hausse des prix

du pétrole et des denrées alimentaires, et aggravée par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. L'inflation a dépassé les taux cibles des banques centrales pour les pays ayant défini explicitement des fourchettes, atteignant des taux à deux chiffres dans 19 pays, avec les niveaux les plus élevés enregistrés au Zimbabwe, au Soudan et en Éthiopie, dans cet ordre (figure 1.12).

L'Afrique de l'Est a connu le taux d'inflation moyen le plus élevé, soit 25,3 % en 2022, reflétant de fortes hausses de prix au Soudan et en Éthiopie dues à la fois aux contraintes de l'offre mondiale et aux pressions de la demande. Les deux pays ont connu des effets de transmission relativement importants des prix mondiaux aux prix locaux des céréales. L'Éthiopie importe environ 25 % de sa consommation intérieure de blé, tandis que 70 à 80 % de la consommation annuelle de blé du Soudan est importée. Le Soudan a également connu une dépréciation rapide de son taux de change après avoir laissé flotter sa monnaie en mars 2022 (voir figure 1.10), tandis que l'Éthiopie a été confrontée à des contraintes du côté de l'offre attribuées à une grave sécheresse et au conflit dans la région du Tigré, qui ont tous deux réduit les disponibilités alimentaires, alimentant ainsi l'inflation. Toutefois, la plus forte augmentation

FIGURE 1.12 Inflation des prix à la consommation, 2021 et 2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

de l'inflation induite par les prix des denrées alimentaires et de l'énergie en 2022 a été enregistrée en Afrique de l'Ouest (16,8 %, contre 12,7 % en 2021) et en Afrique du Nord (8,1 %, contre 4,6 % en 2021). L'inflation en Afrique centrale a presque doublé, passant de 3,9 % en 2021 à 7,3 % en 2022, car le Tchad et la Guinée équatoriale sont sortis d'une période de déflation en 2021.

L'inflation moyenne en Afrique australe a augmenté modérément pour atteindre 13,2 % en 2022, contre 10,8 % en 2021. Cette augmentation est en grande partie due à la persistance de l'inflation dans une majorité de pays de la région, dont le Zimbabwe, le Botswana, le Malawi, Maurice et São Tomé et Príncipe, où les prix moyens ont augmenté de plus de 5 points de pourcentage, la plus forte hausse ayant été enregistrée au Zimbabwe. La forte inflation au Zimbabwe, passant de 98,5 % en 2021 à 285 % en 2022, est en partie due à une majoration des coûts des importations, alors que l'économie continue de se débattre avec des défis économiques allant de la forte dépréciation de la monnaie locale à une dette élevée et une pauvreté croissante. L'inflation est également restée élevée au Malawi (21,7 %) et en Angola (18,6 %). Les pays où l'inflation a baissé sont la Zambie, grâce à l'appréciation de la monnaie locale et à une meilleure offre intérieure de produits alimentaires de base et saisonniers, et l'Angola, où la hausse des prix du pétrole a augmenté la valeur du kwanza.

L'inflation en Afrique devrait diminuer légèrement pour atteindre 13,5 % en 2023 et tomber à un seul chiffre de 8,8 % en 2024, en dessous des 9,1 % avant l'épidémie de COVID-19 en 2019 et de la moyenne de 9,6 % entre 2014 et 2018, grâce aux efforts continus pour maîtriser les effets de l'inflation importée. Cependant, l'inflation élevée pourrait perdurer, reflétant la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement et les hausses associées des prix des matières premières. Au niveau régional, l'inflation restera forte en Afrique de l'Est en raison de la persistance des contraintes d'approvisionnement, de l'impact du changement climatique, des conflits et de l'incertitude politique affectant certains pays de la région. L'Afrique centrale connaîtra une inflation relativement stable et faible, projetée à 5,7 % en 2023, reflétant en partie les politiques monétaires

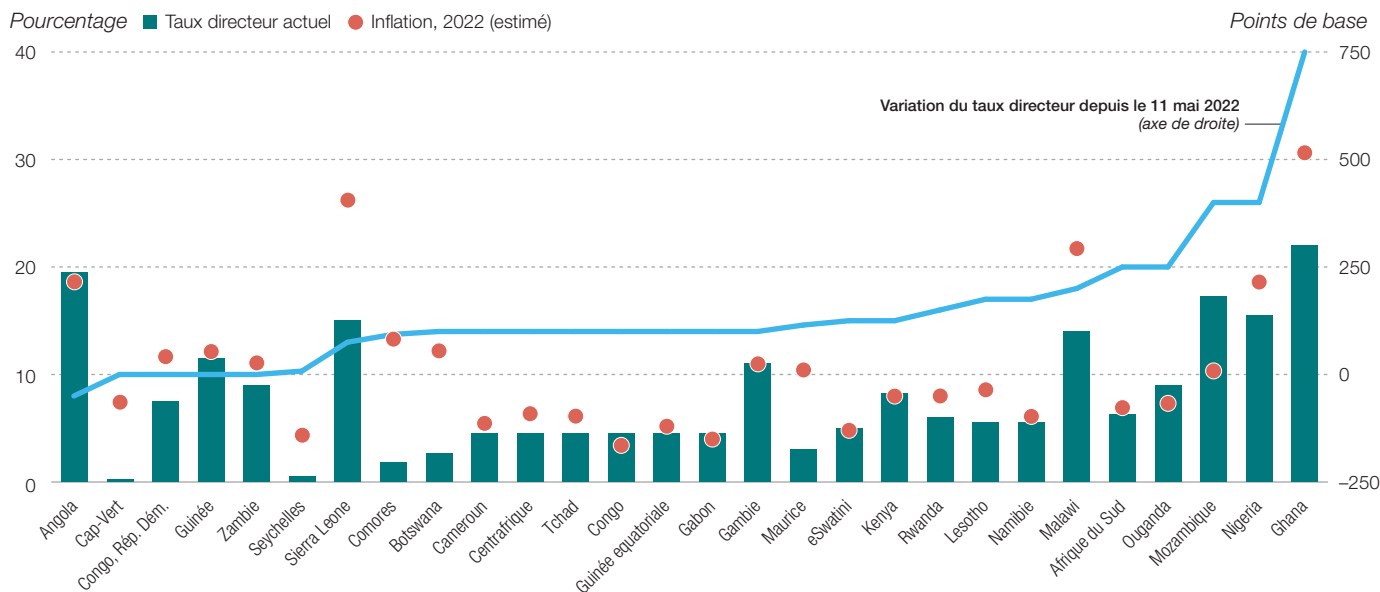
coordonnées et les avantages relatifs d'une monnaie régionale stable.

Les banques centrales africaines ont suivi l'exemple des économies avancées et ont durci leur politique monétaire pour maîtriser les pressions inflationnistes croissantes.

Face à la spirale de l'inflation mondiale, les banques centrales des pays avancés ont durci leur politique monétaire en augmentant les taux d'intérêt. Cette politique monétaire agressive et restrictive a déclenché une vague de resserrement des conditions financières mondiales, exposant les marchés en développement et émergents à des sorties de capitaux potentiellement perturbatrices, mais aussi à des dépréciations de devises, qui ont augmenté le coût national du service de la dette libellée en devises étrangères. La plupart des pays africains confrontés à des pressions inflationnistes ont également ajusté à la hausse leurs taux de politique monétaire (figure 1.13). Compte tenu de la baisse de liquidités des marchés financiers, si des politiques plus audacieuses et plus transformatrices ne sont pas mises en œuvre, l'orientation actuelle de ces politiques monétaires agressives et restrictives pourrait entraîner une nouvelle baisse brutale des rendements des actifs dans les marchés émergents, sapant ainsi les perspectives de croissance à court et moyen terme.

D'autres banques centrales sont restées plus prudentes. Elles ont considéré la source actuelle de pressions inflationnistes comme structurelle et temporaire, ancrée sur des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales plutôt que sur des hausses de prix induites par la demande intérieure. Par conséquent, l'ampleur et la fréquence des ajustements des taux directeurs ont fortement varié d'un pays à l'autre (voir figure 1.13). Certaines banques centrales ont rapidement relevé leurs taux directeurs en 2022, allant de 400 points de base (pb) au Mozambique et au Nigeria jusqu'à 750 pb au Ghana, ces deux derniers pays affichant des taux d'inflation parmi les plus élevés du continent. Malgré les fortes augmentations des taux d'intérêt dans ces trois pays, les anticipations d'inflation sont restées profondément ancrées, et les taux d'intérêt réels dans tous les pays restent fortement négatifs, et remettent en question le pouvoir des outils traditionnels de

FIGURE 1.13 Taux directeurs actuels et changements depuis le 11 mai 2022



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de Haver Analytics et des statistiques de la Banque africaine de développement.

politique monétaire. L'incapacité des taux directeurs plus élevés à atténuer les pressions inflationnistes implique donc la recherche d'instruments plus innovants pour faire face aux chocs non liés à la demande qui alimentent la vague actuelle d'inflation d'origine structurelle. Les pays devraient donc redoubler d'efforts pour accroître les disponibilités des denrées alimentaires au niveau national afin d'atténuer la pression des prix élevés des aliments importés sur l'inflation. De nouveaux ajustements de taux sont également susceptibles d'augmenter de manière disproportionnée le coût du crédit et d'imposer une taxe sur la croissance. En effet, malgré une inflation élevée, certains pays n'ont pas resserré leur politique monétaire, en partie en raison de taux d'intérêt déjà élevés, à cause de leur crainte de voir de nouvelles augmentations freiner la reprise économique.

Positions budgétaires et mobilisation des ressources intérieures

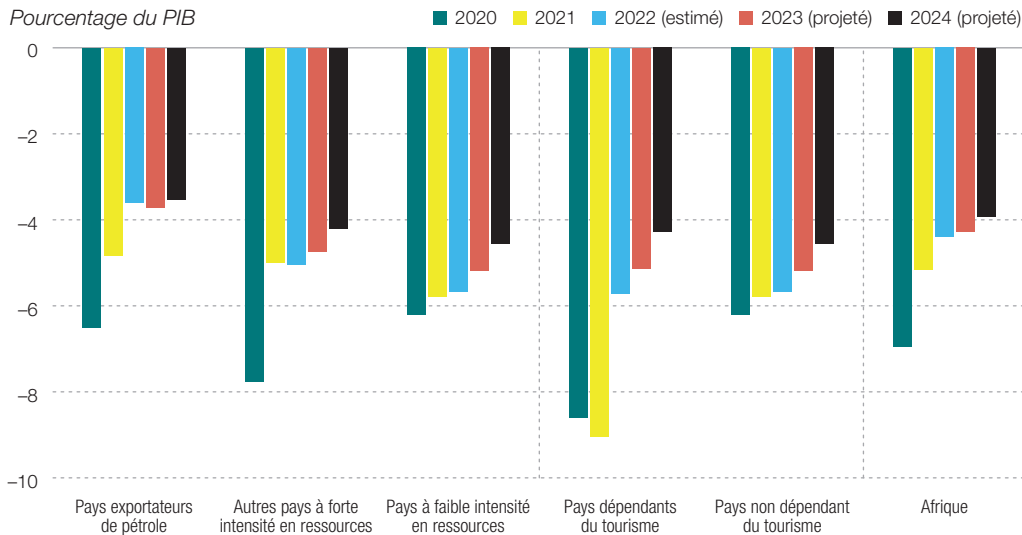
Les déficits budgétaires devraient se réduire progressivement à court terme, mais des incertitudes demeurent

Les estimations du déficit budgétaire moyen en Afrique montrent une baisse, passant de 5,2%

du PIB en 2021 dans le sillage des tensions budgétaires induites par la COVID-19 à 4,4 % du PIB en 2022. Le déficit budgétaire moyen a fortement augmenté, passant de 4,1 % du PIB en 2019 à 6,9 % du PIB en 2020, en raison des mesures de relance budgétaire déployées par les pays pour atténuer l'impact de la pandémie. Le déficit s'est réduit en 2022 grâce à une amélioration des recettes, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. La plupart des exportateurs nets de pétrole ont affiché des excédents, qui ont partiellement compensé l'impact du déficit budgétaire élevé et durable du Nigeria (5,3 % du PIB en 2022) sur la moyenne de ce groupe de pays. L'Angola, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Libye et le Tchad ont affiché des excédents budgétaires qui ont permis de ramener le déficit moyen de ce groupe de pays à un niveau estimé à 3,6 % du PIB en 2022, contre 4,8 % en 2021 (figure 1.14).

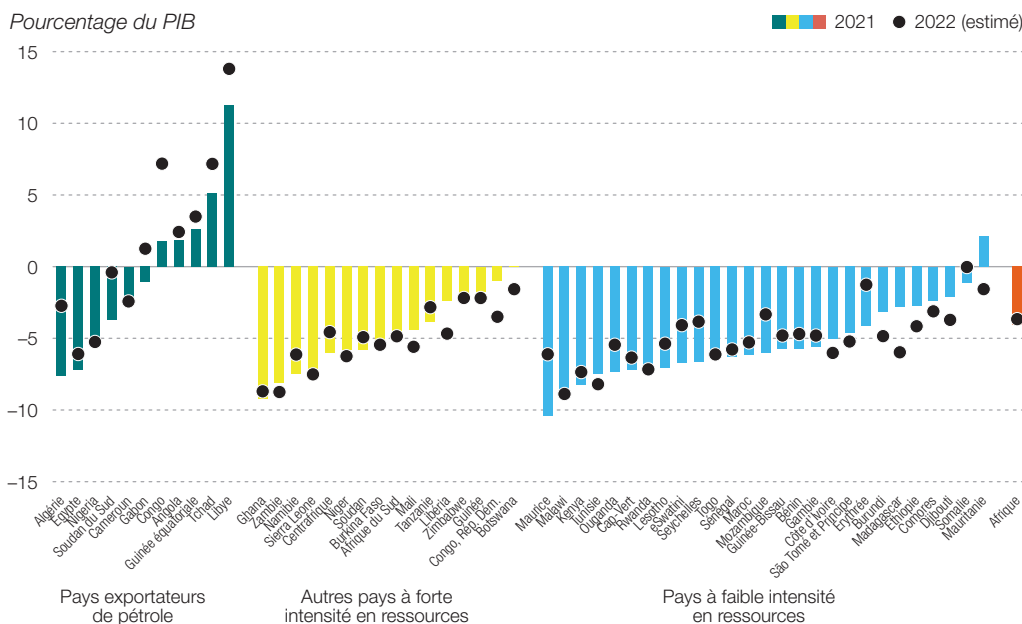
Le déficit budgétaire moyen des pays à faible intensité en ressources, qui comprennent également des importateurs nets de pétrole, s'est légèrement réduit, passant de 5,8 % du PIB en 2021 à 5,7 % en 2022, soutenu par la reprise économique et l'amélioration des recettes y relative (figure 1.15). Certains de ces pays (comme l'île Maurice, le Mozambique et les Seychelles) ont

FIGURE 1.14 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2020–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2022.

FIGURE 1.15 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par pays, 2021–22



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2022.

réussi à réduire leur déficit de plus de deux points de pourcentage. En revanche, le déficit budgétaire moyen des autres pays à forte intensité en ressources est resté stable, mais son niveau reste élevé à 5 % du PIB. Dans ce groupe de pays,

la hausse des prix des produits de base et les mesures d'assainissement budgétaire ont partiellement compensé l'augmentation des dépenses publiques destinées à protéger les personnes vulnérables contre la hausse des prix de l'énergie

Les estimations du déficit budgétaire moyen en Afrique montrent une baisse, passant de 5,2% du PIB en 2021 dans le sillage des tensions budgétaires induites par la COVID-19 à 4,4 % du PIB en 2022

Les positions budgétaires sur l'ensemble du continent devraient s'améliorer à moyen terme, grâce à une meilleure performance des recettes, lesquelles créeraient ainsi une marge de manœuvre supplémentaire pour l'assainissement budgétaire. Ceci est en particulier vrai dans les pays dont l'espace budgétaire s'est rétréci en raison des dépenses liées à la pandémie

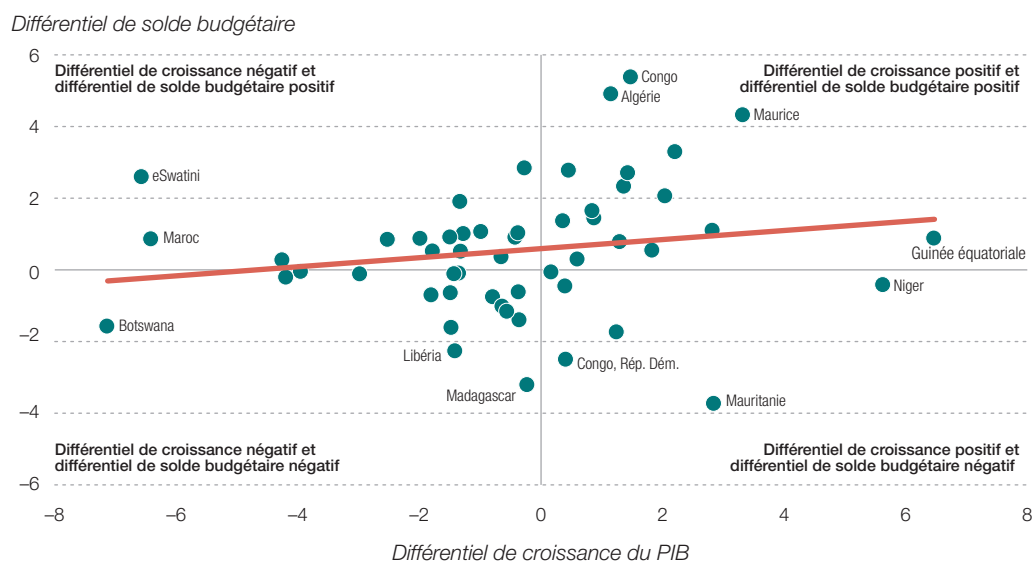
et des denrées alimentaires. Après d'importantes détériorations budgétaires au lendemain de la pandémie, les économies dépendantes du tourisme ont fortement rebondi, grâce à l'amélioration des recettes provenant de l'augmentation des arrivées de touristes. Le déficit budgétaire moyen de ce groupe s'est nettement amélioré pour atteindre 5,7 % du PIB en 2022, contre 9 % du PIB en 2021. Cette amélioration reflète également la réduction progressive des dépenses budgétaires expansionnistes engagées pour soutenir la reprise économique.

Dans l'ensemble, les pays présentant de meilleures performances en matière de croissance ont également enregistré une amélioration de leur situation budgétaire entre 2021 et 2022 (figure 1.16). Entre 2021 et 2022, les pays présentant un écart de croissance d'un point de pourcentage ont en moyenne réduit leur déficit budgétaire de 0,13 point de pourcentage. Une croissance soutenue plus élevée, surtout lorsqu'elle s'accompagne de dépenses publiques productives et efficaces, est donc importante pour l'assainissement budgétaire. Certains pays, comme la Guinée équatoriale et l'île Maurice, ont fait preuve d'une plus grande résilience face aux effets négatifs de la pandémie et d'autres chocs

externes. Leur croissance du PIB et leur situation budgétaire se sont toutes deux améliorées au cours des deux années qui ont suivi l'apparition de la pandémie. D'autres pays, dont le Ghana, le Maroc, le Nigeria, l'eSwatini et l'Ouganda, ont réduit leurs déficits budgétaires malgré un différentiel de croissance du PIB réel négatif. Enfin, des pays comme le Burundi, la République démocratique du Congo, la Mauritanie et le Niger ont enregistré des déficits budgétaires plus importants malgré écarts de croissance positifs par rapport au PIB.

Les positions budgétaires sur l'ensemble du continent devraient s'améliorer à moyen terme, grâce à une meilleure performance des recettes, lesquelles créeraient ainsi une marge de manœuvre supplémentaire pour l'assainissement budgétaire. Ceci est en particulier vrai dans les pays dont l'espace budgétaire s'est rétréci en raison des dépenses liées à la pandémie. Si cela se produit, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait s'établir à 4,3 % du PIB en 2023, soit 0,3 point de pourcentage de plus que la position pré-pandémique en 2019. Le déficit budgétaire devrait encore s'améliorer en 2024 pour atteindre 3,9 % du PIB, avec le maintien par les économies de leurs gains de revenus après la pandémie.

FIGURE 1.16 Croissance du PIB réel et soldes budgétaires, 2021–22



Note : La Libye est retirée de l'échantillon en raison des révisions en cours de la croissance du PIB réel et du solde budgétaire.

Source : Calculs des services de la Banque.

La baisse du déficit budgétaire moyen prévue à moyen terme implique que le fardeau de la politique budgétaire consistera en un réalignement des dépenses dans un contexte de défi récurrent liés à la mobilisation des revenus, en particulier après les dépenses expansionnistes induites par la pandémie. Bien que de profondes réductions des dépenses soient prévues, les pays devraient accroître l'efficacité des dépenses et réorienter les priorités vers des investissements favorisant la croissance et la réduction de la pauvreté, notamment le soutien à la production alimentaire nationale et aux personnes vulnérables touchées par la hausse des prix. Pour préserver les investissements dans les infrastructures publiques pour une croissance économique soutenue et plus forte et pour constituer des flux de revenus pour rembourser la dette publique, les pays devraient donc procéder à certains ajustements des dépenses récurrentes discrétionnaires en ciblant mieux le soutien fiscal et en améliorant la capacité institutionnelle pour renforcer l'efficacité des dépenses.

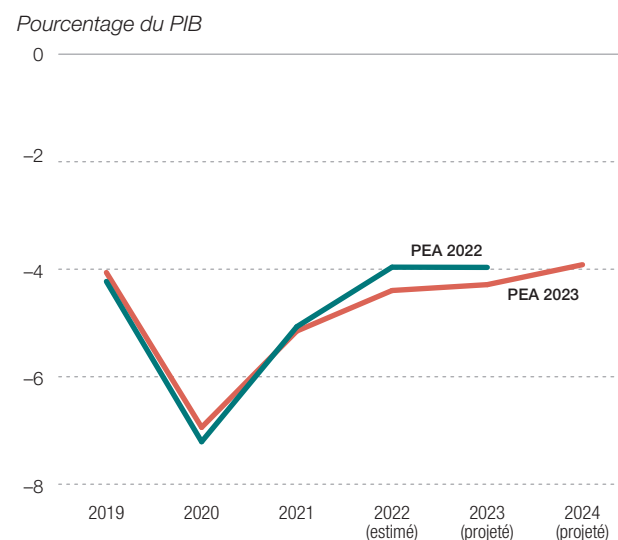
En outre, l'incertitude économique mondiale – alimentée par les tensions géopolitiques, la faiblesse de la croissance associée à une inflation élevée et le fléchissement de la demande – présente un risque de baisse important pour la performance budgétaire globale de l'Afrique en 2023 et au-delà. La voie de l'assainissement budgétaire pourrait donc être longue et inégale, et les projections de réduction des déficits budgétaires risquent de ne pas se matérialiser. Par exemple, la réduction des déficits budgétaires prévue dans les PEA 2022 n'a pas été atteinte, avec un écart de 0,4 point de pourcentage en 2022. Les pressions budgétaires déclenchées par les fortes difficultés économiques mondiales et leur impact en cascade sur les pays africains ont fait dérailler les efforts d'assainissement budgétaire, avec pour conséquence que, malgré une amélioration dans certains pays, les recettes restent faibles dans l'ensemble. C'est pourquoi l'on s'attend à ce que le déficit soit désormais supérieur de 0,4 point de pourcentage en 2022 par rapport à sa projection antérieure, et atteigne 0,3 point de pourcentage en 2023 (figure 1.17).

Avec l'incertitude qui continue à peser sur l'économie mondiale, les positions fiscales du continent resteront vulnérables aux chocs

mondiaux. Les gouvernements africains devront donc réfléchir à des politiques plus audacieuses et plus transformatrices afin de construire des réserves budgétaires pour faire face à d'éventuelles crises dans le futur. Cette réflexion est particulièrement importante pour les exportateurs nets de produits de base qui ont vu les prix de leurs produits d'exportation s'envoler après des baisses record au plus fort de la pandémie. Pour les pays non-exportateurs des produits de base, il sera essentiel d'assainir les finances publiques, de prendre des mesures audacieuses ciblant les subventions aux groupes vulnérables, et d'améliorer la gestion budgétaire afin de maintenir les finances publiques en bonne santé. Mais pour tous les pays, la mise en œuvre de mesures stratégiques d'augmentation des recettes devrait être une priorité pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures afin d'accroître l'espace budgétaire.

L'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures est l'un des défis politiques les plus pressants auxquels sont confrontés les pays africains pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les priorités High 5 de la Banque. Comme le stipule l'ODD 17.1, la mobilisation des ressources intérieures, c'est-à-dire la génération de recettes publiques par le

FIGURE 1.17 Projections du déficit fiscal revues à la baisse dans un contexte économique difficile



Source : Calculs des services de la Banque.

biais de l'impôt et d'autres sources de revenus non liées à la dette, est essentielle pour permettre aux pays de s'approprier et d'élaborer avec la souplesse nécessaire des politiques qui répondent à leurs défis de développement spécifiques, tout en atténuant les risques de surendettement.

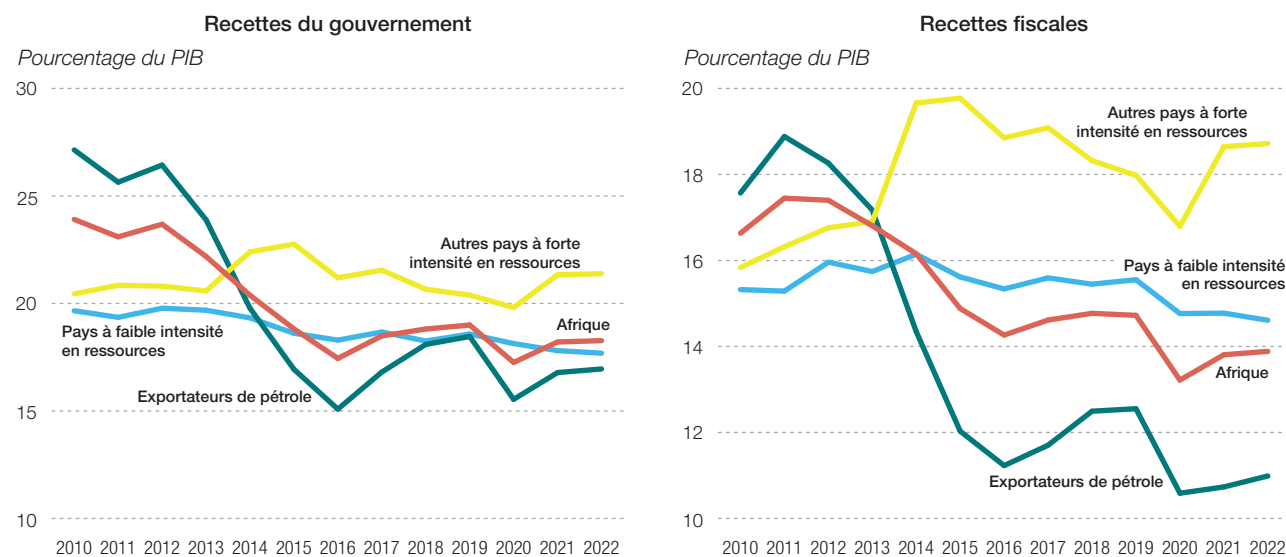
Cependant, au cours de la décennie précédant la pandémie de COVID-19, les recettes moyennes des administrations publiques en pourcentage du PIB (hors dons) ont nettement diminué, passant de 23,9 % du PIB en 2010 à 19 % en 2019 (figure 1.18). Les recettes fiscales, principale source de recettes intérieures dans la plupart des pays, ont également diminué sur la même période, d'environ 2 points de pourcentage, pour atteindre 14,7 % du PIB. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne de la région Asie-Pacifique (21 %), de l'Amérique latine (22,9 %) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (33,8 %). Il faut bien noter que les recettes sont inférieures au minimum de 15 % requis pour qu'un pays en développement puisse financer adéquatement ses objectifs de développement durable.

Seuls les pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole avaient un ratio de recettes fiscales plus élevé en 2019, soit 18 % du PIB. Les pays à faible intensité en ressources, avec 15,6 % du PIB, atteignaient à peine le seuil des pays en développement, en partie à cause de leur faible

capacité de recouvrement des impôts. Les économies à faible intensité en ressources dépendent en grande partie des impôts directs sur le revenu (revenu des sociétés et impôt par répartition), et compte tenu de l'inefficacité des systèmes de collecte des impôts, la part des recettes fiscales dans leur PIB total diminue. Certains pays comme le Togo ont toutefois mis en œuvre des réformes ambitieuses qui ont contribué à améliorer la mobilisation des ressources intérieures (encadré 1.1). En revanche, les recettes fiscales des économies dépendantes du pétrole n'ont pas augmenté au cours de la dernière décennie. Cette « *malédiction des recettes* » se reflète dans la faiblesse du ratio des impôts par rapport au PIB (12,6 %), qui suggère l'incapacité de ces pays à dissocier leurs économies de la dépendance au pétrole pour les recettes fiscales.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur les recettes, bouleversant ainsi davantage les situations budgétaires déjà fragiles des pays africains. Les recettes des administrations publiques ont chuté de près de 1,7 point de pourcentage, passant de 19 % du PIB en 2019 à 17,3 % du PIB en 2020. Néanmoins, la reprise économique accompagnant la réouverture de la plupart des secteurs économiques a progressivement relevé les recettes. Les recettes moyennes des administrations publiques ont été estimées à

FIGURE 1.18 Revenus moyens par groupe économique en Afrique, 2010–22



Source : Calculs des services de la Banque.

ENCADRÉ 1.1 L'expérience relativement bonne du Togo en matière de mobilisation des ressources intérieures

En dépit d'un environnement difficile pour la mobilisation des ressources intérieures en Afrique, qui s'est traduit par la baisse et le déclin des recettes publiques et fiscales, certains pays ont réussi à maintenir les progrès réalisés avant la pandémie. À cette fin, les pays africains devraient puiser dans leurs propres ressources pour réduire les importants déficits financiers pour réduire la pauvreté et opérer une transition vers une croissance verte. Des réformes politiques sont par conséquent nécessaires pour accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources intérieures.

Le Togo offre un bel exemple en matière d'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures. Ses recettes fiscales s'élevaient à 15 % du PIB en 2020, dépassant ainsi la moyenne de 13,2 % pour le continent. Contrairement à la plupart des pays africains où la pandémie avait réduit les recettes fiscales en 2020, le Togo avait réussi à améliorer ses recettes fiscales, dépassant de 0,2 point de pourcentage les 14,8 % du PIB enregistrés en 2019, et ce malgré les mesures de réduction et de report d'impôts destinées à soutenir les entreprises. La poursuite des efforts depuis le début de la pandémie a permis d'augmenter les recettes fiscales à 15,5 % du PIB en 2021 et selon les estimations elles atteindraient 15,9 % en 2022, soit plus que la moyenne africaine de 13,9 % du PIB.

Avec le soutien des partenaires multilatéraux, dont la Banque africaine de développement, le gouvernement togolais s'est lancé dans des réformes ambitieuses propices à l'amélioration des recettes. Parmi les réformes fiscales novatrices, on peut citer la création de l'Office togolais des recettes (OTR) en 2012, dont l'objectif global est d'améliorer l'administration de la collecte des impôts en la confiant à une administration fiscale capable d'appliquer de façon efficace, transparente et impartiale la législation fiscale. Afin d'améliorer la transparence et la traçabilité et d'accélérer le paiement des impôts, un système de recouvrement direct a été mis en place. Ce système supprime les postes de comptables et de caissiers fiscaux, pour confier aux banques les opérations de recouvrement des impôts. La mise en place de l'OTR et le renforcement de ses capacités techniques et humaines ont permis d'améliorer la performance opérationnelle de l'administration fiscale en matière de recouvrement des recettes par l'établissement d'un cadre propice à la rationalisation et à la simplification des procédures fiscales et douanières, à la réduction de l'évasion fiscale et à l'amélioration de la transparence dans la gestion des ressources issues des industries extractives.

Le gouvernement a également mis à profit la numérisation pour améliorer la collecte des impôts. Un système de déclaration et de paiement des impôts en ligne pour les grandes entreprises a été mis en place et étendu aux moyennes et petites entreprises. Le paiement en ligne est devenu obligatoire pour les grandes et moyennes entreprises depuis 2019. Ces réformes ont permis à l'OTR de réduire ainsi le coût de la conformité fiscale volontaire des contribuables et de professionnaliser l'administration des recettes publiques. En 2015, un an seulement après leur démarrage opérationnel, les services fiscaux ont enregistré une augmentation de 26 % de leurs recettes en espèces – soit 766 millions de dollars américains.

Source : <https://www.afdb.org/ar/news-and-events/afdb-support-to-tax-reforms-leads-to-improved-revenues-in-togo-14561>.

18,3 % du PIB en 2021–22, grâce entre autres à l'amélioration des résultats dans les pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole. Les retombées économiques de la pandémie ont

également affecté les recettes fiscales, qui ont diminué de plus de 1,5 point de pourcentage, passant de 14,7 % du PIB en 2019 à 13,2 % du PIB en 2020. Les recettes fiscales pour 2021–22 sont

également estimées avoir augmenté à 13,9 % du PIB, mais restent de près d'un point de pourcentage en dessous de la moyenne prépandémie et de la moyenne de 15 % minimum nécessaire pour un financement adéquat des Objectifs de développement durable dans les pays en développement.

Compte tenu de la faible assiette fiscale et de l'aide plus modeste provenant des économies avancées en raison des pressions fiscales dans ces dernières, il est impératif de s'attaquer aux faiblesses en matière d'application de la conformité et plus généralement de renforcer l'administration fiscale pour lui permettre de mobiliser les ressources nationales afin de soutenir la reprise économique et d'engendrer une croissance durable, inclusive et résiliente pour le continent. L'amélioration de l'efficacité de la collecte des recettes par le biais de réformes institutionnelles telles que l'amélioration de la gouvernance, combinée avec une accélération des investissements dans la numérisation et l'e-gouvernance améliorera la transparence et réduira les flux financiers illicites. Le séquençage et la mise en œuvre de ces politiques de façon judicieuse pourraient renforcer la mobilisation des ressources nationales et compléter les ressources du secteur privé afin de répondre aux besoins de financement de la croissance verte et du développement durable.

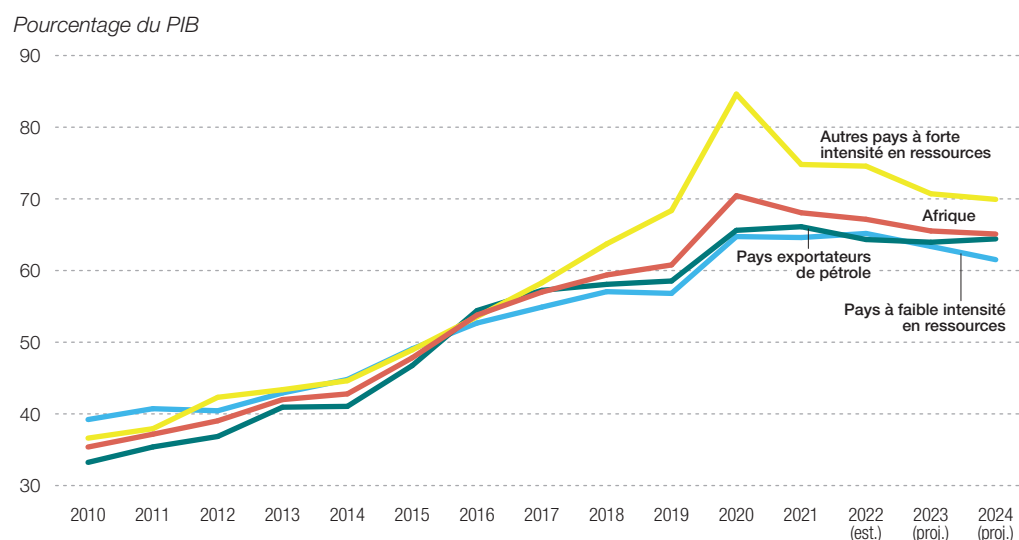
Dynamique de la dette et implications pour la croissance

La dette extérieure souveraine devrait rester élevée, avec des vulnérabilités persistantes.

La dette extérieure souveraine africaine est estimée avoir légèrement diminué pour atteindre 67 % du PIB en 2022, contre 68 % en 2021.⁶ Ce ratio reste plus élevé que le niveau prépandémique de 61 % du PIB en 2019, mais il pourrait se stabiliser autour de 65 % en 2023 et 2024 (figure 1.19). La stabilité du ratio d'endettement est toutefois sujette à une grande incertitude en raison des besoins de financement croissants liés à la hausse des factures d'importation de produits alimentaires et énergétiques, du coût élevé du service de la dette dû aux dépréciations du taux de change et des risques de refinancement.

La dette publique extérieure est particulièrement élevée parmi les économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole. Pour ce groupe de pays, la dette publique est restée inchangée en 2022, à environ 75 % du PIB, en raison d'une croissance économique moyenne plus faible, de la hausse des taux d'intérêt et de la dépréciation des monnaies. L'amélioration des soldes budgétaires de ces pays a réussi à freiner toute nouvelle augmentation de la dette publique.

FIGURE 1.19 Dette publique brute en pourcentage du PIB, 2010–24



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Cette dernière devrait baisser à 70 % du PIB en 2023, principalement en raison de la baisse prévue de plus de 30 points de pourcentage de la dette du Soudan, qui devrait bénéficier du processus d'allégement de la dette. En 2022, la dette publique du Soudan était estimée à 189,5 % du PIB, contre 263,4 % en 2020.

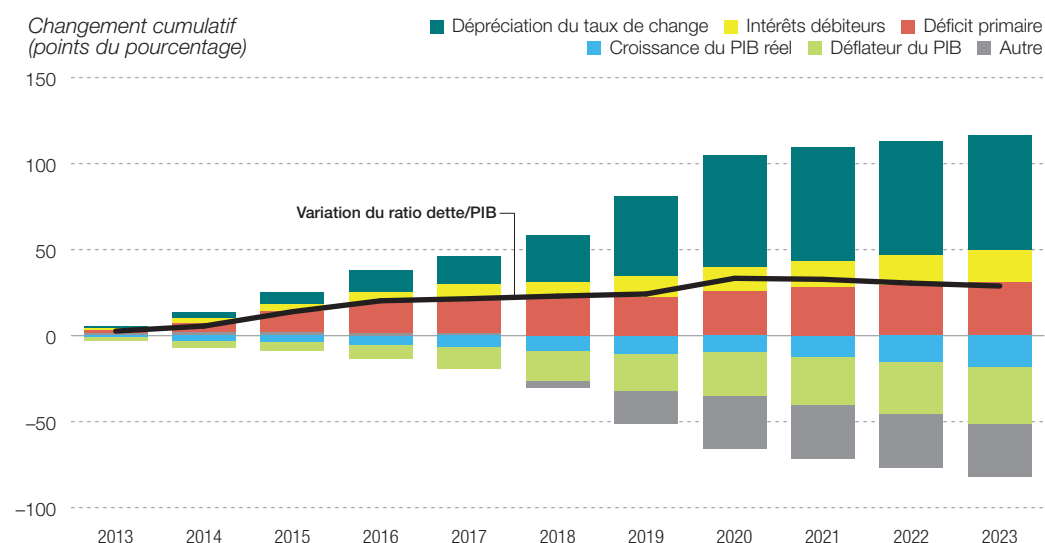
Pour les pays exportateurs de pétrole, la dette devrait baisser à 64 % du PIB en 2022, contre 66 % en 2021, malgré l'accumulation de l'encours au Nigeria. Cette accumulation de la dette publique du Nigeria est due à la faiblesse des recettes associée à d'importantes dépenses consacrées aux subventions aux carburants, estimées aujourd'hui à environ 3 % du PIB du Nigeria. Pour les autres pays de ce groupe, les gains des recettes d'exportation dopées par les prix élevés du pétrole renforceront leur monnaie et amélioreront leur position extérieure. Ces facteurs atténueront l'effet de la hausse des taux d'intérêt et réduiront le poids de la dette dans ces pays. Selon les estimations, la dette devrait baisser de deux chiffres en Angola (30 points de pourcentage), en République du Congo (22 points de pourcentage) et en Guinée équatoriale (16 points de pourcentage). En Angola, l'appréciation du taux de change ainsi que l'amélioration des recettes des exportations de pétrole

expliquent la forte baisse de la dette publique estimée en 2022.

L'évolution de la dette publique dans les pays à faible intensité en ressources se poursuit selon une trajectoire inverse. Selon les estimations, leur dette publique devrait passer de 64,6 % du PIB en 2021 à 65,2 % en 2022. La hausse du ratio d'endettement reflète une détérioration du déficit budgétaire, un affaiblissement important des monnaies nationales et une augmentation des coûts du service de la dette. L'accélération prévue de la croissance économique et les efforts visant à réduire le déficit budgétaire par l'assainissement des finances publiques et la limitation des dépenses devraient permettre de ramener le ratio d'endettement à 63 % du PIB en 2023.

Le figure 1.20 présente les principaux moteurs de la dynamique de la dette au cours de la période 2013–23. La décomposition des flux créateurs de dette indique que la dépréciation prévue du taux de change et les déficits primaires élevés auront un impact cumulatif plus important sur la dynamique de la dette extérieure comparé aux moteurs historiques tels que la croissance du PIB réel. De même, les dépenses d'intérêt, tirées par une hausse des taux d'intérêt nominaux, devraient contribuer de manière plus significative à une augmentation de l'accumulation de la dette

FIGURE 1.20 Les moteurs de la dynamique de la dette publique en pourcentage du PIB, 2013–23



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Le resserrement des politiques monétaires mondiales a également alimenté la dépréciation des monnaies nationales africaines et, concomitamment, le creusement des écarts de rendement des obligations souveraines dans les pays ayant accès au marché

par rapport et ses valeurs passées, en raison de la normalisation actuelle des politiques monétaires à travers le monde, inversant ainsi l'environnement de taux d'intérêt historiquement très bas.

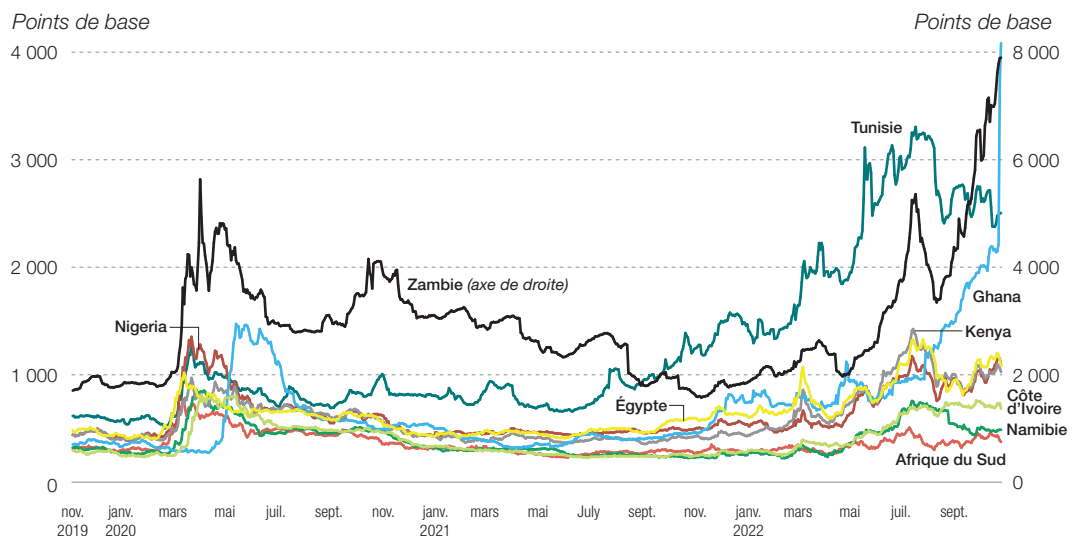
Le durcissement des conditions financières mondiales devrait peser sur les coûts des emprunts souverains

Le durcissement des conditions financières mondiales a entraîné une fuite des capitaux hors de l'Afrique, et ce au plus fort de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en mars 2022 et au cours des mois où les hausses de taux d'intérêt dans les économies avancées se sont accélérées. Selon la CNUCED (2022), l'Afrique devrait enregistrer des sorties nettes de portefeuilles et d'autres investissements d'un montant total de 22,5 milliards de dollars américains en 2022.⁷ Ce resserrement des politiques monétaires mondiales a également alimenté la dépréciation des monnaies nationales africaines et, concomitamment, le creusement des écarts de rendement des obligations souveraines dans les pays ayant accès au marché (figure 1.21). L'augmentation des rendements des émissions obligataires africaines, notamment en 2022, est davantage liée à la forte volatilité des marchés financiers mondiaux depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La fuite des capitaux et la recherche du rendement par les investisseurs ont poussé les écarts de rendement des obligations souveraines africaines à des niveaux record, mettant ainsi en lumière leurs risques et difficultés financières (voir figure 1.21). Les obligations souveraines du Ghana, par exemple, se négociaient déjà avec difficulté avant l'invasion de l'Ukraine par Russie en raison de préoccupations budgétaires, et les écarts de rendement se sont élargis de plus de 1 500 points de base (pb) depuis août 2022. L'Égypte, pénalisée par la hausse des prix du blé, a vu son écart de rendement souverain s'élargir de plus de 700 pb. De même, le Nigeria, qui n'a pas pleinement profité de la hausse des prix du pétrole en raison de contraintes de production, a été confronté à des écarts de rendement de plus de 600 pb depuis avril 2022. En Afrique du Sud, les écarts de rendement des obligations à 10 ans se sont creusés de manière moins spectaculaire – de près de 130 points de base.

La hausse des écarts de rendement obligataires a déplacé vers le haut l'ensemble des courbes de rendement des obligations souveraines africaines, comme en Égypte et en Afrique du Sud, deux des marchés obligataires secondaires les plus matures du continent (figure 1.22). En Égypte, les principaux moteurs du déplacement de la courbe de

FIGURE 1.21 Écarts de rendement des obligations souveraines africaines à 10 ans, novembre 2019–octobre 2024



Source : Calculs des services de la Banque basés sur Haver Analytics.

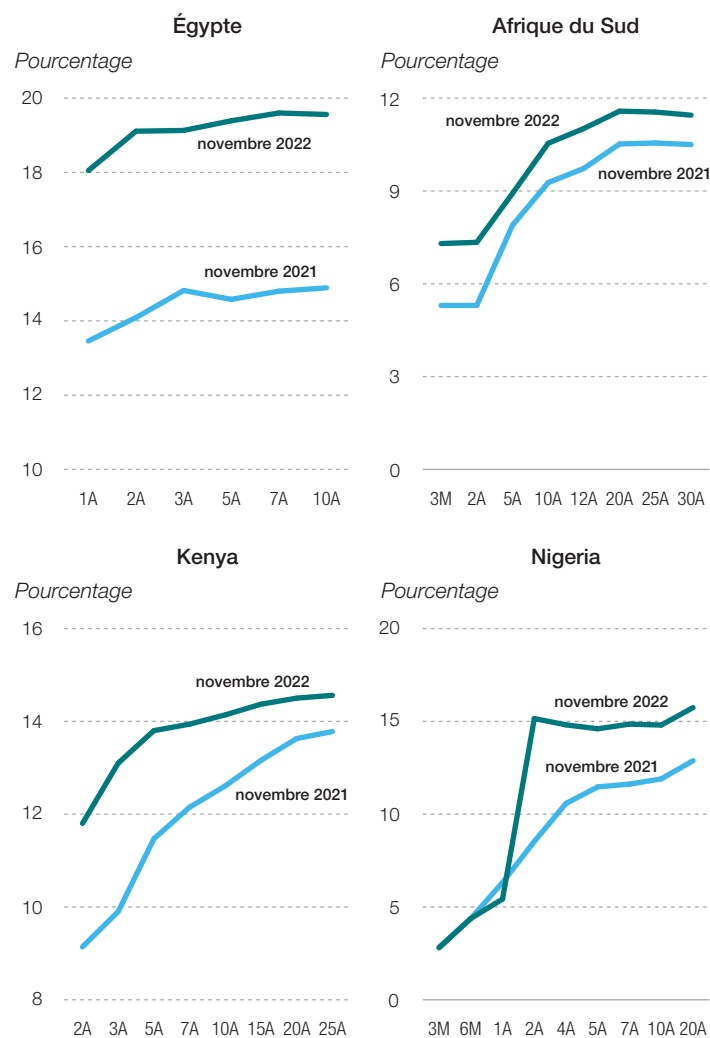
rendement, qui ne reflète pas entièrement la baisse du taux directeur, sont une transmission incomplète de la politique monétaire, la dette publique et des anticipations d'inflation élevées, ainsi que d'importants besoins d'emprunt public. Au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud, la variation des rendements reflète en partie les attentes d'inflation élevées et les hausses de taux d'intérêt pour lutter contre les taux d'inflation élevés, dans un contexte de faibles finances publiques.

Vulnérabilités de la dette et implications pour l'allégement de la dette

Les vulnérabilités de la dette sont susceptibles de perdurer, car les pays continuent de se débattre contre les chocs économiques provoqués par la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Fin septembre 2022, 23 pays africains étaient soit en situation de surendettement, soit à haut risque de surendettement (8 pays étaient en situation de surendettement, tandis que 15 étaient à haut risque de surendettement), contre 20 en 2020. Les vulnérabilités de la dette de nombreuses économies africaines en situation de surendettement ont précédé la pandémie de la COVID-19. Ces vulnérabilités ont augmenté avec le temps et, depuis 2020, ont été aggravées par les effets liés à la pandémie. Ces vulnérabilités ont augmenté depuis 2016, et un plus grand nombre de pays glissant progressivement vers un risque élevé de surendettement ou vers un surendettement (tableau A1.3 en annexe). Depuis janvier 2022, les 23 pays qui étaient soit en situation de surendettement, soit en risque élevé de surendettement ont enregistré une augmentation des écarts de rendement souverains de plus de 700 pb. L'annonce de la hausse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine en juillet 2022 a entraîné des augmentations plus marquées de plus de 1000 pb dans certains pays, soulignant une vulnérabilité accrue de la dette.⁸ Le durcissement persistant des conditions financières mondiales fait peser la menace de voir davantage de pays glisser vers un risque élevé de surendettement ou vers un surendettement.

Le fardeau élevé de la dette, résultant de la faible performances en matière de recettes, limite la capacité d'investissement du secteur public en Afrique. Le rétablissement de la soutenabilité de la dette pourrait donc élargir l'espace budgétaire,

FIGURE 1.22 Les courbes de rendement se déplacent vers le haut, 2022



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données d'Investing.com.

mais il nécessitera un réaménagement de la dette, voire sa restructuration pure et simple pour certains pays. Reconnaisant l'intérêt tant des débiteurs que des créanciers pour une résolution rapide et ordonnée de la dette, le G20 a pris une mesure importante pour faciliter la restructuration de la dette extérieure officielle par le biais du Cadre commun de traitement de la dette. Mais des retards et des défis importants appellent à des actions urgentes et audacieuses pour accélérer la mise en œuvre du Cadre commun afin de garantir une résolution plus rapide des crises de la dette. Une résolution plus rapide de la dette nécessitera également une participation plus

Le déficit global moyen du compte courant du continent s'est légèrement réduit, passant de 1,7 % du PIB en 2021 à 1,5 % en 2022

large des pays débiteurs et de leurs créanciers, notamment des créanciers privés. La Zambie, saisissant cette opportunité, a été l'un des premiers pays à demander à restructurer sa dette extérieure publique au titre du Cadre commun au début 2021. Mais les progrès ont été lents et dépendent en grande partie de la conclusion d'un accord avec les créanciers privés. Jusqu'à présent, seul le Tchad a conclu un accord avec ses créanciers extérieurs, y compris ses créanciers privés au titre du Cadre commun. L'Éthiopie a demandé un allègement de sa dette à ses créanciers bilatéraux au début de 2021 au titre du Cadre commun. Le comité des créanciers, coprésidé par la Chine et la France, s'est réuni à plusieurs reprises, mais les conclusions n'ont pas encore été publiées.

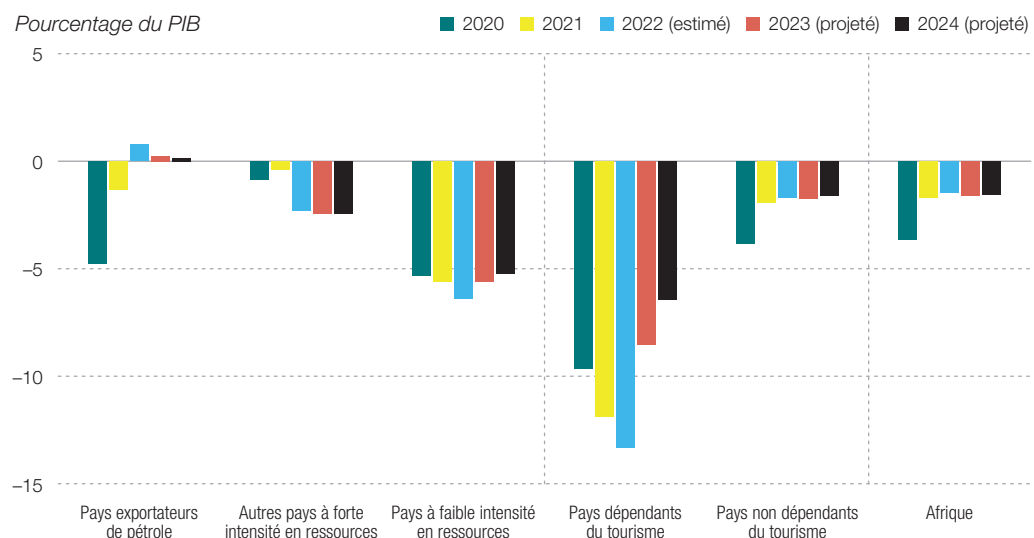
Position extérieure et balance du compte courant

La position extérieure globale de l'Afrique devrait s'améliorer légèrement, mais l'incertitude demeure avec la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie qui pèse sur les importateurs de produits de base. Selon les estimations, le déficit global moyen du compte courant du continent s'est légèrement réduit, passant de 1,7 % du PIB en 2021 à 1,5 %

en 2022 (figure 1.23). Les exportateurs nets de produits de base ont bénéficié des mesures correctives visant à rétablir les équilibres extérieurs après les fortes contractions au plus fort de la pandémie. De nombreux pays ont relancé leurs stratégies de promotion des exportations tandis que d'autres accumulent des réserves internationales afin de constituer des tampons pour atténuer les chocs futurs. Les pays exportateurs de pétrole tels que l'Angola, le Congo, l'Égypte, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Tchad ont renforcé la position de leur compte courant. D'autres, dont l'Algérie, le Botswana, le Gabon et le Soudan du Sud, sont passés d'un déficit des comptes courants en 2021 à un excédent en 2022, grâce à l'amélioration des recettes commerciales. Le déficit moyen du compte courant du continent devrait se stabiliser à 1,6 % du PIB en 2023–24, une amélioration de plus de 2 points de pourcentage par rapport au niveau pré-pandémique de 3,7 % du PIB. De plus, le compte extérieur moyen de l'Afrique pourrait bénéficier du maintien des prix élevés des produits de base.

Les économies africaines exportatrices de produits de base ont enregistré une amélioration de leur position extérieure. Par exemple, les pays exportateurs de pétrole bénéficiant de la hausse des prix du pétrole devraient avoir un excédent de la balance courante de 0,8 % du PIB en

FIGURE 1.23 Soldes des comptes courants par groupe économique, 2020–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

2022, inversant le déficit de 1,3 % de 2021 (voir figure 1.23). Mais cet excédent pourrait disparaître en 2024, en partie à cause de la persistance des sorties nettes de capitaux, avec un excédent moyen de la balance courante projeté à 0,1 % du PIB. D'autres économies à forte intensité en ressources devraient inverser leurs gains en 2021 pour des raisons similaires, le déficit de la balance courante étant estimé à 2,3 % en 2022 et devant se stabiliser à 2,4 % l'année suivante.

Pour les économies à faible intensité en ressources – représentant environ la moitié des pays africains – la hausse des factures d'importations de produits alimentaires et d'énergie a affaibli leur position extérieure. Selon les estimations, le déficit de leur compte courant s'est creusé pour atteindre 6,4 % en 2022, contre 5,6 % en 2021. La détérioration des positions extérieures est aggravée par la dépréciation des monnaies nationales de ces pays. Ces dépréciations, si elles sont durables, augmenteront la facture des importations et éroderont les positions extérieures des pays, créant des effets d'entraînement dans l'économie réelle, par le biais d'une augmentation de l'inflation importée. Le déficit moyen du compte courant des économies à faible intensité en ressources devrait se réduire à 5,6 % du PIB en 2023, reflétant l'atténuation attendue de l'effet d'entraînement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie si les efforts mondiaux en faveur d'une résolution plus rapide se matérialisent. La réouverture de la Chine après trois années consécutives de sa politique zéro COVID-19 et la cessation des hostilités de la Russie en Ukraine pourraient entraîner une reprise du commerce mondial et des flux de capitaux, ce qui pourrait profiter aux économies africaines.

Malgré l'amélioration des arrivées et des recettes touristiques, les économies dépendantes du tourisme ont vu la position de leur compte courant s'affaiblir pour atteindre un niveau estimé à 13,3 % en 2022, contre 11,9 % en 2021. Ce déficit devrait se réduire à 8,5 % en 2023, en nette amélioration et reflétant la bonne performance des entrées extérieures et des recettes du tourisme à moyen terme. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), on estime à 700 millions le nombre de touristes ayant voyagé de l'étranger entre janvier et septembre 2022, soit plus du double (133 %) du nombre enregistré pour

la même période en 2021, soit environ 61 % des niveaux prépandémie.⁹ Près des deux tiers du groupe d'experts en tourisme de l'OMT s'attendent à ce que les arrivées de touristes dépassent les niveaux actuels, et seul un quart supplémentaire s'attend à ce qu'elles restent au niveau actuel.

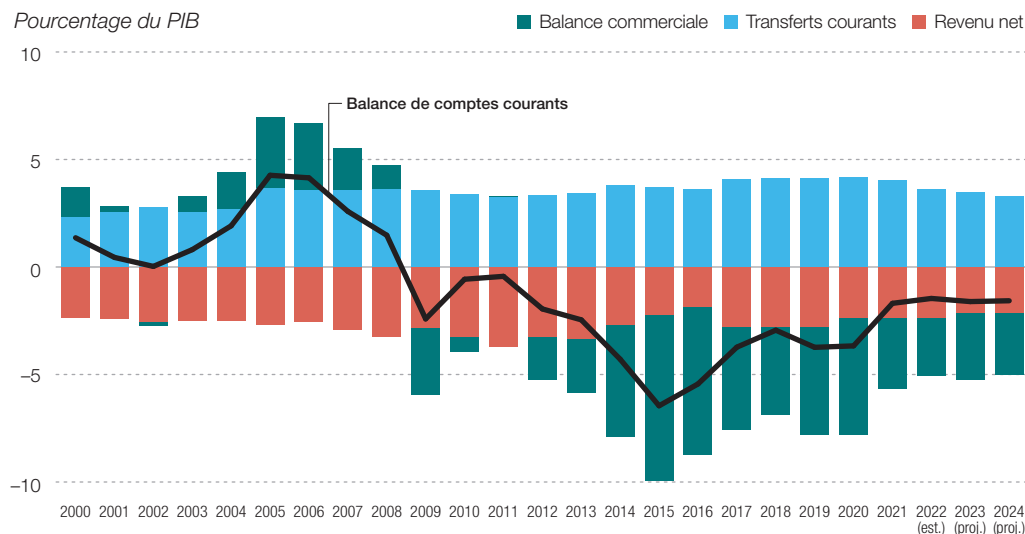
Le déficit commercial et les paiements nets de facteurs sont les principaux moteurs du déficit du compte courant, mais ils ont été partiellement compensés par les transferts courants nets, notamment les envois de fonds et l'aide étrangère (figure 1.24).

La contribution des sorties nettes de revenus a diminué au fil du temps, tandis que le déficit du commerce de marchandises s'est creusé depuis 2012, atteignant un pic d'environ 57 % en 2015, les exportateurs nets de produits de base ayant subi des pertes commerciales dues à la baisse des prix. La contribution du déficit commercial a diminué depuis, mais elle reste supérieure à 35 % en moyenne et devrait rester au même niveau à moyen terme. L'Afrique a constamment affiché des sorties nettes de revenus, notamment les indemnités des travailleurs, les dividendes provenant de portefeuille et les investissements directs-bien que leur volume ait diminué depuis 2014. En revanche, les transferts courants nets (envois de fonds des travailleurs, transferts officiels intergouvernementaux, entre autres) ont été positifs tout au long de la période, atténuant ainsi l'impact du déficit commercial et des sorties de revenus sur le compte courant. Cette dynamique devrait persister au moins à moyen terme compte tenu de la reprise des envois de fonds, de l'aide publique au développement et d'autres transferts.

Avec des déficits commerciaux persistants, les réformes structurelles visant à stimuler le commerce régional sont de bon augure à moyen et long termes. Elles comprennent l'accélération des investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles régionales, y compris dans les transports et la logistique, la promotion de la libre circulation transfrontalière des biens et des services par la suppression des barrières commerciales et non commerciales, et le renforcement des systèmes de paiement africains. Avec la perturbation soutenue des chaînes d'approvisionnement mondiales et les appels croissants

Malgré l'amélioration des arrivées et des recettes touristiques, les économies dépendantes du tourisme ont vu la position de leur compte courant s'affaiblir pour atteindre un niveau estimé à 13,3 % en 2022, contre 11,9 % en 2021

FIGURE 1.24 Décomposition du solde du compte courant, 2000–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement

Après une baisse en 2020 due à la COVID-19, on estime que les flux financiers externes vers l'Afrique ont rebondi d'environ 20 % en 2021

au rapatriement du commerce (*re-shoring*) et à sa relocalisation auprès de pays amis (*friend-shoring*), la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) présente donc une opportunité unique pour les pays afin d'internaliser les chocs exogènes tout en améliorant leurs balances commerciales et en renforçant leur résilience économique aux chocs futurs.

Flux financiers externes

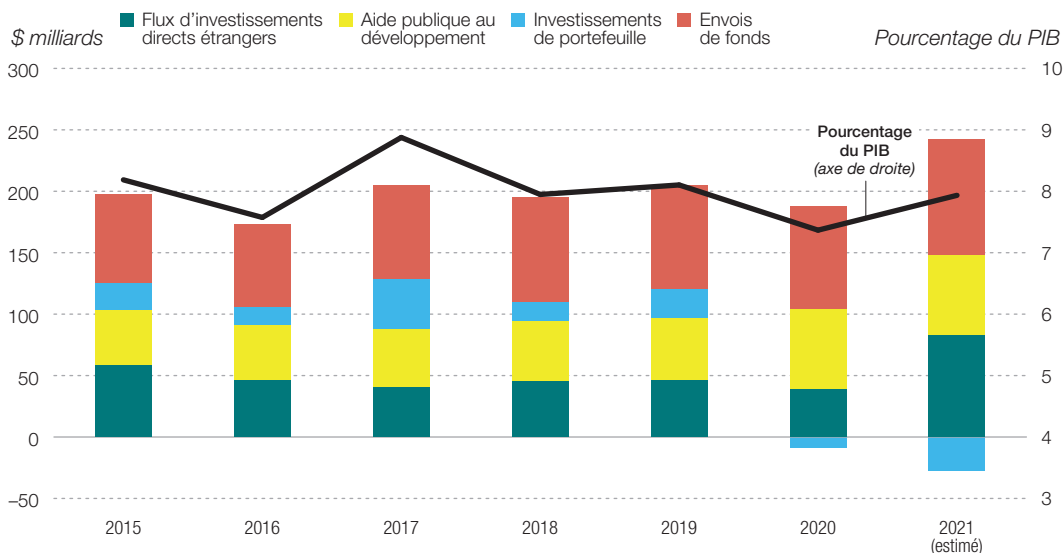
Les entrées financières ont rebondi après les retombées de la pandémie de COVID-19, mais elles restent volatiles dans un contexte de durcissement des conditions financières mondiales.

Après une baisse en 2020 due à la COVID-19, on estime que les flux financiers externes vers l'Afrique ont rebondi d'environ 20 % en 2021. Les flux financiers ont baissé à 7 % du PIB en 2020, contre 7,9 % du PIB en 2019 (figure 1.25), mais ont rebondi depuis lors. Les investissements directs étrangers (IDE) auraient plus que doublé pour atteindre 83 milliards de dollars américains en 2021, contre 38,9 milliards de dollars américains en 2020. Bien que les flux d'IDE vers l'Afrique ne représentent que 5,2 % des IDE mondiaux en 2021, qui s'élevaient à 1 580 milliards de dollars américains, cette forte augmentation démontre

l'attractivité des marchés africains. Selon la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, l'Europe reste la principale source d'IDE vers l'Afrique avec plus de 212 milliards d'euros d'actifs, soit environ 50 % du total des flux d'investissement vers l'Afrique. Le Royaume-Uni et la France sont les deux pays européens ayant la plus forte activité d'investissement en Afrique, et totalisent respectivement près de 65 milliards et 60 milliards de dollars américains d'actifs. Leur position de chefs de file reflète les liens historiques et la connaissance locale des marchés africains. Les États-Unis occupent une lointaine troisième place avec environ 45 milliards de dollars américains d'actifs en 2021, soit 13 % du total des IDE en Afrique.¹⁰ La Chine, la Russie, l'Inde, l'Allemagne et la Turquie ont également augmenté leurs investissements en Afrique, mais leurs parts restent relativement faibles.

Les cinq principales destinations des IDE en Afrique sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Mozambique, le Nigeria et l'Éthiopie, par ordre décroissant. En 2021, l'Afrique du Sud est restée la principale destination des IDE, avec des investissements d'une valeur de plus de 40,9 milliards de dollars américains, soit près de la moitié du total des flux entrants en Afrique cette année-là. Les investissements récents dans le pays comprenaient un projet d'énergie propre de 4,6 milliards

FIGURE 1.25 Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015–21



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et calculs des services de la Banque en supposant une APD constante entre 2020 et 2021.

de dollars américains parrainé par la société britannique Hive Energy, ainsi qu'un projet de construction d'un centre de données d'un milliard de dollars américains à Waterfall City, à Johannesburg. L'Égypte et le Mozambique ont chacun attiré 5,1 milliards de dollars américains d'investissements directs étrangers en 2021. Les investissements directs étrangers au Mozambique ont augmenté de 68 %, en grande partie dirigés vers des projets entièrement nouveaux dans le secteur de l'énergie. Malgré les défis économiques, le Nigeria continue d'attirer des flux d'IDE, mais l'accent sectoriel s'est déplacé du pétrole et du gaz vers l'énergie électrique, principalement pour financer les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière telle que le tannage. L'agriculture a également reçu des investissements étrangers non négligeables. Tous secteurs confondus, le Nigeria a enregistré un total d'IDE de 4,8 milliards de dollars américains en 2021, qui inclut le financement d'un vaste complexe industriel de 2,9 milliards de dollars américains selon la CNUCED.¹¹ L'Éthiopie a enregistré 4,3 milliards de dollars américains d'IDE en 2021, soit 79 % de plus que l'année précédente, la majeure partie étant destinée à des projets d'énergie renouvelable.

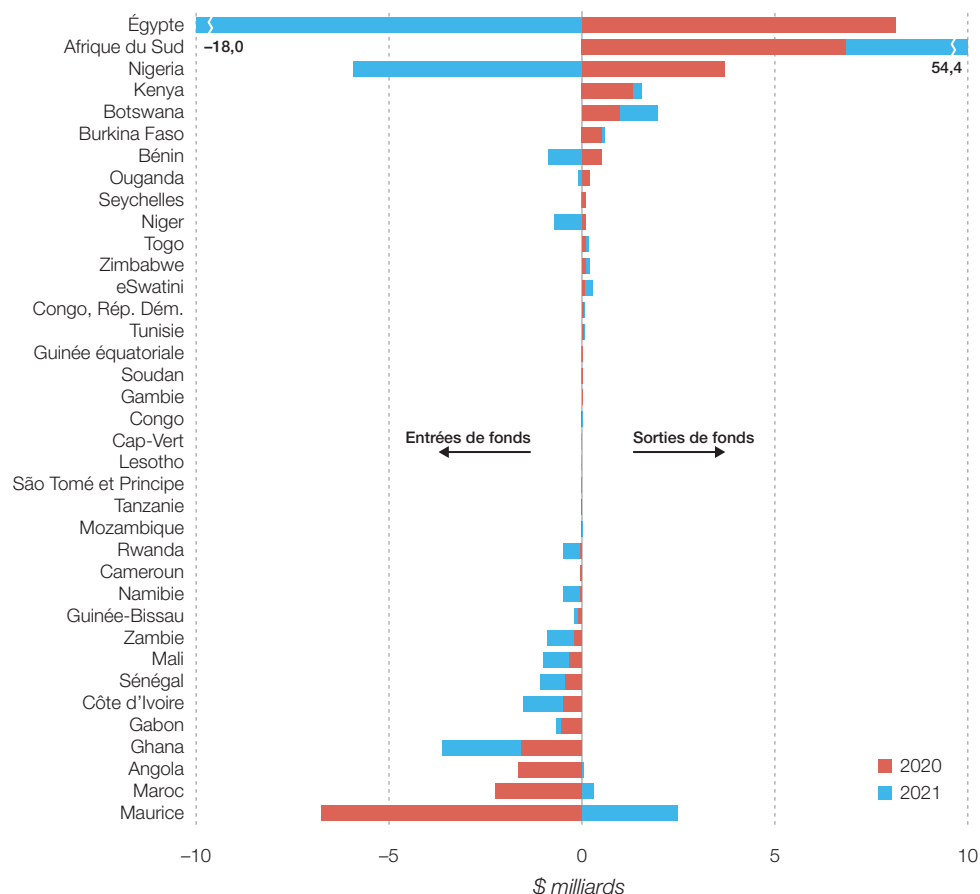
Contrairement aux IDE, qui se sont fortement redressés en 2021, les sorties nettes

d'investissements de portefeuille ont totalisé un montant record de 27 milliards de dollars américains, soutenant la vente d'actifs au pic de la COVID-19 en 2020. Les sorties de portefeuille ont été les plus élevées sur les marchés des actions et de la dette plus matures de l'île Maurice et de l'Afrique du Sud (figure 1.26). Peu de pays africains ont réussi à attirer davantage d'investissements de portefeuille en 2021. Par exemple, l'Égypte a inversé les sorties de 8,1 milliards de dollars américains en 2020, augmentant ses investissements de portefeuille de 18 milliards de dollars américains en 2021. Le Nigeria, après des sorties nettes de 3,7 milliards de dollars américains en 2020, a inversé ces pertes, avec des entrées de 5,9 milliards de dollars américains en 2021. De même, le Ghana a renforcé sa position de portefeuille de 2,1 milliards de dollars américains en 2021, en s'appuyant sur 1,6 milliard de dollars américains en 2020. Mais plus largement, la volatilité financière accrue et l'aversion au risque mondiale ont réduit les flux de capitaux vers les marchés émergents et les économies en développement. Le continent devrait connaître des sorties de portefeuille, estimées à 22,5 milliards de dollars américains en 2022.

L'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique est passée de 50,7 milliards

Contrairement aux IDE, qui se sont fortement redressés en 2021, les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont totalisé un montant record de 27 milliards de dollars américains, soutenant la vente d'actifs au pic de la COVID-19 en 2020

FIGURE 1.26 Investissements de portefeuille en Afrique, 2020 et 2021



Note : Un nombre positif signifie une sortie d'investissements de portefeuille de l'Afrique, et un nombre négatif une entrée d'investissements de portefeuille.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

de dollars américains en 2019 à 64,8 milliards de dollars américains en 2020, soit une augmentation de 28 %. Malgré l'aggravation des difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés les économies avancées et leurs besoins de financement intérieur croissants, de nombreux pays africains ont bénéficié d'une APD plus élevée en 2020, par rapport à 2019, reflétant en partie le soutien lié à la COVID-19 pour les fournitures de santé et d'autres mesures de confinement. Les pays qui ont connu une augmentation de l'APD comprennent l'île Maurice (1 410 %), l'Angola (420 %), le Maroc (143 %), le Ghana (142 %), les Comores (81 %) et São Tomé et Príncipe (81 %). Mais la majeure partie de l'APD destinée à l'Afrique en 2020 était concentrée en Éthiopie (5,3 milliards de dollars américains), au Kenya (4 milliards de

dollars américains), en RDC (3,4 milliards de dollars américains), au Nigeria (3,4 milliards de dollars américains), en Ouganda (3,1 milliards de dollars américains) et en Somalie (3 milliards de dollars américains). Les 10 premiers pays bénéficiaires ont reçu près de la moitié de l'APD totale destinée à l'Afrique en 2020. Compte tenu des importantes sorties de capitaux de l'Afrique et de la concentration géographique de l'APD, les gouvernements doivent créer un environnement susceptible d'encourager la participation du secteur privé s'ils veulent stimuler la croissance, atteindre les objectifs climatiques et assurer la transition vers un développement vert et inclusif.

On estime que l'APD a augmenté en 2021, car les difficultés budgétaires provoquées par la pandémie se sont relativement atténuées dans

les pays sources. Mais la réorientation des ressources des économies avancées vers les efforts de reconstruction et l'aide humanitaire en Ukraine pourrait se faire au détriment du respect de leurs engagements d'APD envers l'Afrique. L'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie pourrait donc avoir des effets substantiels à long terme sur les flux d'APD vers l'Afrique.

Les envois de fonds vers l'Afrique ont diminué d'environ 3,4 %, passant de 87 milliards de dollars américains en 2019 à 84,06 milliards de dollars américains en 2020. La baisse moins importante en 2020 est due aux augmentations des envois de fonds en Angola, en Égypte, au Kenya, au Maroc, en Zambie et au Zimbabwe, qui ont compensé la forte baisse au Nigeria. Les envois de fonds vers le Nigeria, qui représentaient 24 % du total des flux vers l'Afrique entre 2019 et 2020, ont diminué de plus d'un quart en glissement annuel. Hors Nigeria, les flux d'envois de fonds vers l'Afrique ont augmenté de 5,8 %, grâce à des conditions économiques meilleures que prévu dans les pays d'accueil, à un taux de change déprécié et à un passage des transferts en espèces (informels) aux transferts numériques (formels). En 2021, les transferts de fonds vers l'Afrique ont augmenté d'environ 12,9 %, atteignant 95 milliards de dollars américains, soutenus par un retour à la croissance dans les pays d'accueil. Cette augmentation est due à de fortes hausses des flux vers le Maroc (40 %, soit 10,4 milliards de dollars américains), la RDC (34 %, soit 1,33 milliard de dollars américains), le Kenya (20,1 %, soit 3,73 milliards de dollars américains), le Nigeria (11,2 %, soit 1,92 milliard de dollars américains) et l'Égypte (6,4 %, soit 31,5 milliards de dollars américains). La résilience des transferts de fonds corrobore également les preuves récentes du soutien contracyclique des migrants aux familles, même en période de crise ou de chocs dans leur pays d'accueil.¹²

À court terme, une inflation mondiale élevée pourrait réduire les transferts de fonds vers les pays africains. Mais la dépréciation des monnaies nationales africaines par rapport au dollar américain pourrait augmenter les transferts de fonds en raison de l'augmentation de son équivalent en monnaie locale dans les pays bénéficiaires. Le maintien des prix élevés du pétrole

pourrait également stimuler les transferts de fonds vers l'Afrique en provenance des pays du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis). Cependant, l'incertitude entourant la dynamique des transferts de fonds vers l'Afrique pourrait peser sur les perspectives de croissance et accroître la pauvreté en Afrique.

Malgré le rebondissement des flux financiers privés, l'Afrique est confrontée à d'énormes besoins bruts de financement pour réduire la pauvreté, réaliser ses ambitions climatiques et passer à une croissance verte. Les ressources supplémentaires nécessaires pour financer la reprise économique de l'Afrique après la pandémie en 2020–22 ont été estimées à 432 milliards de dollars américains. Avec la détérioration des positions fiscales des pays qui dépendent des importations de denrées alimentaires, d'énergie et d'engrais dû aux effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ce chiffre pourrait être sous-estimé, surtout s'il doit financer les coûts des défis supplémentaires tels que la baisse des recettes publiques, l'augmentation du fardeau de la dette, l'inflation élevée, le ralentissement de la croissance et les chocs liés au climat.

Les besoins de financement climatique sont estimés entre 1 300 et 1 600 milliards de dollars américains sur la période 2020–30, soit 118,2 à 145,5 milliards de dollars américains par an. À moins que davantage de ressources ne soient mobilisées, l'Afrique risque de rater les objectifs de développement durable, notamment le passage à une croissance plus verte et inclusive. La part de l'Afrique dans le financement climatique mondial total n'a augmenté que de 3 points de pourcentage en moyenne sur la période 2010–2019, passant de 23 % (soit 48 milliards de dollars américains au total) en 2010–2015 à 26 % (soit 73 milliards de dollars américains) en 2016–2019, ce qui est bien en deçà du financement dont le continent a besoin pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN). Compte tenu de ce tableau sombre, l'option consistant pour l'Afrique à exploiter les ressources du secteur privé et son énorme dotation en capital naturel est d'une importance capitale.

Au niveau mondial, les actifs privés gérés par les fonds souverains et les fonds de pension privés

En 2021, les transferts de fonds vers l'Afrique ont augmenté d'environ 12,9 %, passant de 84,06 milliards de dollars américains en 2020 à 95 milliards de dollars américains, soutenus par un retour à la croissance dans les pays d'accueil

s'élevaient à 15 000 milliards de dollars américains en 2020, et ceux des investisseurs institutionnels en Afrique à plus de 300 milliards de dollars américains. Investir juste une partie de cette somme dans les infrastructures africaines (y compris les projets verts et résilients au changement climatique) suffirait pour fournir une alimentation universelle en électricité à l'Afrique et combler la totalité du déficit de financement de ses infrastructures. Il est donc impératif de promulguer des politiques susceptibles de susciter et de mobiliser de manière significative les financements du secteur

privé pour assurer la transition de l'Afrique vers un développement vert et inclusif.

Dans ce contexte, les deux chapitres thématiques des *Perspectives économiques en Afrique 2023* mettront l'accent sur la mobilisation des financements du secteur privé pour relever les défis liés au changement climatique et sur la transition vers une croissance verte et inclusive. Ce rapport explorera également les immenses possibilités offertes par la dotation en capital naturel de l'Afrique en tant que source complémentaire de mobilisation du financement climatique.

Il est donc impératif
de promulguer
des politiques
susceptibles
de susciter et
de mobiliser de
manière significative
les financements du
secteur privé pour
assurer la transition
de l'Afrique vers
un développement
vert et inclusif

NOTES

1. BAD 2022.
2. BAD 2021, et BAD 2022.
3. Selon Statistic South Africa, le KwaZulu-Natal a représenté un cinquième de l'industrie manufacturière de l'Afrique du Sud en 2019.
4. Zone monétaire commune – Eswatini, Lesotho, Namibie et Afrique du Sud. Les monnaies du Lesotho et de la Namibie s'échangent à parité avec le rand sud-africain et circulent librement dans ces pays.
5. La SACU, qui comprend le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, la Namibie et l'Afrique du Sud, prévoit des tarifs extérieurs et d'accises communs à cette zone douanière commune et les recettes perçues dans la zone du bloc sont réparties entre les membres selon une formule de partage des recettes, telle que décrite dans l'accord établissant le bloc.
6. Les pays africains ayant un accès limité au financement extérieur cherchent de plus en plus à recourir aux marchés de la dette intérieure pour obtenir des ressources afin de financer leurs déficits. Cette situation est susceptible de se poursuivre alors que les conditions financières mondiales se resserrent davantage, limitant l'accès à de nombreuses économies aux marchés financiers internationaux. Cependant, ce scénario pourrait amplifier les vulnérabilités déjà élevées de la dette (BAD 2021). Si l'emprunt intérieur peut devenir une source importante de financement du déficit, la dette extérieure reste la principale source de la dette souveraine des pays africains (pour les pays à faible revenu du continent, par exemple, la dette extérieure représente plus de 80 % de la dette totale). Pour les pays qui ont une dette intérieure élevée, la plupart de celle-ci prennent la forme d'avances de la banque centrale au gouvernement central.
7. CNUCED 2022.
8. Chuku et Kopoin 2022.
9. OMT 2022.
10. Commission européenne 2022.
11. CNUCED 2022.
12. Banque mondiale et KNOMAD 2022.

EFFETS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE L'ÉNERGIE

2

Avec les effets persistants de la COVID-19 et les chocs climatiques bouleversant la situation socioéconomique de l'Afrique, la forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, attisée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, vient aggraver les difficultés de nombreux pays africains. Des réponses de politiques publiques ciblées sont nécessaires pour atténuer l'impact des multiples chocs sur les ménages les plus vulnérables et ceci dans un contexte général de marge de manœuvre budgétaire limitée sur le continent.

Extrême pauvreté et inégalité

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une forte hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

La hausse des prix des matières premières fait peser un risque accru sur les moyens de subsistance des ménages africains (voir figure 1.3). Dès le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février et mars 2022, les prix du pétrole brut ont augmenté d'environ 20 %, passant de 93,5 dollars américains à 112,4 dollars américains/baril et ont atteint une moyenne de 102,8 dollars américains/baril entre mars et octobre 2022. Les prix du blé ont grimpé d'environ 28 %, passant de 364,9 dollars américains par tonne (t) en février 2022 à 446,5 dollars américains/t en mars 2022 et à une moyenne de 427,2 dollars américains/t entre mars et octobre 2022. De même, les prix des engrais ont également bondi d'environ 22 %, passant de 547,1 dollars américains/t en février 2022 à 668,9 dollars américains/t en mars 2022 et à 624,9 dollars américains/t en moyenne entre mars et octobre 2022. Avec l'accroissement de l'incertitude, les prix des autres matières premières, notamment les produits agricoles et les métaux, ont également augmenté par rapport à

leurs niveaux d'avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

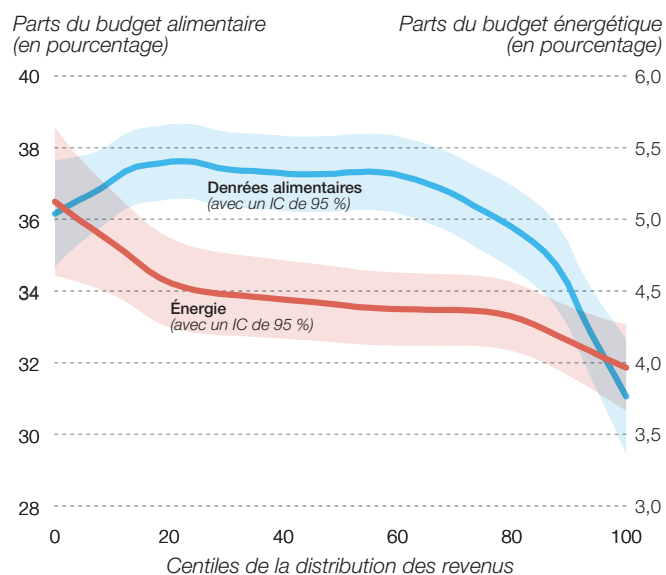
L'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dépend du statut net des ménages africains sur le marché et varie selon la distribution des revenus.

L'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie dépend des caractéristiques des ménages africains. Ceux qui sont consommateurs sont touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, tandis que les vendeurs en bénéficient, de sorte que le signe de l'impact agrégé dépend du fait qu'un ménage est acheteur net ou vendeur net de ces produits de base.¹ L'analyse de la base de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT)² indique que, dans les 29 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, les ménages consacrent en moyenne 36,3 % de leurs revenus aux produits alimentaires, mais ne tirent que 15,2 % de leur vente. En outre, environ 4,4 % du revenu des ménages vont aux dépenses énergétiques. Cette tendance moyenne masque l'hétérogénéité de la distribution des revenus (figure 2.1). Les ménages les plus pauvres ont tendance à allouer une part plus importante de leur budget aux produits alimentaires et à l'énergie. Par exemple, les 10 % des ménages africains les plus pauvres consacrent en moyenne à ces postes de dépense 36,5 % de leur revenu à la nourriture et 5,2 % à l'énergie, alors que les 10 % les plus riches y consacrent respectivement 31,8 % et 3,9 %

Les ménages les plus pauvres sont susceptibles d'être touchés de manière disproportionnée par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie

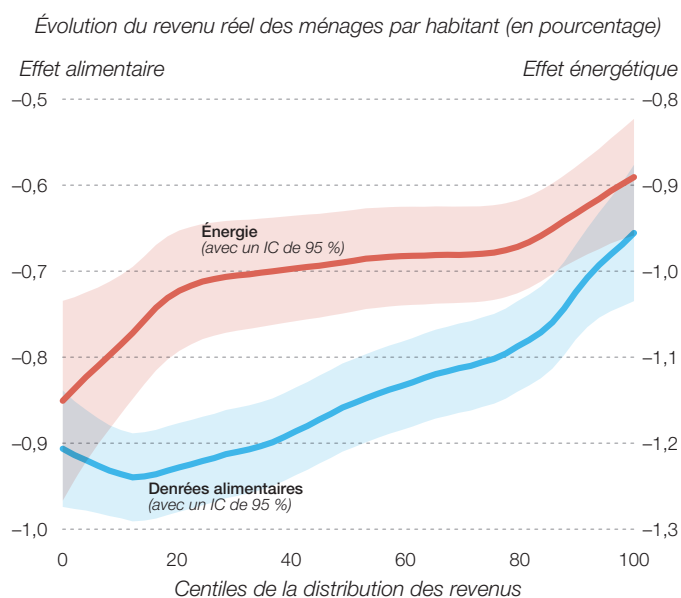
La figure 2.2 présente les impacts estimés de l'inflation des prix des produits alimentaires et

FIGURE 2.1 Dépenses en produits alimentaires et énergétiques des ménages en fonction du revenu



Note : Les chiffres concernent 29 pays africains disposant de données.
 Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données Household Impacts of Tariffs (HIT).

FIGURE 2.2 Impact estimé de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur le revenu réel par habitant des ménages en Afrique



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*) et la base de données Household Impacts of Tariffs (HIT).

énergétiques sur le revenu réel des ménages par habitant³ le long de la distribution des revenus en comparant les indices des prix de l'alimentation et de l'énergie en février 2022 avec les indices des prix moyens entre mars et octobre 2022.⁴ Ces estimations supposent une absence de rigidité des prix, de sorte que les hausses de prix observées sont entièrement et instantanément répercutées sur les prix intérieurs.⁵ Cette analyse à court terme néglige également tout ajustement potentiel de la consommation par les ménages et les comportements générateurs de revenus à la suite des changements de prix.⁶

Le revenu réel moyen des ménages par habitant en Afrique a chuté de 0,84 % (alimentation) et de 1 % (énergie) en raison de l'inflation consécutive des prix depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cela a conduit à une perte agrégée du revenu réel des ménages par habitant de 1,84 % pour l'ensemble des ménages pour l'ensemble des ménages. En moyenne, on estime que les 10 % des ménages africains les plus pauvres ont perdu environ 0,91 % de leur revenu réel par habitant en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et 1,16 % en raison de la hausse des prix de l'énergie. En revanche, les 10 % les plus riches ont subi des pertes respectives de 0,67 et 0,88 %, compte tenu de leurs plus faibles parts des produits alimentaire et énergétique dans leur budget.

L'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur la pauvreté a été sévère en Afrique, le nombre de personnes extrêmement pauvres ayant augmenté de 15 millions depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les prix mondiaux élevés des denrées alimentaires et de l'énergie ont entraîné une forte baisse du revenu réel par habitant des ménages, érodant ainsi le bien-être des ménages et exacerbant la pauvreté et les inégalités dans les pays africains. Les changements dans l'extrême pauvreté ont été calculés à partir des distributions des revenus des ménages en suivant une approche contre-factuelle similaire à celle des PEA 2022.⁷ Pour ce faire, les taux de pauvreté ont été comparés sans le choc causé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie (scénario contre-factuel) et ceux dus à la

flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie (scénario des prix des produits de base). Les distributions des revenus des ménages ont été recalculées pour tenir compte des changements intervenus dans le revenu réel et le statut net des ménages sur le marché.

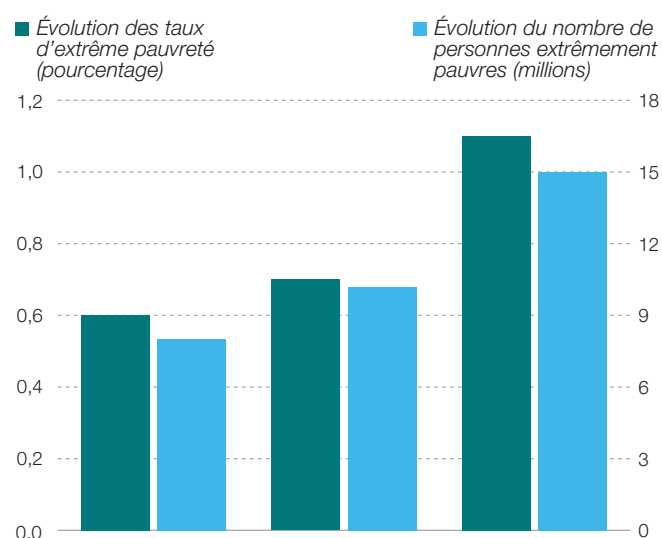
Par rapport au scénario contre-factuel, on estime que le nombre de personnes extrêmement pauvres basé sur le seuil de pauvreté de 1,90 dollar américain par jour a augmenté d'environ 8 millions en Afrique, après avoir pris en compte la hausse de l'inflation alimentaire observée depuis mars 2022. Cela correspond à une augmentation de 0,6 % du taux d'extrême pauvreté (figure 2.3). Le nombre supplémentaire de personnes tombant dans l'extrême pauvreté en raison de l'inflation des prix de l'énergie est estimé à 10,2 millions, ce qui porte l'effet combiné sur la pauvreté de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie à environ 15 millions de personnes, soit 1,1 % de la population africaine. L'effet sur la pauvreté de l'augmentation des prix de l'énergie est plus élevé que celui des prix des denrées alimentaires, car l'impact de l'énergie est entièrement répercuté sur le revenu des ménages, tandis que l'effet négatif de la hausse des prix des denrées alimentaires est partiellement compensé par l'augmentation du revenu des ménages vendeurs nets.

Au niveau des pays, l'impact sur la pauvreté est susceptible de varier en fonction des parts du budget et du revenu des ménages allouées à l'alimentation et à l'énergie, et de la répartition globale des revenus. Pour chaque effet sur la pauvreté (alimentation, énergie et effet combiné), la répartition des augmentations de la pauvreté entre les pays est ventilée entre les pays à faible impact de pauvreté (les 10 premiers pays), à impact élevé (les 10 derniers pays) et à impact moyen (le reste des pays). La *carte thermique* de la figure 2.4 présente les résultats de cet exercice. Pour les pays dont l'impact sur la pauvreté est le plus élevé (en rouge), on estime que l'extrême pauvreté a augmenté respectivement de 1,04 et 1,36 point de pourcentage en raison des flambées des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Cela correspond à un effet combiné de 2,04 points de pourcentage d'augmentation. Les pays à faible impact (en vert) ont enregistré une augmentation plus faible de 0,1 point de pourcentage.

En affectant les acheteurs nets et les ménages les plus pauvres plus que les autres groupes de ménages, l'inflation des prix de l'alimentation et de l'énergie a également amplifié les inégalités de revenus entre les ménages. Depuis mars 2022, l'inégalité des revenus (représentée par le coefficient de Gini) a augmenté de 0,04 en Afrique en raison des augmentations cumulées des prix de l'alimentation et de l'énergie, passant d'environ 40 à 40,04. L'impact estimé sur les inégalités présente toutefois de grandes disparités entre les pays (figure 2.5) et est positivement corrélé aux changements de l'inflation des prix alimentaires nationaux (figure 2.6). Dans l'ensemble, en l'absence de mesures politiques compensatoires, les pays africains présentant des variations plus importantes de l'inflation des prix alimentaires intérieurs ont vu les inégalités s'amplifier en 2022. Les pays africains peuvent recourir à différentes

En moyenne, on estime que les 10 % des ménages africains les plus pauvres ont perdu environ 0,91 % de leur revenu réel par habitant en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et 1,16 % en raison de la hausse des prix de l'énergie

FIGURE 2.3 Impact estimé de l'inflation des prix alimentaires et énergétiques sur l'extrême pauvreté en 2022



Note : Pour les pays ne disposant pas de données sur les parts alimentaires et énergétiques dans la base de données HIT, l'approche a consisté à imputer ces valeurs en attribuant à chaque centile la valeur moyenne correspondante des parts de budget et de revenu alimentaires et énergétiques des pays de la même région.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*), la base de données Povcalnet de la Banque mondiale, et la base de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT).

FIGURE 2.4 Carte thermique de l'impact estimé de l'inflation des prix de l'alimentation et de l'énergie sur l'extrême pauvreté par pays en 2022

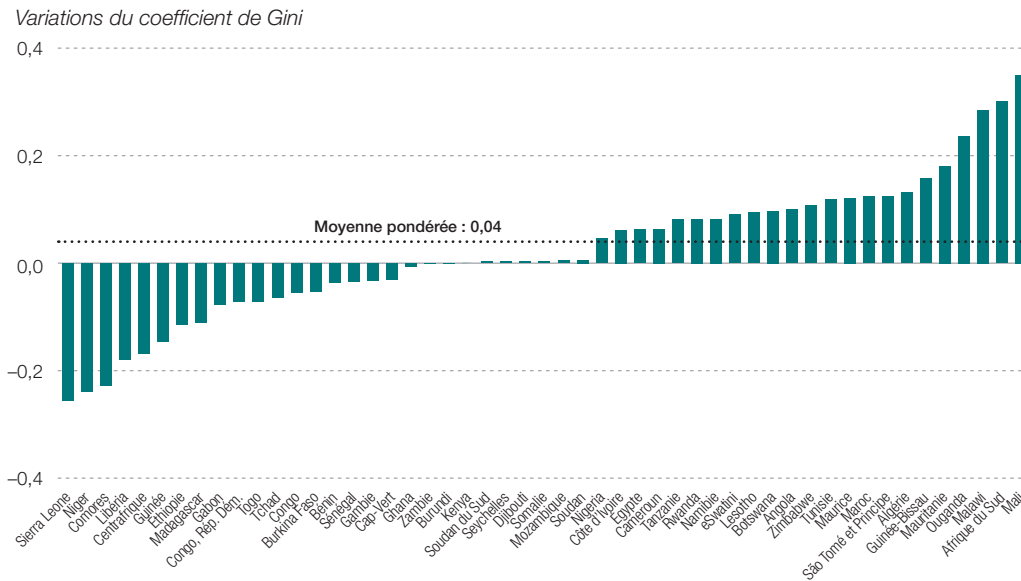
	Effet alimentaire	Effet énergétique	Effet combiné		Effet alimentaire	Effet énergétique	Effet combiné
Afrique du Sud	46	29	37	Madagascar	22	24	19
Algérie	9	4	3	Malawi	14	51	51
Angola	34	33	34	Mali	38	40	30
Bénin	5	16	18	Maroc	13	6	6
Botswana	1	13	24	Maurice	7	7	4
Burkina Faso	8	38	21	Mauritanie	33	19	14
Burundi	2	9	1	Mozambique	41	39	41
Cameroun	40	17	28	Namibie	23	41	39
Cap-Vert	15	12	8	Niger	49	49	45
Centrafrique	3	22	9	Nigeria	50	50	50
Comores	45	42	32	Ouganda	21	47	44
Congo	25	37	35	Rwanda	36	11	23
Congo, Rép. Dém.	24	23	20	São Tomé et Príncipe	6	15	43
Côte d'Ivoire	32	34	42	Sénégal	26	26	27
Djibouti	17	27	15	Seychelles	20	28	11
Égypte	19	8	10	Sierra Leone	47	20	31
eSwatini	28	43	38	Somalie	27	36	33
Éthiopie	35	16	16	Soudan	48	46	47
Gabon	11	18	5	Soudan du Sud	16	30	22
Gambie	42	31	25	Tanzanie	34	14	29
Ghana	4	25	12	Tchad	18	10	13
Guinée	12	3	7	Togo	44	32	48
Guinée-Bissau	51	35	49	Tunisie	10	5	2
Kenya	29	48	46	Zambie	43	2	17
Lesotho	32	45	36	Zimbabwe	39	44	40
Libéria	37	1	26				

Impact moyen sur la pauvreté

	Effet alimentaire	Effet énergétique	Effet combiné		Effet alimentaire	Effet énergétique	Effet combiné		Effet alimentaire	Effet énergétique	Effet combiné
Faible impact	-0,04	-0,03	0,10	Impact moyen	0,25	0,37	0,74	Impact élevé	1,04	1,36	2,04

Note : Cette *carte thermique* représente les impacts de l'inflation des prix alimentaires et énergétiques sur la pauvreté des pays. Pour chaque effet (alimentaire, énergétique ou effet combiné), les pays sont classés en fonction de l'ampleur des impacts estimés : les 10 premiers pays (faible impact) sont colorés en vert ; les 10 derniers pays (impact élevé) sont colorés en rouge ; et les autres pays (classés de 11^e à 41^e) sont colorés en jaune. Les chiffres repris dans la *carte thermique* correspondent au classement de chaque pays pour chaque effet estimé. Cela signifie que les pays ayant l'effet alimentaire le plus important ne sont pas exactement les mêmes que ceux ayant l'impact énergétique le plus important. De même, les pays présentant l'effet combiné le plus important sont différents de ceux des effets alimentaires et énergétiques, car les effets individuels s'annulent ou se renforcent mutuellement, en fonction de la structure de la distribution des revenus dans chaque pays. Globalement, l'effet combiné n'est donc pas exactement la somme des effets alimentaires et énergétiques. Les données sur la pauvreté ne sont pas disponibles pour la Guinée équatoriale, l'Érythrée et la Libye. *Source* : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*), la base de données Povcalnet de la Banque mondiale et la base de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT).

FIGURE 2.5 Impact estimé de l'inflation des prix de l'alimentation et de l'énergie sur l'inégalité par pays



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*), la base de données Povcalnet de la Banque mondiale et la base de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT).

Les prix mondiaux élevés des denrées alimentaires et de l'énergie ont entraîné une forte baisse du revenu réel par habitant des ménages, érodant ainsi le bien-être des ménages et exacerbant la pauvreté et les inégalités dans les pays africains

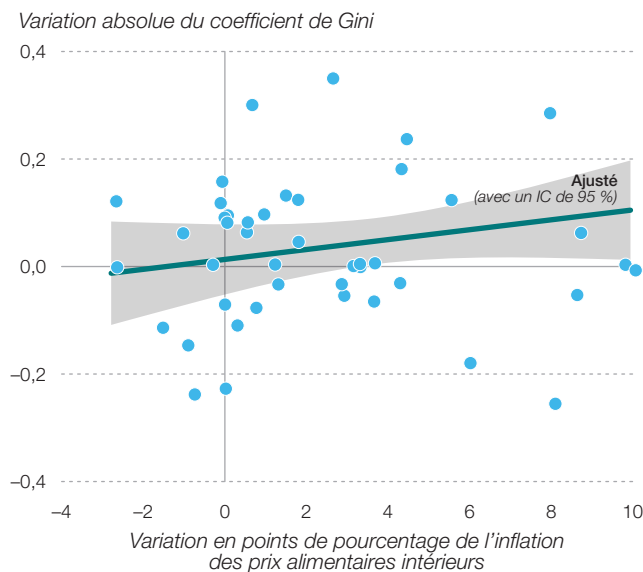
politiques d'atténuation pour tenter d'amortir l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie sur les moyens de subsistance des ménages. Mais il convient de procéder à une minutieuse évaluation *ex ante* de l'efficacité de ces politiques avant de les mettre en œuvre (encadré 2.1).

Sécurité alimentaire et nutrition

La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait exacerber l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Afrique

Avant les récentes augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie consécutives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Afrique avait fait d'importants progrès en matière de nutrition. La proportion de la population sous-alimentée est tombée à 19 % en 2019–2021, soit une baisse de 4,5 points de pourcentage par rapport aux 23,5 % de 2000–2002 (figure 2.7). Malgré ces progrès, la sous-alimentation⁸ reste plus élevée en Afrique que dans les autres régions du monde – 8,3 % en Asie et 7,7 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. En termes absolus, le

FIGURE 2.6 Corrélation entre les variations du coefficient de Gini et les variations de l'inflation des prix alimentaires intérieurs en 2022



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*), la base de données Povcalnet de la Banque mondiale et la base de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT).

ENCADRÉ 2.1 Subventions énergétiques ou transferts monétaires ciblés pour atténuer les effets de la hausse des prix sur la pauvreté ?

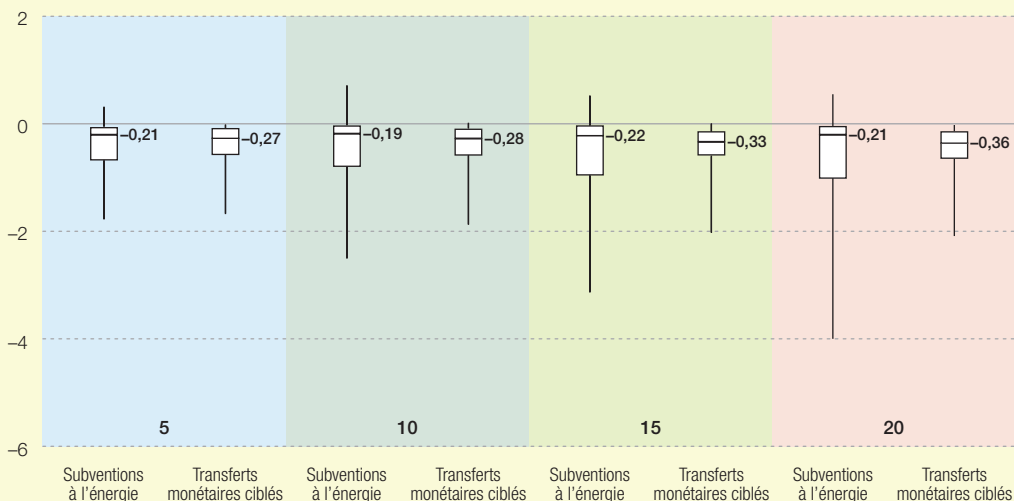
Face à la flambée des prix des matières premières, les gouvernements disposent de plusieurs options, notamment un soutien ponctuel au revenu ou limité dans le temps, des transferts monétaires ciblés ou non, des subventions, une assurance chômage, des réductions d'impôts, etc.¹ Cet encadré analyse l'efficacité de deux options de politiques largement appliquées sur le taux d'extrême pauvreté en Afrique, en supposant qu'elles nécessitent des coûts de mise en œuvre similaires.²

Dans la première option de politiques, *chaque* ménage reçoit un montant de subvention proportionnel à ses dépenses énergétiques à la suite d'augmentations de prix, en supposant que les ménages maintiennent leurs parts de budget énergétique à court terme. Le taux de ces subventions énergétiques est choisi dans une fourchette de 5 à 20 %, avec un intervalle de 5 points de pourcentage. Les coûts annuels estimés de cette politique varient d'une médiane de 22,9 millions de dollars américains par pays dans le scénario de 5 % jusqu'à 91,4 millions de dollars américains dans le scénario de 20 %.

Dans la deuxième option de politiques, *seuls les 10 % les plus pauvres* de la population bénéficient de transferts en espèces : le montant qu'un pays devrait consacrer à la première option de politiques avec différents taux de subvention énergétique est distribué de manière égale à tous les ménages situés dans les 10 % inférieurs de la distribution des revenus. L'impact de ces deux options de politiques avec des coûts totaux équivalents est résumé dans la figure 1 de l'encadré.

ENCADRÉ FIGURE 1 Impact simulé des subventions énergétiques et des transferts monétaires ciblés sur l'extrême pauvreté en Afrique pour différents taux de subvention énergétique

Variation en points de pourcentage



Note : La figure montre l'impact sur l'extrême pauvreté de l'application de différents taux de subventions énergétiques (5 %, 10 %, 15 % et 20 %) aux revenus des ménages. Pour chaque taux de subvention, l'impact est calculé comme la différence entre le taux de pauvreté tenant compte de l'influence des subventions énergétiques ou d'un transfert monétaire équivalent ciblant les 10 % les plus pauvres de la population et le taux de pauvreté en absence de toute politique d'atténuation. Les valeurs médianes sont indiquées. La hauteur des cases correspond à l'écart interquartile. Les valeurs aberrantes (valeurs inférieures au 5^e centile et supérieures au 95^e centile) ont été omises. Les coûts administratifs potentiels nécessaires à la mise en œuvre de chaque politique ont été ignorés pour faciliter l'analyse.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Deaton (1989), Artuc et coll. (2019), les données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (The Pink Sheet), la base de données Povcalnet de la Banque mondiale et la base de données Household Impacts of Tariffs (HIT).

(suite)

ENCADRÉ 2.1 Subventions énergétiques ou transferts monétaires ciblés pour atténuer les effets de la hausse des prix sur la pauvreté? (suite)

Les transferts en espèces ciblant les 10 % les plus pauvres semblent plus efficaces pour atténuer l'augmentation de la pauvreté résultant de la flambée des prix de l'énergie. Cette politique pourrait entraîner une baisse médiane des taux d'extrême pauvreté de 0,3 point de pourcentage, contre 0,2 point de pourcentage pour la subvention énergétique universelle de 5 %. De manière cumulée, la deuxième option de politique ciblant les 10 % les plus pauvres pourrait empêcher environ 5,9 millions d'Africains de tomber dans la pauvreté contre 5,7 millions en cas de subvention énergétique universelle de 5 %. En outre, alors que l'impact médian de la subvention énergétique universelle semble se stabiliser à des taux plus élevés, pour les transferts monétaires ciblés, l'impact devient de plus en plus important, atteignant une baisse de 0,4 point de pourcentage à un taux de subvention de 20 %, empêchant environ 9,3 millions de personnes de tomber dans l'extrême pauvreté. Au niveau national, le choix de la meilleure option de politiques dépendra en fin de compte à la fois de la structure de la distribution des revenus de la population, de la dynamique des parts du budget des ménages, de l'espace budgétaire nécessaire, des capacités administratives requises pour mettre en œuvre l'option de manière rentable, ainsi que des changements potentiels de comportement des ménages.

Notes

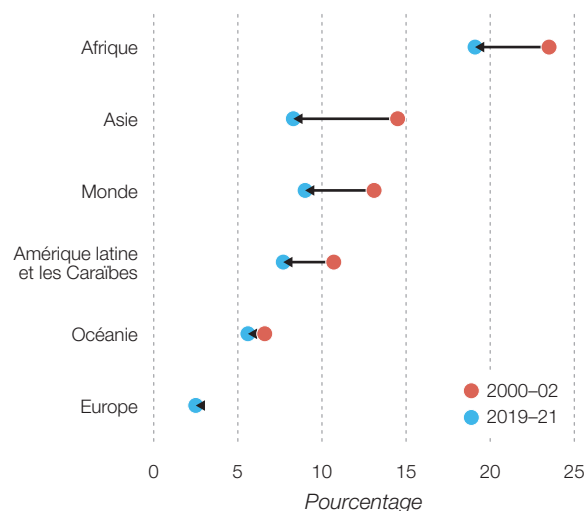
1. Molina et coll. 2022.
2. Amaglobeli et coll. 2022.

nombre de personnes sous-alimentées est passé d'une moyenne de 195,5 millions en 2000–2002 à 256,1 millions en 2019–2021. Les dernières données montrent que le nombre d'Africains menacés par la faim pourrait même atteindre 270 millions en 2022 et potentiellement 310,7 millions en 2030.⁹ Les hauts niveaux de sous-alimentation en Afrique reflètent l'augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère,¹⁰ de 16,7 % en 2014 à plus de 23,4 % depuis 2021.¹¹ En termes absolus, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère a également augmenté, passant de 192,1 millions en 2014 à 322 millions en 2021. La récente hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait donc aggraver l'insécurité alimentaire et la malnutrition sur le continent, mettant en péril la réalisation des ODD 1 et 2.

La prévalence de la sous-alimentation pourrait grimper jusqu'à environ 2 % en Afrique en 2022 en raison de la hausse des prix des produits de base

À cause de la part élevée de leurs revenus qu'ils consacrent aux dépenses alimentaires, de nombreux ménages africains sont extrêmement vulnérables aux chocs des prix des denrées

FIGURE 2.7 Dynamique de la prévalence de la sous-alimentation, 2000–2021

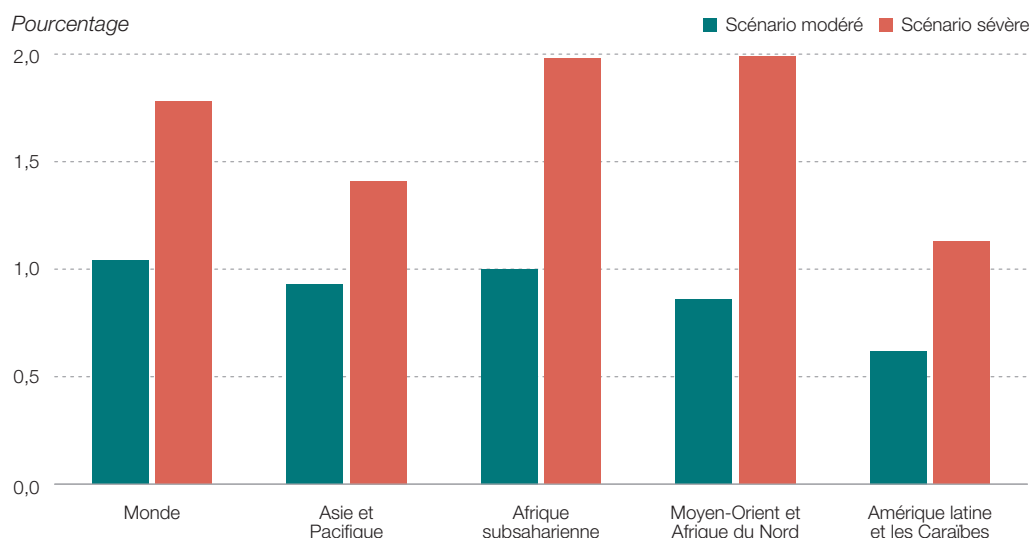


Source : Calculs des services de la Banque fondés sur FAOSTAT.

alimentaires (voir section précédente). Les simulations de FAO et coll. (2022) montrent que les populations vulnérables d'Afrique sont les plus exposées à une augmentation de la sous-alimentation due à la hausse des prix alimentaires (figure 2.8). Dans le scénario de choc modéré, FAO et coll. (2022) montrent que le nombre de personnes

La proportion de la population sous-alimentée est tombée à 19 % en 2019-2021, soit une baisse de 4,5 points de pourcentage par rapport aux 23,5 % de 2000-2002

FIGURE 2.8 Augmentation en pourcentage estimée du nombre de personnes sous-alimentées en 2022, par région



Source : Calculs du personnel de la Banque fondés sur FAO et coll. (2022).

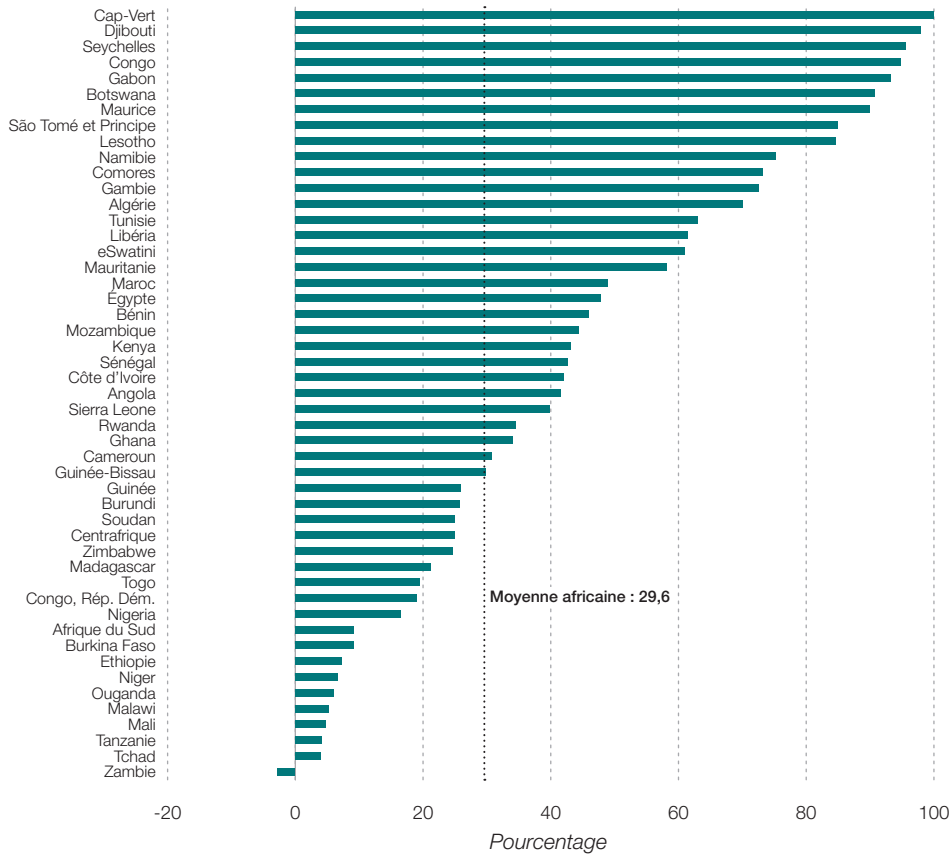
sous-alimentées en Afrique augmenterait de 1 % en 2022 (Afrique du Nord non comprise), soit plus que 0,93 % pour l'Asie et le Pacifique et 0,62 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Dans le scénario de choc plus sévère¹², le nombre de personnes sous-alimentées sur le continent (hors Afrique du Nord) augmenterait de près de 2 %. L'impact plus important sur le continent est principalement dû à l'effet combiné de la proportion plus élevée de ménages à faible revenu, associée à la part importante des dépenses alimentaires des ménages, et à la dépendance de l'Afrique à l'égard des céréales importées, notamment d'Ukraine et de la Fédération de Russie.

Le ratio de dépendance aux importations de céréales¹³, qui mesure à quel degré l'approvisionnement d'un pays en céréales est produit localement ou importé, était en moyenne de 29,6 % en Afrique entre 2017 et 2019 (figure 2.9), indiquant ainsi que le continent est un importateur net de céréales. Ce ratio était plus de trois fois supérieur à celui de l'Asie (8,3 %). Pour les autres grandes régions, il est négatif – Europe (-26,6 %), Amérique du Nord (-28 %) – indiquant que ces régions sont exportatrices nettes de céréales. Au niveau des pays, on observe une importante hétérogénéité de ce ratio en Afrique, qui va de 100 % au Cap-Vert à -2,8 % en Zambie, le seul pays africain

à avoir un ratio négatif de dépendance aux importations de céréales parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles. Sur les 49 pays africains pour lesquels des données étaient disponibles, seuls 16 ont des ratios inférieurs à la moyenne continentale (29,6 %). La hausse des prix alimentaires locaux a également été exacerbée par les contraintes de production intérieure, la faible productivité et le prix élevé des intrants agricoles modernes, principalement les engrais et les pesticides.

L'impact socioéconomique immédiat des prix élevés des denrées alimentaires se traduit par une incidence plus élevée de la malnutrition, le principal déterminant de la faiblesse du capital humain dans les premières années de l'enfance. Les effets de la malnutrition et de la faim dans la petite enfance dues à la forte inflation des prix alimentaires sont alarmants et peuvent être durables. Des études pédiatriques montrent que l'exposition à la malnutrition pendant les 1000 premiers jours, de la conception à 24 mois, est considérée comme la période critique où investir dans la nutrition. Par exemple, l'exposition à une inflation alimentaire mensuelle supérieure de 10 points de pourcentage pendant la période *in utero* augmente de 9,5 % le risque de retard de croissance des moins de cinq ans.¹⁴ De plus, l'exposition à

FIGURE 2.9 Ratio moyen de dépendance aux importations de céréales en Afrique, 2017–2019



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur FAOSTAT.

une forte inflation alimentaire pendant la grossesse pourrait augmenter la mortalité infantile. Au-delà de la santé et de la mortalité infantile, la sous-alimentation au début de la vie a un impact négatif sur les résultats scolaires et cognitifs, les résultats sur le marché du travail et le comportement social.

Hausse des prix de l'énergie et sécurité énergétique

La hausse des prix de l'énergie exacerbe l'insécurité énergétique en Afrique

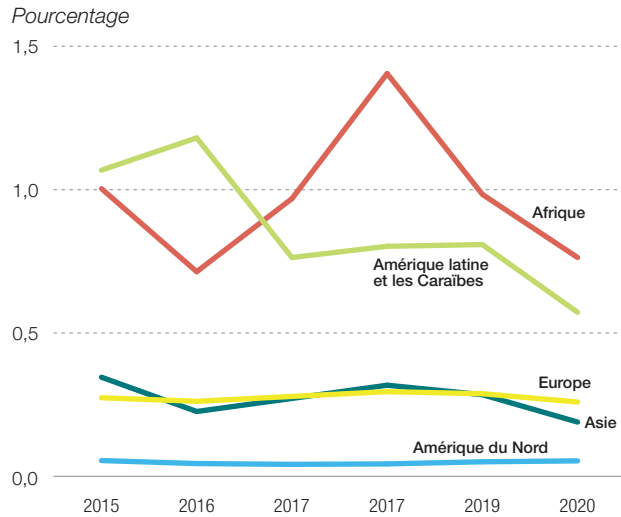
La récente hausse des prix de l'énergie a une incidence négative sur la sécurité énergétique en Afrique, définie comme l'accès à un approvisionnement ininterrompu en sources d'énergie durables et abordables.¹⁵ Les impacts varient toutefois selon la phase de développement du pays et selon qu'il est importateur ou exportateur net d'énergie.

La consommation d'énergie est plus faible en Afrique que dans d'autres régions comparables en raison notamment du faible niveau de sécurité énergétique du continent, où la production ne suffit pas pour répondre à la demande croissante. En 2019, la consommation d'électricité par habitant était de 550 kWh en Afrique, contre 2 300 kWh en Asie.¹⁶ La forte disparité en matière de sécurité énergétique et de consommation entre les pays à faible revenu – principalement non exportateurs de pétrole d'une part, et les pays à revenu élevé d'autre part – pourrait également être attribuée au niveau des subventions énergétiques.

Les subventions énergétiques sont controversées en raison des distorsions qu'elles induisent. Dans la plupart des pays, elles constituent néanmoins l'un des outils fiscaux (et politiques) les plus disponibles et les plus importants que les autorités utilisent pour protéger les ménages des pertes potentielles de bien-être liées aux prix des

Le ratio de dépendance aux importations de céréales, qui mesure à quel degré l'approvisionnement d'un pays en céréales est produit localement ou importé, était en moyenne de 29,6 % en Afrique entre 2017 et 2019, indiquant ainsi que le continent est un importateur net de céréales

FIGURE 2.10 Subvention annuelle aux combustibles fossiles par habitant en pourcentage du PIB par habitant, 2015–2020

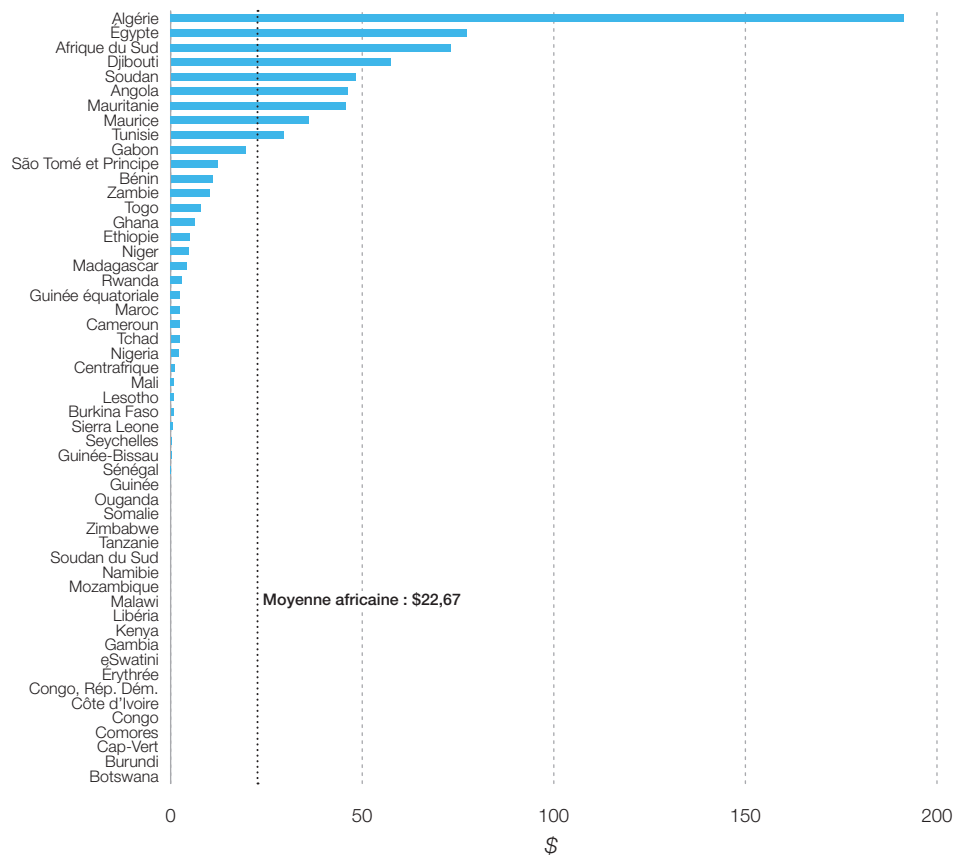


Source : Calculs des services de la Banque fondés sur *Our World In Data* et les PEM du FMI, édition d'octobre 2022.

denrées alimentaires et de l'énergie et à d'autres chocs exogènes. En Afrique, les subventions par habitant à la consommation et à la production d'énergie fossile, en pourcentage du revenu par habitant, dépassent celles des autres régions. En 2020, les subventions aux combustibles fossiles par habitant représentaient 0,76 % du PIB par habitant en Afrique, contre 0,57 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 0,26 % en Europe, 0,19 % en Asie et 0,05 % en Amérique du Nord (figure 2.10).

La subvention par habitant moyenne des carburants en Afrique est largement le fait de quelques pays à revenu intermédiaire et riches en pétrole, principalement l'Algérie, l'Égypte et l'Afrique du Sud (figure 2.11). Sur les 53 pays africains pour lesquels on dispose de données sur les subventions au carburant, 40 n'accordent aucune subvention au carburant ou une subvention négligeable (moins de 10 dollars par habitant). Les consommateurs et les producteurs de

FIGURE 2.11 Subvention annuelle aux combustibles fossiles par habitant (dollars américains), 2020



Source : Calculs du personnel de la Banque basés sur *Our World In Data*.

nombreux pays africains sont donc directement exposés à la volatilité des prix mondiaux de l'énergie qui se répercute sur le marché énergétique local. Sur 29 pays africains disposant de données sur les importations nettes d'énergie en pourcentage de la consommation d'énergie en 2014, 13 étaient des exportateurs nets.

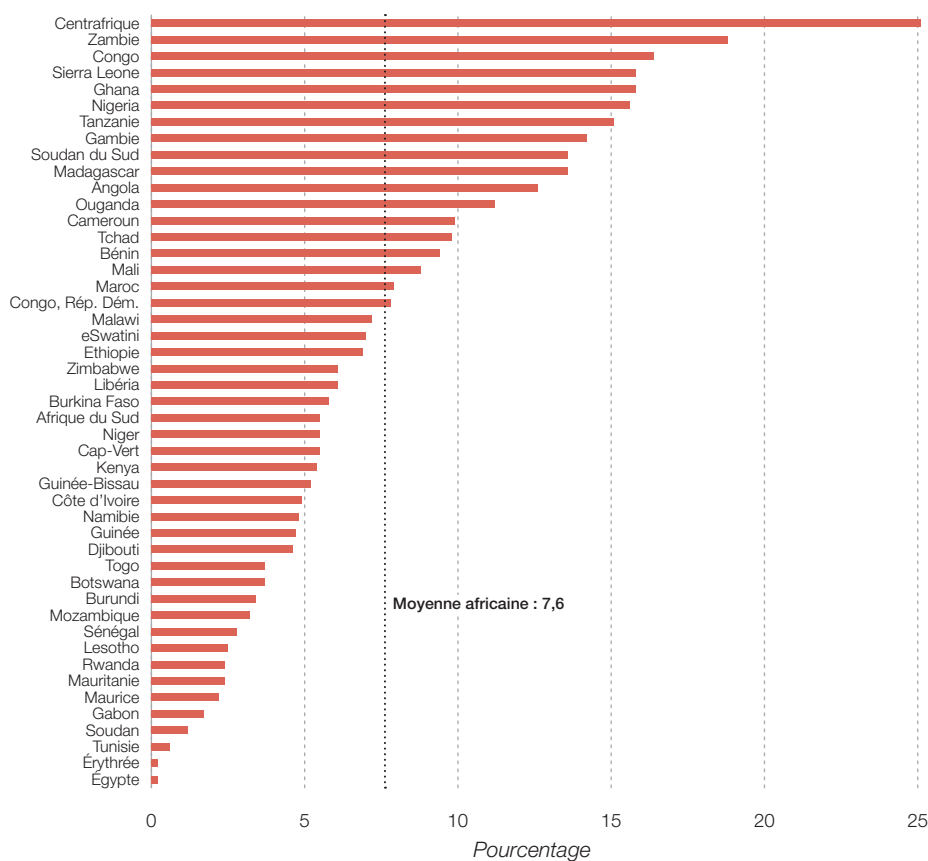
La hausse des prix de l'énergie et ses effets sur la sécurité énergétique pourraient également nuire à la productivité et à la compétitivité des entreprises africaines. Environ 80 % des entreprises africaines subissent des coupures de courant, nettement plus que les 66 % de l'Asie du Sud et les 38 % de l'Europe.¹⁷ En outre, les coupures de courant sont plus susceptibles d'être plus longues en Afrique que dans d'autres régions. Ces pertes d'électricité intermittentes obligent les entreprises à engager des coûts supplémentaires pour se procurer des générateurs diesel de secours et à acheter du

carburant, ce qui entraîne des pertes de ventes, de productivité et de compétitivité. Alors que la perte moyenne de chiffre d'affaires pour l'Afrique est d'environ 7,6 % par an, les entreprises de pays tels que la République centrafricaine perdent jusqu'à 25 % de leur chiffre d'affaires en raison des coupures d'électricité (figure 2.12). L'impact comprend non seulement la perte de chiffre d'affaires pour les entreprises, mais aussi les pertes d'emplois et de recettes fiscales.

La hausse des prix de l'énergie entraîne également des répercussions sur le secteur social, à savoir l'éducation, la santé et d'autres services sociaux. Dans le secteur de la santé, des millions d'Africains meurent chaque année de maladies transmissibles et non transmissibles en raison du manque d'accès des établissements de soins à une énergie fiable. Au Ghana, le risque de mortalité augmente de 43 % par jour de panne de courant

Sur les 53 pays africains pour lesquels on dispose de données sur les subventions au carburant, 40 n'accordent aucune subvention au carburant ou accordent une subvention négligeable. Les consommateurs et les producteurs de nombreux pays africains sont donc directement exposés à la volatilité des prix mondiaux de l'énergie

FIGURE 2.12 Pertes de ventes annuelles moyennes dues à une panne d'électricité, 2010 ou plus tard



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de l'Enquête auprès des entreprises de la Banque mondiale.

de plus de deux heures.¹⁸ Dans le domaine de l'éducation, environ 80 % des écoles primaires et secondaires des pays africains n'ont pas accès à l'électricité, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.¹⁹ Il est donc difficile d'accéder aux manuels et au matériel d'apprentissage à l'aide des technologies de

l'information et de climatiser les salles de classe. Environ 1,75 million de centres de santé publics et d'écoles en Afrique ne disposent pas d'une électricité fiable, tandis qu'environ 25 % des établissements de santé n'ont pas d'électricité et 75 % n'ont pas d'électricité fiable.²⁰

NOTES

1. Deaton 1989.
2. L'ensemble de données *Household Impacts of Tariffs* (HIT) contient des données harmonisées d'enquêtes auprès des ménages et de tarifs douaniers représentatifs au niveau national pour 54 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont 29 d'Afrique. Il couvre des informations hautement désagrégées sur le budget des ménages et les parts de revenus pour 53 produits agricoles, les revenus du travail salarié, les ventes et transferts des entreprises non agricoles, ainsi que les dépenses dans le secteur manufacturier et les services (Artuc et coll. 2019).
3. L'impact de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a été approximé suivant Deaton (1989) et Artuc et coll. (2019) comme : $\frac{dV_i^h}{y^h} = \frac{\partial V^h}{\partial \ln y^h} (w_i^h - s_i^h) d \ln p_i$, où V_i^h est l'utilité indirecte du ménage h dérivée de la marchandise i ; y^h est le revenu réel total du ménage; w_i^h est la part de revenu dérivée de la vente du bien i ; s_i^h est la part du budget du bien i ; p_i est le prix du bien i . Suivant Deaton (1989, 1997), l'utilité marginale privée du revenu $\frac{\partial V^h}{\partial \ln y^h}$ est supposée être unitaire de sorte que l'équation se réduit à $\frac{dV_i^h}{y^h} = (w_i^h - s_i^h) d \ln p_i$. L'effet total de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie est donc donné par $V^h = \frac{dV^h}{y^h} = \sum (w_i^h - s_i^h) d \ln p_i$, $i = \{\text{alimentation; énergie}\}$.
4. Pour calculer l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le rapport a utilisé des indices de prix mensuels corrigés des variations saisonnières (2010=100) provenant des données sur les prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*), afin d'éliminer les effets saisonniers sur les données de prix. Les résultats indiquent que l'inflation des prix de l'énergie était de 22,5 % plus élevée qu'avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et l'inflation des prix alimentaires d'environ 4 % plus élevée.
5. Cette hypothèse est réaliste étant donné que la répercussion de la hausse des prix mondiaux des céréales (principalement le blé), de l'huile de cuisson et du riz, sur les prix locaux des denrées alimentaires était presque égale à un dans certains pays africains (Okou et coll. 2022).
6. Artuc et coll. 2019.
7. BAD 2022 et Lakner et coll. 2022.
8. La sous-alimentation signifie que, sur une période d'un an, une personne n'est pas en mesure d'acquiescer suffisamment de nourriture pour couvrir ses besoins énergétiques alimentaires minimaux quotidiens.
9. FAO et coll. 2022.
10. L'insécurité alimentaire grave signifie que, à certains moments de l'année, une personne a éprouvé des difficultés croissantes à accéder à la nourriture, telles qu'une réduction de la quantité de nourriture, la suppression de certains repas, la faim ou une journée entière sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources.
11. FAO et coll. 2022.
12. Dans le scénario de choc modéré, le déficit d'exportation des céréales et oléagineux atteint 24 millions de tonnes en 2022/2023 et le prix du pétrole brut 100 USD/baril, entraînant une augmentation de 8,7 % du prix mondial du blé. Dans le scénario de choc sévère, les exportations mondiales de céréales et d'oléagineux chuteraient de 58 millions de tonnes, avec une augmentation du prix international du blé estimée à 21,5 %, par rapport à la base de référence déjà élevée (FAO et coll. 2022)
13. Le taux de dépendance aux importations de céréales est calculé comme suit : (importations de céréales - exportations de céréales)/(production de céréales + importations de céréales - exportations de céréales) * 100. Compte tenu de cette formule, l'indicateur ne prend que des valeurs <= 100. Les valeurs négatives indiquent que le pays est un exportateur net de céréales. Voir <https://www.fao.org/faostat/en/#definitions>.
14. Woldemichael, Kidane, and Shimeles 2022.
15. <http://www.osce.org/>.
16. BAD 2022.
17. BAD 2022.
18. Apenteng et coll. 2018.
19. ONUDAES, 2014. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1608Electricity%20and%20Education.pdf>.
20. BAD 2022.

OPTIONS DE POLITIQUES POUR FAIRE FACE À L'INFLATION CROISSANTE, À LA CROISSANCE MODÉRÉE ET À LA VULNÉRABILITÉ ACCRUE À LA DETTE

3

Les pays africains ont été confrontés à une confluence de chocs qui a affaibli les fondamentaux macroéconomiques de nombre d'entre eux. La reprise économique a ralenti, l'inflation moyenne est en hausse, les positions du compte courant et des finances publiques restent faibles et les vulnérabilités à la dette ont augmenté. Associé à une inflation plus élevée et à une marge de manœuvre budgétaire limitée, le ralentissement de la croissance économique accroît l'extrême pauvreté. Faire face aux vents contraires affectant l'Afrique nécessitera toute une gamme de politiques monétaires, fiscales, sociales et structurelles.

Combinaison et coordination de politiques monétaire, fiscale et structurelle pour faire face à la hausse de l'inflation

Après leur augmentation en 2022, les pressions inflationnistes devraient rester élevées en 2023 et 2024. La croissance, qui avait déjà baissé en 2022, devrait rester modérée en 2023 et 2024. Les pays africains doivent déployer un ensemble de politiques monétaires, fiscales et structurelles pour lutter contre la flambée de l'inflation. Le choix des politiques et l'ampleur des interventions dépendront toutefois des circonstances propres à chaque pays. Lorsque l'inflation est aiguë, le resserrement de la politique monétaire doit être opportun afin de limiter les effets inflationnistes émanant des rigidités structurelles et des contraintes d'approvisionnement. Les pays avec une inflation plus faible devront entreprendre un resserrement prudent de la politique monétaire afin de ne pas compromettre les efforts de croissance, tout en maintenant l'inflation sous contrôle.

Lorsque les déficits budgétaires sont importants et dépassent des niveaux viables à moyen

terme, la promotion du rééquilibrage extérieur peut nécessiter une consolidation budgétaire pour éviter un arrêt soudain des flux de capitaux ainsi que des pressions sur la balance des paiements. Les politiques d'assainissement budgétaire visant à réduire les déficits et l'accumulation de la dette ne doivent pas prolonger les effets à long terme de la pandémie, notamment en préservant les investissements en infrastructures favorables à la croissance, les soins de santé et l'éducation. Les politiques doivent continuer à protéger les ménages vulnérables contre la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Créer un espace pour un assainissement budgétaire progressif, mais substantiel, favorable à la croissance, accordant la priorité à l'efficacité des dépenses publiques et renforçant l'efficacité de la collecte des recettes, contribuerait à rééquilibrer les comptes courants, en particulier dans les économies dont la position extérieure est plus faible qu'acceptable. Les pays présentant des déséquilibres externes structurels devraient faire davantage pour améliorer la compétitivité à l'aide de réformes progressives des marchés du travail et des produits.

La coordination des actions de politiques monétaires et budgétaires est essentielle pour optimiser les performances économiques et les maintenir à long terme. Vu que les autorités monétaires se concentrent de plus en plus sur la mise en œuvre de politiques visant à lutter contre la hausse de l'inflation mondiale et à assurer la stabilité des prix, la politique budgétaire ne doit pas aller à l'encontre des efforts de politiques monétaires. Dans le contexte actuel de pressions inflationnistes accrues, des actions de politique budgétaire à l'encontre des politiques monétaires ne feraient que prolonger l'inflation et pourraient provoquer

L'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine offre une opportunité de créer une Afrique sans frontières, capable de soutenir un marché continental compétitif afin d'amortir les multiples chocs frappant les économies

une grave instabilité financière. Les pays africains disposant d'une marge de manœuvre budgétaire peuvent soutenir leurs populations les plus vulnérables face à la hausse de l'inflation et à l'insécurité alimentaire. Le type d'outils fiscaux appropriés dépendra toutefois des circonstances nationales et pourrait inclure des subventions énergétiques et des transferts monétaires ciblés.

À moyen et long termes, les pays où les faiblesses structurelles sont la principale cause de l'inflation et de l'insécurité alimentaire, en particulier celles affectant la production agricole, devront adopter des stratégies visant à libérer le potentiel de leur agriculture pour stimuler la production, stabiliser les prix et renforcer la sécurité alimentaire. Ces stratégies passeraient notamment par l'adoption des cultures résistantes à la sécheresse et en déployant des technologies telles que l'irrigation mécanisée et les plateformes numériques (portefeuilles électroniques) pour l'achat d'intrants et la commercialisation des récoltes.

Stimuler le commerce régional pour renforcer la résilience de l'Afrique face aux répercussions du ralentissement de la croissance économique mondiale et réduire le déficit commercial persistant

L'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine offre une opportunité de créer une Afrique sans frontières, capable de soutenir un marché continental compétitif afin d'amortir les multiples chocs frappant les économies. Cela implique d'investir dans les infrastructures matérielles et immatérielles, en particulier les centres régionaux de transport et de logistique, et de faire sauter les barrières commerciales et non commerciales qui continuent d'entraver la libre circulation des biens et des services. L'harmonisation et le renforcement des systèmes de paiement transfrontaliers grâce à des avancées technologiques et l'accélération des efforts en faveur d'une stabilité macroéconomique coordonnée présentent des avantages supplémentaires : ils facilitent le commerce et construisent des économies régionales plus intégrées et plus résilientes en minimisant les effets des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et l'émergence du rapatriement des entreprises (*reshoring*) et de la relocalisation auprès des pays amis (*friend shoring*).

Intensifier la mobilisation des ressources intérieures pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'UA, et les High 5 du Groupe de la BAD

Compte tenu des besoins énormes en financement des pays africains, le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures est un impératif. Les pays doivent accélérer les réformes économiques et structurelles en élargissant les marchés financiers nationaux, en renforçant les capacités de l'administration fiscale et en investissant dans la numérisation et la gouvernance électronique pour améliorer la transparence et réduire les flux financiers illicites. Améliorer le respect des règles et gagner la confiance du public dans le paiement des impôts pourrait soutenir la mobilisation des ressources en vue d'élargir l'espace fiscal et de débloquer le financement du secteur privé pour se remettre des multiples chocs qui secouent le continent.

Atténuer les effets du resserrement des conditions financières pour rétablir la stabilité macroéconomique

Le resserrement des conditions financières a entraîné une dépréciation rapide des taux de change dans de nombreux pays. Les pays africains dotés d'un régime de taux de change flottant devraient laisser leur monnaie s'ajuster et axer leur politique monétaire sur la réalisation de la stabilité des prix. Toutefois, pour réduire la volatilité excessive des taux de change, lorsque la couverture des réserves est adéquate et que les outils sont disponibles, les pays peuvent être amenés à entreprendre des interventions de change et à utiliser des mesures de politique macroprudentielle pour atténuer l'impact des sorties de capitaux. Les banques centrales africaines seront toutefois confrontées à un difficile exercice d'équilibre libre entre la maîtrise de l'inflation et la fourniture d'un appui des politiques pour soutenir la reprise économique.

Face à des situations économiques aussi fragiles, les pays doivent éviter les politiques ayant des effets contradictoires. Les autorités doivent donc se doter de la crédibilité politique nécessaire pour rétablir la stabilité macroéconomique. Une politique monétaire contracyclique limitera la vitesse de transmission d'une forte inflation

étrangère à l'économie nationale et aidera à maintenir des rendements réels positifs des investissements. Elle pourrait également réduire les sorties de capitaux et contribuer à éviter les dépréciations du taux de change qui exacerbent l'inflation intérieure et sapent la compétitivité des exportations. Les mesures visant à faire face au durcissement des conditions financières dépendront des circonstances propres à chaque pays, car les économies africaines sont affectées de manière asymétrique par la hausse des taux d'intérêt mondiaux.

Faire face à la crise de la dette qui se profile et revitaliser les flux financiers et la mobilisation des ressources pour réduire le risque de fragilité financière

Faire face à la crise de la dette à l'horizon qui menace l'Afrique requiert des mesures de politique intérieure et un soutien mondial. Au niveau national, les pays doivent réévaluer leur capacité d'endettement et canaliser leurs ressources vers des investissements productifs. La coordination mondiale renforcera les initiatives nationales et la réactivation de la défunte Initiative de suspension du service de la dette pourrait donner aux pays endettés une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour faire face aux coûts persistants de la reprise suite à la COVID-19 – dont 144,3 milliards de dollars américains pour les vaccinations de 2020–2022, représentant un tiers des besoins de financement de l'Afrique – et aider à absorber les chocs exogènes supplémentaires causés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les initiatives mondiales devraient se concentrer sur le perfectionnement de l'architecture financière internationale afin de mieux aligner les flux financiers sur le programme de croissance inclusive et de développement durable sans exacerber les vulnérabilités à la dette des pays. L'accélération de la mise en œuvre du Cadre commun des pays du G-20 – en veillant à la clarté des procédures et des délais et en concluant les négociations pour les pays qui ont déjà souscrit à la facilité – donnera de la confiance aux autres pays, inquiets du risque de dégradation de leur cote de crédit. L'allocation aux pays africains des ressources des économies développées issues des droits de tirage spéciaux du FMI doit être accélérée pour répondre aux besoins budgétaires

urgents requis pour faire face aux défis croissants. Canaliser ces ressources par le biais du Groupe de la Banque africaine de développement et par le guichet du Fonds africain de développement pourrait être hautement bénéfique pour toutes les parties prenantes. Cela permettra à la Banque de mobiliser des ressources supplémentaires – jusqu'à quatre fois les ressources reçues – pour accélérer le financement du développement à des taux concessionnels pour les pays africains, en particulier les économies en transition.

L'amélioration de la gouvernance institutionnelle permettrait de revitaliser les flux d'investissements directs étrangers. Les pays africains doivent inciter les flux d'investissement à revenir sur le continent, en particulier pour les projets de création d'entreprises à l'épreuve du climat et des pandémies. Par exemple, l'établissement de centres à guichet unique pourrait faciliter la création et l'enregistrement de nouvelles entreprises et réduire les goulots d'étranglement administratifs qui entravent les nouveaux investissements. En outre, les pays devraient offrir des régimes d'incitation fiscale pour promouvoir l'investissement, mais pas au détriment de l'augmentation des recettes futures et de la création d'emplois indispensables. Parmi les politiques réalisables susceptibles de restaurer la confiance des investisseurs dans l'espace des infrastructures africaines lucratives figurent les dérogations ciblées, la facilité d'enregistrement et d'octroi de licences, et la protection des droits de propriété. *Les Perspectives économiques en Afrique 2023* du Groupe de la Banque africaine de développement se concentreront sur les politiques clés permettant de mobiliser le financement du secteur privé pour le changement climatique et le développement vert en Afrique.

Réformer le filet de sécurité sociale et les programmes de protection sociale pour renforcer la résilience des ménages face aux chocs

Les subventions énergétiques et les transferts monétaires ciblés ont amorti l'impact des chocs sur les ménages. Toutefois dans de nombreux pays africains, le ciblage ignore souvent l'impact asymétrique des chocs sur les bénéficiaires, de sorte que les avantages ont tendance à profiter aux ménages les plus riches plutôt qu'aux plus pauvres. Les pays ont également fait de ces subventions un élément

La pénétration des exportations africaines sur les marchés internationaux est freinée par des politiques industrielles incapables de soutenir la concurrence et l'ajout de valeur aux produits de base nationaux

permanent de leur panoplie de politiques, souvent par opportunisme politique. Les subventions alimentaires et énergétiques devraient cependant être limitées dans le temps, déployées en tant que réponse contracyclique à des chocs ponctuels ou temporaires pour aider les ménages à faire face à la hausse des prix des produits de base (voir encadré 2.1). Il faut encourager le développement de filets de sécurité sociale et de programmes de protection sociale robustes et durables, capables de renforcer la résilience des ménages aux chocs des prix des produits de base et de réduire l'insécurité alimentaire.¹ Ces filets de sécurité sociale devraient être flexibles et facilement extensibles, spécifiquement adaptés pour soutenir les ménages pauvres touchés par les coûts élevés des aliments et de l'énergie. Cela nécessitera également de créer à moyen terme des bases de données nationales sur les ménages afin de rendre les programmes de protection sociale plus inclusifs et plus efficaces. La numérisation peut accélérer l'identification des bénéficiaires dans une base de données centralisée et accessible au public.

Réformes structurelles visant à promouvoir la concurrence, la création de valeur ajoutée orientée vers l'exportation, et l'industrialisation tirée par l'agriculture

Des politiques industrielles stratégiques sont nécessaires pour corriger les défaillances du marché, stimuler l'orientation vers l'exportation et encourager une concurrence saine dans les secteurs clés. La pénétration des exportations africaines sur les marchés internationaux est freinée par des politiques industrielles incapables de soutenir la concurrence et l'ajout de valeur aux produits de base nationaux. Les économies africaines doivent repenser leurs modèles de développement en exploitant les opportunités du secteur privé. Elles doivent favoriser les infrastructures de soins de santé et les industries pharmaceutiques, en fonction des dotations en ressources nationales et de la compétitivité du marché. Elles doivent également catalyser l'agriculture et l'agro-industrie intelligentes face au climat, ainsi que transformer

et développer des industries de transformation du gaz en électricité, de l'hydrogène vert et d'autres industries de fabrication des énergies renouvelables. En outre, ils doivent soutenir le développement et le franchisage de contenu local pour développer les chaînes de valeur et tirer davantage de valeur des ressources naturelles, notamment dans les pays disposant de minéraux pour le développement vert.

Les gouvernements doivent accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles pour soutenir l'industrialisation tirée par l'agriculture, une étape importante pour accroître la sécurité alimentaire et réduire la forte dépendance aux importations alimentaires. Pour ce faire, il faudra augmenter la qualité et la quantité des investissements publics afin de catalyser les investissements du secteur privé dans le secteur agricole. Actuellement, les dépenses publiques dans l'agriculture de la plupart des pays sont inférieures au seuil de 10 % de leur budget national, comme le stipule le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et la Déclaration de Malabo de 2014. Le respect des engagements du PDDAA constituera une étape importante pour atteindre une croissance annuelle minimale de 6 % dans le secteur et stimuler l'industrialisation liée à l'agriculture en Afrique.

En fonction de leur espace fiscal, les pays africains devraient investir dans les technologies qui augmentent la productivité agricole, la valeur ajoutée et le développement des chaînes de valeur. En effet, le peu d'innovation technologique et de pénétration du marché dans le secteur agricole est l'une des principales causes de la stagnation, voire du déclin de la productivité agricole en Afrique. Les pays devraient, par conséquent, adopter et étendre les politiques de mécanisation facilitant la détention, la maintenance et l'utilisation collectives du matériel mécanique agricole, y compris les tracteurs, afin d'accroître la productivité des petits exploitants. Les plateformes et outils numériques facilitant l'accès à l'information sur les prix du marché, les services financiers, les prévisions météorologiques et les épidémies de parasites amélioreront également la productivité et réduiront le gaspillage.

NOTE

1. BAD 2021, 2022.

RÉFÉRENCES

- Amaglobeli, D., E. Hanedar, G. H. Hong, et C. Thévenot. 2022. «Fiscal Policy for Mitigating the Social Impact of High Energy and Food Prices». Notes du FMI 2022/001, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Apenteng, B. A., S. T. Opoku, D. Ansong, E. A. Akowuah, et E. Afriyie-Gyawu. 2018. «The Effect of Power Outages on In-facility Mortality in Healthcare Facilities: Evidence from Ghana». *Global Public Health* 13 (5) : 545-555.
- Artuc, E., G. Porto, et B. Rijkers. 2019. «Trading Off the Income Gains and the Inequality Costs of Trade Policy». *Journal of International Economics* 120 : 1-178.
- Banque africaine de développement. 2021. *Perspectives économiques en Afrique. 2021. De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale et KNOMAD (Global Knowledge Partnership on Migration and Development). 2022. «Remittances Brave Global Headwinds». Migration and Development Brief 37, Banque mondiale, Washington, DC.
- Chuku, C., et A. Kopoin 2022, «Debt Distress and Recovery Episodes in Africa: Bonne politique ou bonne chance ?» Working Paper Series 367, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Commission européenne. 2022. «The European Union and Africa: Partners in Trade». Fiche d'information, Commission européenne, Bruxelles. https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2022/february/tradoc_160053.pdf.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2022. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 : les réformes de la fiscalité internationale et l'investissement durable*. New York : CNUCED.
- Deaton, A. 1989. «Rice Prices and Income Distribution in Thailand: A Non-parametric Analysis». *Economic Journal* 99 (Supplément) : 1-37.
- Deaton, A. 1997. *The Analysis of Household Surveys: A Microeconomic Approach to Development Policy*. Baltimore: Johns Hopkins Press.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), FIDA (Fonds international de développement agricole), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), PAM (Programme alimentaire mondial) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 2022. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022: Repurposing Food and Agricultural Policies to Make Healthy Diets More Affordable*. Rome: FAO.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022. *World Economic Outlook, October 2022: Countering the Cost-of-Living Crisis*. Washington, DC: FMI.
- Okou, C., J. Spray, et D. F. Unsal. 2022. «Staple Food Prices in Africa: An Empirical Assessment». Document de travail du FMI WP/22/135, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- OMT (Organisation mondiale du tourisme). 2022. *Baromètre OMT du tourisme mondial* 20 (5).
- Lakner, C., D. G. Mahler, M. Negre, et E. B. Prydz 2022. «How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty ?» *The Journal of Economic Inequality* 20 : 559-585.
- UNDESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2014. «Electricity and Education: The Benefits, Barriers, and Recommendations for Achieving the Electrification of Primary and Secondary Schools». New York: UNDESA. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1608Electricity%20and%20Education.pdf>.
- Woldemichael, A., D. Kidane, et A. Shimeles. 2022. «Food Inflation and Child Health». *The World Bank Economic Review* 36 (3): 757-773. <https://doi.org/10.1093/wber/lhac009>.

ANNEXE 1

ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU A1.1 Croissance du PIB réel (pourcentage)

	2021	2022 estimé	2023 prévu	2024 prévu
Afrique centrale	3,6	4,7	4,3	4,2
Cameroun	3,6	3,8	4,1	4,3
Centrafrique	1,0	1,9	3,2	3,9
Congo	1,5	2,9	4,2	4,6
Congo, Rép. Dém.	6,2	6,6	6,7	6,9
Gabon	1,5	2,8	3,1	3,4
Guinée équatoriale	-0,9	5,5	-3,1	-11,5
Tchad	1,5	3,5	3,8	3,7
Afrique de l'Est	5,1	4,2	5,0	5,4
Burundi	1,8	3,0	4,3	4,5
Comores	2,2	1,4	3,4	3,1
Djibouti	4,8	3,3	5,0	5,2
Érythrée	2,9	2,6	2,9	2,9
Éthiopie	5,6	5,3	5,8	6,2
Kenya	7,5	5,5	5,2	5,7
Ouganda	6,0	4,7	5,8	6,0
Rwanda	10,9	6,9	7,8	8,1
Seychelles	7,9	8,3	5,3	5,1
Somalie	2,9	1,9	3,1	3,7
Soudan	0,7	0,3	2,6	2,7
Soudan du Sud	-5,0	-2,8	-0,3	4,6
Tanzanie	4,9	4,6	5,1	6,1
Afrique du Nord	5,4	4,3	4,3	3,4
Algérie	3,4	4,5	2,6	2,1
Égypte	3,3	6,1	4,2	3,5
Libye	28,3	-12,1	17,9	8,0
Mauritanie	2,4	5,3	4,7	5,9
Maroc	7,9	1,5	3,0	2,8
Tunisie	4,3	2,5	2,2	2,6
Afrique australe	4,3	2,5	2,3	2,8
Afrique du Sud	4,9	1,9	1,4	1,7

	2021	2022 estimé	2023 prévu	2024 prévu
Angola	1,1	2,9	3,3	4,1
Botswana	11,4	4,2	3,9	3,7
Eswatini	7,9	1,3	2,3	3,3
Lesotho	1,6	2,4	2,0	2,4
Madagascar	4,4	4,2	4,9	5,7
Malawi	2,2	0,8	2,7	3,3
Maurice	3,7	7,0	5,4	4,2
Mozambique	2,3	3,8	5,0	8,0
Namibie	2,7	3,0	2,6	2,9
São Tomé et Príncipe	1,9	1,5	2,5	3,5
Zambie	4,6	3,1	4,0	4,3
Zimbabwe	7,2	3,0	2,8	2,9
Afrique de l'Ouest	4,4	3,6	4,1	4,3
Bénin	7,2	5,9	6,4	6,3
Burkina Faso	6,9	2,6	3,2	3,4
Cap-Vert	7,0	4,5	4,9	5,5
Côte d'Ivoire	7,4	6,8	7,2	7,0
Gambie	4,3	5,6	6,2	6,5
Ghana	5,4	3,6	3,1	3,5
Guinée	4,4	4,7	5,4	5,5
Guinée-Bissau	5,0	3,5	4,3	5,0
Liberia	5,0	3,6	4,1	4,7
Mali	3,1	2,5	5,2	5,5
Niger	1,3	7,0	7,6	11,6
Nigeria	3,6	3,0	3,1	3,3
Sénégal	6,0	4,7	10,2	8,6
Sierra Leone	4,1	2,7	3,0	4,5
Togo	4,9	5,5	6,2	6,5
Afrique	4,8	3,8	4,0	3,9
Afrique (hors Libye)	4,3	4,0	3,7	3,8
Afrique (hors Nigeria)	5,0	3,9	4,1	4,0
<i>Postes pour mémoire</i>				
Afrique du Nord (y compris le Soudan)	5,0	4,0	4,2	3,5
Afrique subsaharienne	4,5	3,5	3,8	4,2
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	4,4	3,9	4,3	4,7
Pays exportateurs de pétrole	4,2	4,0	4,1	3,6
Pays importateurs de pétrole	5,6	3,4	3,8	4,2

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

TABLEAU A1.2 Groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays à forte intensité en ressources	Pays à faible intensité en ressources	Pays dépendant du tourisme	Faible revenu	Revenu intermédiaire
Algérie	Botswana	Bénin	Cap-Vert	Burkina Faso	Algérie
Angola	Burkina Faso	Burundi	Comores	Burundi	Angola
Cameroun	République Centrafricaine	Cap-Vert	Maurice	République Centrafricaine	Bénin
Tchad	Congo, Rép. Dém.	Comores	São Tomé et Príncipe	Tchad	Botswana
Congo	Ghana	Côte d'Ivoire	Seychelles	Congo, Rép. Dém.	Cameroun
Égypte	Guinée	Djibouti		Érythrée	Cap-Vert
Guinée équatoriale	Liberia	Érythrée		Éthiopie	Comores
Gabon	Mali	Éthiopie		Gambie	Congo
Libye	Namibie	Gambie		Guinée	Côte d'Ivoire
Nigeria	Niger	Guinée-Bissau		Guinée-Bissau	Djibouti
Soudan du Sud	Sierra Leone	Kenya		Liberia	Égypte
	Afrique du Sud	Lesotho		Madagascar	Guinée équatoriale
	Soudan	Madagascar		Malawi	Gabon
	Tanzanie	Malawi		Mali	Ghana
	Zambie	Mauritanie		Mozambique	Kenya
	Zimbabwe	Maurice		Niger	Lesotho
		Maroc		Rwanda	Libye
		Mozambique		Sierra Leone	Mauritanie
		Rwanda		Somalie	Maurice
		São Tomé et Príncipe		Soudan du Sud	Maroc
		Sénégal		Soudan	Namibie
		Seychelles		Togo	Nigeria
		Somalie		Ouganda	São Tomé et Príncipe
		Eswatini		Zambie	Sénégal
		Togo			Afrique du Sud
		Tunisie			Eswatini
		Ouganda			Tanzanie
					Tunisie
					Zimbabwe
					Zimbabwe

TABLEAU A1.3 Note de détresse de la dette extérieure, 2016–2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bénin	F	M	M	M	M	M	M
Burkina Faso	M	M	M	M	M	M	M
Burundi	E	E	E	E	E	E	E
Cameroun	E	E	E	E	E	E	E
Cap-Vert	E	E	E	E	E	M	M
Centrafrique	E	E	E	E	E	E	E
Comores	M	M	M	M	M	M	E
Congo	M	M	M	S	S	S	S
Congo, Rép. Dém.	M	M	M	M	M	M	M
Côte d'Ivoire	M	M	M	M	M	M	M
Djibouti	E	E	E	E	E	E	E
Éthiopie	M	M	E	E	E	E	E
Gambie	M	S	S	S	E	E	E
Ghana	E	E	E	E	E	E	E
Guinée	M	M	M	M	M	M	M
Guinée-Bissau	E	M	M	M	M	E	E
Kenya	F	F	M	M	E	E	E
Lesotho	M	M	F	M	M	M	M
Liberia	M	M	M	M	M	M	M
Madagascar	M	M	M	F	F	M	M
Malawi	M	M	M	M	M	E	E
Mali	M	M	M	M	M	M	M
Mauritanie	E	E	E	E	E	E	E
Mozambique	M	M	S	S	S	S	S
Niger	M	M	M	M	M	M	M
Ouganda	F	F	F	F	F	M	M
Rwanda	F	F	F	F	M	M	M
São Tomé	E	E	S	S	S	S	S
Sénégal	F	F	F	F	M	M	M
Sierra Leone	M	M	E	E	E	E	E
Somalie				S	S	S	S
Soudan	S	S	S	S	S	S	S
Soudan du Sud	M	S	S	S	E	E	E
Tanzanie	F	F	F	F	F	M	M
Tchad	E	S	S	E	E	S	S
Togo	M	M	M	M	M	M	M
Zambie	M	E	E	E	E	E	S
Zimbabwe	S	S	S	S	S	S	S

F Faible	M Modéré	E Élevé	S En surendettement
-------------	-------------	------------	------------------------

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la soutenabilité de la dette des pays à faible revenu du FMI.

Malgré d'importants vents contraires, la croissance du PIB réel de l'Afrique devrait se stabiliser à 4 % en 2023-24, soit 0,2 point de pourcentage de plus que les 3,8 % enregistrés en 2022. L'inflation moyenne devrait passer de 13,8 % en 2022 - le taux le plus élevé depuis plus d'une décennie - à un taux à un chiffre de 8,8 % en 2024. Les projections de la Banque montrent en outre que le déficit moyen du compte courant de l'Afrique se stabilisera à environ 1,6 % du PIB en 2023-24 et que le déficit budgétaire moyen diminuera légèrement pour atteindre environ 4,1 % du PIB au cours de la même période.

Néanmoins, plusieurs menaces pèsent sur ces perspectives de croissance stable en Afrique. Elles émanent d'une confluence de chocs qui se chevauchent et qui comprennent, entre autres :

i) les répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement africaines et mondiales et d'entraîner une inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ; ii) le durcissement des conditions financières mondiales, avec pour effet d'augmenter les coûts du service de la dette intérieure ; iii) les effets persistants de la pandémie de la COVID-19 ; iv) le changement climatique et son impact négatif sur l'approvisionnement alimentaire des pays ; v) le risque de revirements en matière de politiques dans les pays qui tiendront des élections en 2023.

Dans ce contexte, cette première édition de *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* plaide pour un dosage stratégique de politiques monétaires, fiscales et structurelles afin de remédier à la hausse de l'inflation, à la croissance modérée et à la vulnérabilité accrue de la dette en Afrique. En outre, des politiques industrielles stratégiques permettront de corriger les défaillances du marché, de favoriser l'orientation vers l'exportation et d'encourager une concurrence saine dans les secteurs clés de l'économie. Des réformes structurelles en vue de stimuler le commerce régional renforceront la résilience du continent aux retombées du ralentissement économique mondial et réduiront les déficits commerciaux persistants, tandis que des politiques visant à instaurer un environnement propice au développement du secteur privé permettront de mobiliser des financements supplémentaires pour le développement de l'Afrique.

Enfin, comme le souligne le rapport, les pays africains doivent consacrer des investissements importants à l'élaboration de programmes de protection sociale inclusifs et durables, capables de renforcer la résilience des ménages aux chocs exogènes. Ces investissements doivent également être soutenus par des réformes structurelles visant à promouvoir une industrialisation tirée par l'agriculture, une étape importante pour accroître la sécurité alimentaire et réduire la forte dépendance aux importations alimentaires.

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

